



**INCLUSION OF RURAL YOUTH IN POULTRY AND AQUACULTURE VALUE CHAINS
IN MALI**

(A pilot project under the GAFSP Missing Middle Initiative)

June 2017

Large Grant Design Document

Table of Contents

Summary Sheet	4
Abbreviations	7
I. Context	8
II. Rationale: Relevance and linkages.....	9
A. Linkages between IFAD's grant policy and institutional priorities	9
B. Contribution to the country programme.....	9
C. Project rationale, grant financing and selection of implementing agency.....	9
III. Description of the project	10
A. Target Group.....	10
B. Overall Objective	13
C. Outcomes.....	13
D. Strategy and approach.....	13
E. Key activities.....	15
IV. Implementation arrangements.....	21
A. Organisation of the implementation.....	21
B. Coordination, management and monitoring of project implementation	21
C. Monitoring and Evaluation	25
D. Work plan.....	26
V. Supervision, knowledge management and scaling up	26
A. Supervision.....	26
B. Knowledge Management	26
C. Sustainability and scaling up	27
VI. Budget and financing	28
A. Project cost per component/activity	28
B. Project financing.....	28
VII. Financial management.....	29
A. Procurement.....	29
B. Financial Management System.....	29
C. Arrangements for audit	30
Annex 1: Logical Framework	32
Annexe 2: Plan de travail.....	34
Annexe 3 : Budget.....	36
Annexe 4a : Risques et gestion des risques.....	43
Annexe 4b : Description du processus de consultation entre les OP et les autres parties prenantes des Chaînes de Valeur	48
Annexe 4c : Description de la filière piscicole	49
Annexe 4d : Modèles de production piscicoles proposés (bac et étang)	53
Annexe 4e : Description de la filière avicole	66
Annexe 4f : Modèle de production avicole proposé dans le cadre du projet	76
Annexe 4g : Capacités de gestion de la CNOP et de l'AOPP	87

Annexe 4h : Enquête sur les services de prêts offerts par les Banques et SFD en faveur de l'Aviculture et de la Pisciculture	106
Annexe 4i: Mainstreaming nutrition	109
Annexe 5 : Tableau nombres de bénéficiaires	113
Annex 6 : Supporting documentation for grant design document.....	114
Annex 7: Eligibility and Due Diligence Checklist	115
Annexe 8 Questionnaire pour la gestion financière	116

Summary Sheet
Concept Note for Grant Proposals

1. Name Originator: Philippe Remy	2. Division(s)¹: WCA
3. Title of the proposal: INCLUSION OF RURAL YOUTH IN POULTRY AND AQUACULTURE VALUE CHAINS IN MALI	
4. Value of IFAD grant: N/A (GASFP grant 2,61 million USD)	5. Co-financing: N/A
6. Implementation period: 42 months	7. GRIPs ID: 2000001761
8. Selected Priority Area²: N/A	
9. Window: GASFP Missing Middle Initiative	10. Country/Countries: Mali
<p>11. Background/relevance: IFAD is placing increasing emphasis on promoting the inclusion of young people in the rural economy. The proposed program is consistent with the objective and outcomes of IFAD's grant policy. Specifically, this program contributes to: (i) promoting innovative approaches and technologies for the inclusion of vulnerable youth in value chains; (ii) institutional and political capacity-building of partners, particularly for producer Organizations (PO); (iii) strengthening the advocacy and political engagement capacity of the National Coordination Agency for Farmers' Organizations of Mali (CNOP); (iv) generating and sharing knowledge, in particular through the mobilization of the Network of Farmers' and Agricultural Producers' Organizations of West Africa (ROPPA) in order to disseminate lessons learned within the West African POs. The three core principles of IFAD's grant policy will be respected: (i) making a significant contribution to a national public good relevant to IFAD's mandate; (ii) focus on interventions where grant financing clearly provides value added and a comparative advantage over regular loans; (iii) not substitute for the regular resources of IFAD's administrative budget.</p>	
<p>12. Direct and indirect target group: Direct beneficiaries. The project targets will be located in the districts of Sikasso and Yanfolila (Sikasso region), Kati and Dioïla (Koulakoro region). The project targets rural youth (men and women) in the 18-30 age group. 1,000 rural young people (50% of whom young women) will be the initial beneficiaries of the start-up loan. After replenishment of the fund following the repayments made by the young people initially targeted by the project, other young people will benefit from the start-up loan. With an estimated reimbursement rate of 85%, these young people will be approximately 850 for the second cycle, 720 for the third, and so on. The project will also directly benefit: (i) 68 lead farmers; (ii) 640 women attending demonstration sessions on good nutrition practices.</p>	
<p>13. Goal, objectives and expected outcomes: The goal of the project is to contribute to increasing the incomes of targeted young people and to increase their food and nutritional security. The objective is to support the creation of sustainable economic activities for the benefit of rural youth. The project aims to achieve seven outcomes: (i) 1000 rural youth are trained and reinforce their technical and management capacities to sustainably conduct IGAs in the poultry and fish farming value chains; (ii) 1000 rural youth and approximately 640 women are trained in good nutritional practices; (iii) production models for poultry and fish farming are tested technically and economically; (iv) 1000 IGAs are set up and functioning, 90% of which are viable and profitable after 18 months; (v) Poultry and fish value chain platforms are established at the regional and district level; (vi) loan recipients and their POs provide marketing and supply for the poultry and fish farming production units financed by the project; (vii) the AOPP network of lead farmers is strengthened; and (viii) lessons learned from project activities are disseminated.</p>	
<p>14. Key activities by component: Component 1 - Targeting and training, including the following activities: 1. Identification of lead farmers; 2. Training of lead farmers; 3. Identification and targeting of rural youth supported by the project; 4. Vocational training of rural youth</p>	

¹ Note that interdivisional and interdepartmental collaboration is strongly encouraged.

² The indication of a strategic direction **only applies to Global/Regional grants. Please select one Priority Area only.** For further details, see Strategic Guidance for IFAD Grants 2016 presented to EMC, dated 29 July 2015

Component 2 - Support for rural youth's economic initiatives and private-sector partnerships, including the following activities: 1. Support to start up and execute income-generating activities; 2. Establishing a financing mechanism for rural youth investments; 3. Setting up value chain platforms between POs and other upstream and downstream actors engaged in poultry and fish value chains; 4. Capacity-building for local POs

15. Recipient: National Coordination Agency for Farmers' Organizations of Mali (CNOP)

16. Rationale for recipient selection and recipient capacity: The project concept note was submitted to the Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP) by the CNOP and the AOPP (Association of Professional Farmers' Organizations) as part of the "Missing Middle Initiative". This initiative is leading a new financing window focusing on POs, civil society organizations, and small and medium-sized enterprises. The CNOP will manage the project. CNOP has a technical support unit that works on the basis of a Procedures Manual which sets out the technical and financial procedures. Among the members of the CNOP figures the AOPP, which will be CNOP's main implementation partner for this project. The AOPP implements several projects related to the promotion of value chains by supporting seed production, processing and marketing. Concerning rural youth, AOPP has carried out projects to prepare young people to take up responsibilities in POs and to promote their economic inclusion. The AOPP's interventions are carried out by a technical staff of 21 employees at the national level and in the regions. Together with AOPP's elected officials, these 21 employees also mobilize technical partners such as the public services and local authorities.

17. Project cost:

Cat. No	Catégorie de dépenses	GAFSP	Co-financement	Total
1	Consultancy services	239 200	-	239 200
2	Services, goods and inputs	40 532	-	40 532
3	Salaries and allowances	127 966	-	127 966
4	Workshops, seminars	407 774	-	407 774
5	Equipments and materials	52 625	-	52 625
6	Civil engineering	100 000	-	100 000
7	Grant funds	1 107 529	70 000	1 117 529
8	Operation costs	338 218	-	338 218
9	Overhead & Management costs	196 156	-	196 156
Budget Total (without IFAD overhead)		2 610 000	70 000	2 680 000
	IFAD overhead costs	130 000		130 000
Budget	with IFAD overhead cost			2 810 000

18. Risks: Limited availability of human resources and weak PO governance, mitigated by contractualisation of key CNOP staff for the duration of the project

19. Monitoring & Evaluation, KM and Learning: A simple system for collecting and managing information will be put in place. The monitoring and evaluation system provides for: continuous monitoring of activities and results; an annual interim evaluation involving all project stakeholders; and a final evaluation carried out by an external entity.

20. Supervision modalities: *Supervision by IFAD once a year and regular reporting to GAFSP on a six-month basis.*

21. Linkages: The project fits well within the three main objectives of Mali's country strategy note (CSN): (i) support agricultural production resilient to climate change; (ii) promote the financial inclusion of small-scale producers and rural micro-entrepreneurs; (iii) integrate rural youth into agricultural value chains and related activities. In addition, the CSN aims to strengthen POs' capacities and to systematically include them in country program activities, with a particular emphasis on the representation of rural youth in POs. The project will benefit from the experience of the Vocational Training, Employment and Entrepreneurship Support Project (FIER) supported by IFAD in Mali, which develops specific approaches for training and professional inclusion of young people. The financing model for rural youth adopted by this project will benefit from lessons from the innovative model developed by the FIER project with the Rural Microfinance Project (PRM), where young beneficiaries are

linked with banking institutions. The approach chosen here is not to reproduce FIER's model exactly, but to test new mechanisms such as revolving funds, which could be later adopted by FIER as well if good results are obtained.

22. Scaling up: *The composition of the Steering Committee and the ownership of the expected project results will provide a favourable basis for encouraging the public authorities to disseminate and scale up the approach and mechanisms of vocational training and economic inclusion developed by the project.*

23. Sustainability: *The approach chosen for the promotion of IGAs favours endogenous solutions, in terms of the use of local inputs, the promotion of resilient production practices, and access to domestic markets. The project is based on professional agricultural organizations, institutions whose lifetime is not tied to that of the project. The funding mechanism put in place will enable POs to continue funding youth after the end of the project. The advisory support activities for IGAs carried out by lead farmers are financed by the young beneficiaries and can therefore continue after the end of the project.*

24. Other aspects: *The project integrates nutritional aspects by promoting food security and improving nutritional status.*

Abbreviations

IGA	Income Generating Activities
AOPP	Association of Professional Farmers' Organizations
BMS	Malian Solidarity Bank
CNOP	National Coordination Agency for Farmers' Organizations of Mali
FCFA	Franc of the African Financial Community
FENAFER	National Federation of Rural Women
FENAJER	National Federation of Rural Youth
IFAD	International Fund for Agricultural Development
FIER	Vocational Training, Employment and Entrepreneurship Support Project
HDI	Human Development Index
NGO	Non-governmental Organisation
PO	Producers' Organization
ROPPA	Network of Farmers' and Agricultural Producers' Organizations of West Africa
\$ US	Currency Unit of the United States of America

I. Context

1. Over the past decade, Mali has undergone political crises and internal conflicts that have negatively affected its development indicators. Mali dropped seven ranks on the Human Development Index (HDI) in 2012 and is now 182nd of 185 countries. One consequence of this is persistent rural poverty. The rural poverty rate is 53% and remains far higher than the national average of 43%.

2. One household out of every four is in a situation of food insecurity (21% moderate and 3.8% severe), while 47.4% of households are vulnerable to food insecurity (light food insecurity)³. Chronic malnutrition affects 26% of children under 5 years of age⁴ and affects rural areas more severely (where the rate is up to 35%). Rather than the quantity of food, this situation results from a poorly diversified diet based on the consumption of cereals⁵.

3. Agriculture remains one of the main drivers of Mali's economy. Overcoming poverty and food insecurity while promoting economic growth and employment, especially for the rural youth, requires improving smallholder farming and promoting more sustainable and competitive value chains.

4. In 2012, there were 3.5 million rural young people living in Mali, representing 22% of the population. Their standing within their households continues to be precarious. Youth frequently serve as low income household help and are unable to access land, appropriate training and/or financing that would enable them to carry out meaningful income-generating activities. This is one of the main reasons why Mali's rural youth migrate to cities and abroad, and are vulnerable to conscription into armed conflict.

5. Each year 180,000 rural youth enter the labour market with few prospects for finding stable, well-paying jobs. This figure is growing and by 2025 it could reach 240,000 young people per year. There are still major constraints on the economic integration of rural young people into the agricultural sector, namely: (i) the low enrolment rate⁷ and the lack of adequate vocational training to successfully manage IGAs; (ii) lack of access to finance; (iii) lack of advisory support, and; (iv) insufficient market connection.

6. Public goods and services to tackle these challenges remain insufficient. When young people have access to training at vocational centres, they are frequently not satisfied with the curriculum, which are often not well-suited to the needs of farmers. Curricula are often out of date and not adapted to the development of a market-driven agriculture that is resilient to climate change. Most rural young people trained at these centres do not receive specific support to help them find employment.

7. Mali is fortunate to have strong Producer Organizations (POs) with a strong member base in the rural areas and a long experience both representing and supporting the economic development of their members. Foremost is the National Confederation of Farmers' Organizations (CNOP)⁸, which brings together 12 national federations covering all sub-sectors of agriculture, livestock, fisheries and forestry, and with specific organisations for rural women and for rural youth.

8. In 2007, CNOP set up a vocational training and economic inclusion programme for rural youth. The programme promotes training and support for rural youth inclusion by targeting short value chains such as poultry and fish production; and fattening of sheep and goats. The training is based on smallholder agro-ecology, and focuses on best production practices that are at once environmentally sound, health-conscious and profitable. CNOP provides on-site training for producers at the Nyéléni International Centre for Training in Agro-ecology (CIFAN), and set up a large network of 180 lead farmers to ensure dissemination of training to members of POs at grassroots level. This project leverages the positive

³ ENSAN Mali 2016, Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Septembre 2016.

⁴ 22% in the region of Koulikoro and 30% in the region of Sikasso. Source : enquête SMART Mali nutritionnelle anthropométrique et de mortalité rétrospective, Juillet 2016.

⁵ Enquête Multidimensionnelle d'évaluation de la pauvreté dans les zones d'intervention du 'Projet de Formation Professionnelle, insertion et appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux' (FIER), dans les régions de Sikasso et de Koulikoro, Janvier 2015.

⁶ Enquête Multidimensionnelle d'évaluation de la pauvreté dans les zones d'intervention du 'Projet de Formation Professionnelle, insertion et appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux' (FIER), dans les régions de Sikasso et de Koulikoro, Janvier 2015.

⁷ Illiteracy rate among youth between 15 and 24 years old is at 58% (46% for men and 68% for women).

⁸ CNOP is an non-political, non-confessional, non-discriminatory, non-profit organisation founded on 26 November 2004 and recognized as a public-interest organisation by the Government of Mali (decree n° 2015.0862/P-RM du 31 /12/2015).

experience of CNOP by scaling up, within four administrative districts, the approach and arrangements developed for the vocational training and economic inclusion of rural youth.

II. Rationale: Relevance and linkages

A. Linkages between IFAD's grant policy and institutional priorities

9. IFAD is placing increasing emphasis on promoting the inclusion of young people into the rural economy. The proposed program is consistent with the objective and outcomes of IFAD's grant policy. Specifically, this program contributes to: (i) promoting innovative approaches and technologies for the inclusion of vulnerable youth in value chains; (ii) institutional and political capacity-building of partners, particularly for POs; (iii) strengthening the CNOP's advocacy and political engagement capacity; (iv) generating and sharing knowledge, in particular through the mobilization of the Network of Farmers' and Agricultural Producers' Organizations of West Africa (ROPPA) in order to disseminate lessons learned among West African POs. The three core principles of IFAD's grant policy will be respected: (i) making a significant contribution to a national public good relevant to IFAD's mandate; (ii) focusing on interventions where grant financing clearly provides value added and comparative advantage over regular loans; (iii) not substituting for the regular resources of IFAD's administrative budget.

B. Contribution to the country programme

10. The project fits well within the three main objectives of the Country Strategy Note of Mali: (i) support agricultural production resilient to climate change through the diversification of agricultural production by promoting poultry and fish farming; (ii) promoting the financial inclusion of small-scale producers and rural micro-entrepreneurs; (iii) integrate rural youth into agricultural value chains. In addition, the country strategy aims to strengthen POs' capacities and to systematically include them in country program activities, with a particular emphasis on the representation of rural youth in POs.

11. The project will benefit from the experience of the Vocational Training, Employment and Entrepreneurship Support project (FIER) supported by IFAD in Mali, which develops specific approaches for training and professional integration of rural youth.

C. Project rationale, grant financing and selection of implementing agency

12. The project concept note was submitted to the Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP) by the CNOP as part of the "Missing Middle Initiative". The GASFP Steering Committee allocated a grant of \$ 2.61 million for the implementation of the Project. The CNOP will be the beneficiary of the grant. As the supervisory entity of these funds, IFAD will receive supervision fees corresponding to 5% of the total amount allocated (not included in the 2.61 million). IFAD will follow its own policies, guidelines and internal procedures for the implementation of the project.

13. In its current activities, the CNOP ensures (i) leadership capacity building for the representatives of POs; (ii) representation of producers organized within the consultative bodies set up by public authorities; (iii) implementation of technological and institutional innovations and their successive dissemination in rural areas. CNOP has a technical support unit that works on the basis of a Procedures Manual which sets out the technical and financial procedures.

14. Among the members of the CNOP figures the AOPP, which will be CNOP's main implementation partner for this project. Founded in September 1995, the AOPP regroups 243 grassroots POs, which are cooperatives, village associations and cereal banks associations. The AOPP implements several projects related to the promotion of value chains by supporting seed production, processing and marketing. Particularly with regards to rural youth, AOPP has carried out projects to prepare young people to take up responsibilities in POs and to promote their economic inclusion. The AOPP's interventions are carried out by a technical staff of 21 employees at the national level and in the regions. Together with AOPP's elected officials, these 21 employees also mobilize technical partners such as the public services and the local authorities.

15. In addition to the CNOP and the AOPP, the National Federation of Rural Youth (FENAJER) and the National Federation of Rural Women (FENAFER) will be involved in the implementation of the project. These organisations, although less structured, have the advantage of specifically targeting and representing young people and women. There are strong interconnections between AOPP, FENAJER and FENAFER as these organizations are all part of CNOP and many of the leaders are present in several of these organisations.

III. Description of the project

A. Target Group

16. **Geographic targeting.** The direct beneficiaries will be located in the districts of Sikasso and Yanfolila (Sikasso region) in Kati and Dioila (Koulikoro region) (see Figure 1). 15 producers per village (or cluster of neighbouring villages) will be targeted. In order to allow the young beneficiaries to exchange information and to pool certain services and inputs, the 15 producers in each village or cluster of villages will be active in the same value chain. The districts were selected in consultation with public authorities and local communities, with the aim of avoiding regional overlaps while promoting synergies with the FIER project⁹. For the fish farming value chain, favourable hydrological conditions and water availability will be indispensable criteria for the choice of intervention sites.

⁹ Currently, FIER does not operate on the districts targeted by this project. However, it is possible that in 2018, FIER will start operating in the Yanfolila district. If this is the case, it will be necessary to cross-check FIER and CNOP databases on the beneficiaries of the credit in order to avoid that the same youths receive two loans, which would risk leading to over-indebtedness or pyramid schemes (*système de cavalerie*) on the credit between the two projects.

Mali

Economic Integration of Rural Youth in Poultry and Fisheries Value Chains in Mali

Proposal submitted for GAFSP / Missing Middle Initiative financing

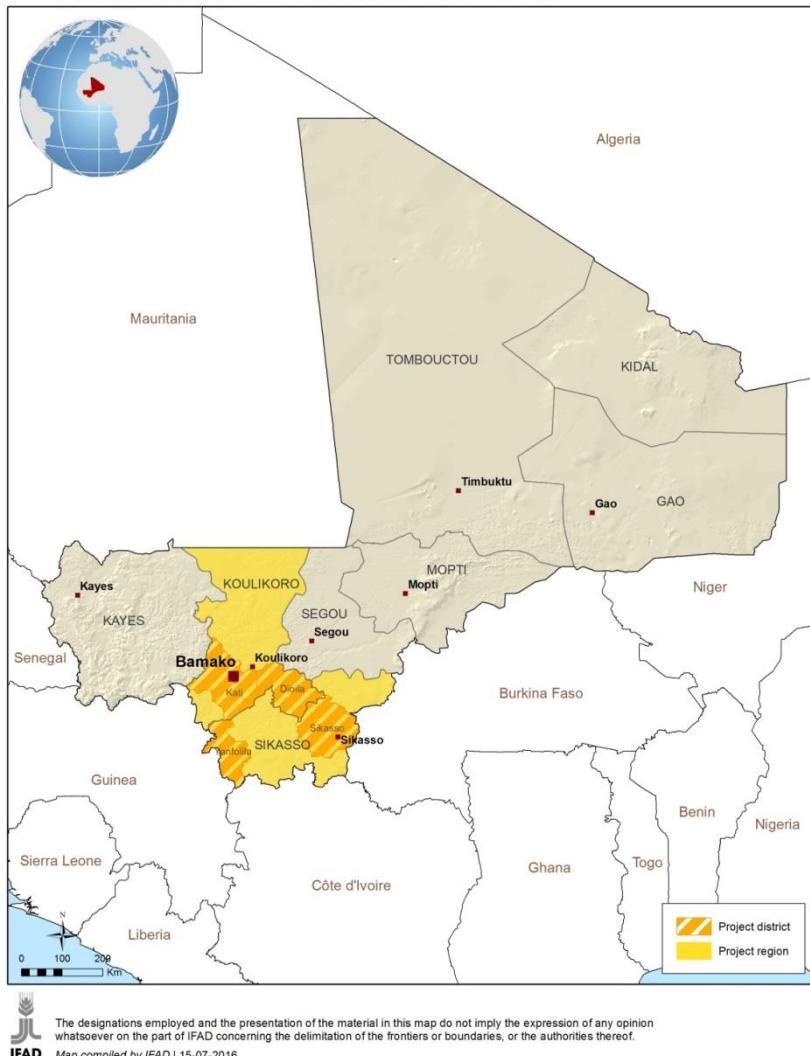


Figure 1: Map of Mali's administrative districts and project target area

17. **Direct beneficiaries.** The project's direct targets will be rural youth (men and women) in the 18-30 age range. Young men and women will be selected on the basis of the following criteria:

- Coming from a vulnerable household (according to the Household Economic Analysis' criteria);
- Being already or becoming member of a PO that is member of the AOPP;
- Being already engaged in a production activity (only for the poultry value chain);
- Having a plot of land sufficiently large to accommodate the activity (100 m² for poultry farming, 60 m² for fish farming in tanks and 0.1 ha for pond fish farming);
- Accepting the supervision of the livestock farming by the AOPP and a lead farmer;
- Having a guarantor from the family on the repayment of the credit.

These criteria are not exhaustive and can be adjusted. The final list of criteria will be defined at the beginning of the project through a workshop where criteria will be validated by all participating organisations (CNOP, AOPP, FENAJER and FENAFER).

18. 1,000 rural youth (of whom 50% are women) will be the initial beneficiaries of lead farmers' support and of the start-up loan. After replenishment of the start-up loan fund following the repayments made by the 1000 young people initially targeted, other young people will benefit from the loan. With an estimated reimbursement rate of 85%, these young people will be approximately 850 for the second cycle, 720 for the third, etc. The table in Annex 5 shows the increase in the number of beneficiaries following the repayments made by the first beneficiaries. The project will also benefit directly: (i) 68 lead farmers (1 per village in the 16 villages of each targeted district) who will receive training at the Nyéléni training centre, a subsidy for their economic activities, and an allowance of approximately CFAF 15,000 per month for providing training at village level to the targeted youth; (ii) 640 women (15 women per village) who will participate in demonstration sessions on good nutrition practices organized by the lead farmers.

19. **Indirect beneficiaries.** Indirect beneficiaries will include :

- i. ***Household members*** of the 1,000 young beneficiaries and women targeted for nutrition training. With an average of 6 people per household in Mali, this number is estimated at around 10,248 individuals.
- ii. ***Suppliers of inputs***: For the poultry and fish farming production units, inputs will be purchased preferably from the cereal-producing POs members of the AOPP and at market price. This will facilitate the flow of production for other AOPP members who are not directly beneficiaries of the project. These purchases could represent up to 700 tons of corn and 250 tons of bran per year and per district (about \$ 140,000 per year).
- iii. ***Private veterinarians*** : Private veterinarians are not very active in the poultry value chain due to low demand. As part of this project, they will provide veterinary products to the lead farmers who will carry out the vaccinations at the village level. With approximately 250 livestock farming units being set up in each targeted district, an estimated 6,600 USD per year will be invested in veterinary products by the producers.
- iv. ***Local consumers***: Poultry and fish products will be sold at the village level and to larger centres in rural areas. An increase in production will make such products available at the local level (stability of supply and stabilization of prices), thereby promoting an improvement in the nutritional status of the populations.
- v. ***Training participants at the Nyéléni centre*** : the investments made on Nyéléni centre will benefit not only the lead farmers supported by the project, but also other participants attending other trainings at the centre. In addition, it is planned to finance a child care centre for children accompanying women attending the trainings. This service will benefit women participating in the trainings carried out by the project as well as other women participants of trainings organized by the CNOP.
- vi. ***Other PO members involved in the project***, who will benefit from the capacity-strengthening of their POs in terms of the provision of services (contracting; production planning; input supply, ovens for smoking, etc.).
- vii. ***Other producers located in the villages of lead farmers***: nearly all households practice traditional poultry farming and can benefit from exchanges with trained young beneficiaries of the project (as well as with lead farmers) to improve their production techniques (vaccination, housing improvement, etc.); and their nutritional practices.

20. **Gender.** The project adopts an inclusive gender strategy: (i) 50% of the targeted youth will be young women; (ii) 50% of the lead farmers will be women; (iii) youth trainings will take place on-site, facilitating the participation of young women; (iv) for women lead farmers which will be trained at the Nyéléni centre, the project will finance a day-care centre for children (this service will also benefit women participating in other trainings organized by the CNOP); (v) nutrition awareness targets women in particular; (vi) women in Mali are active in both targeted value chains.

B. Overall Objective

21. The overall objective of the project is to contribute to increasing the incomes of targeted youth and to improve their food and nutritional security. More specifically, the project aims to support the creation of sustainable economic activities for rural youth. These income-generating activities will generate a supply of produce that meets the demands of market operators, agricultural processors and final consumers. Additional training on consumption, production hygiene, storage and adoption of good nutritional practices will improve the project's impact on a long-term basis. By promoting the production of chicken and fish, the project promotes the diversification of agricultural production. Indeed, the agriculture currently practiced in the targeted regions relies mainly on rain-fed crops (cotton, millet / sorghum, peanut, maize), whose production and productivity are highly variable from one year to the next. A greater diversification and stability of production, accompanied by training on agroecology and good nutritional practices, will promote the resilience of rural youth to climate change.

C. Outcomes

22. The project aims to achieve seven outcomes: (i) 1000 rural youth receive training (on technical and management aspects) to sustainably engage in IGAs in poultry and fish farming; (ii) the 1000 targeted rural youth and approximately 640 women are trained in good nutritional practices; (iii) production models for poultry and fish farming are technically and economically tested; (iv) 1000 IGAs are set up and functioning, 90% of which are viable and profitable after 18 months; (iv) 4 poultry and fish value chain platforms are established at the regional and district level; (v) loan recipients and their POs provide marketing and supply for the poultry and fish farming workshops financed by the project; (vi) the AOPP network of lead farmers is strengthened; and (vii) lessons learned from the project are disseminated.

23. Achieving these outcomes will improve rural youth's financial autonomy and strengthen their incentives to take over the management of family farms from their parents. POs will document the best practices, arrangements and instruments involved in achieving these outcomes and make them available for scaling up in Mali and elsewhere in West Africa.

24. The project outcomes presented above will contribute to the specific mandate of the MMI; in particular, to the three success factors through a gender approach: access to finance, enhanced managerial and technical capacity of POs, additional private funds. It will also contribute to the MMI additional success factors: access to markets, to information and to extension services. Food and nutrition will be enhanced and approaches to support sustainable POs will be supported.

D. Strategy and approach

25. The short period of project implementation (42 months) requires that promoted IGAs be relatively easy to start, conduct and manage in terms of technical and organizational capacities. The project will promote an individual production approach: each youth will have his or her own project, from which he or she will derive the benefits. However, activities related to marketing and input supply will be grouped. To promote the marketing of products, young people will be grouped together through their local POs. To ensure access to quality and affordable poultry and fish feeding, the project will establish a poultry-feeding production unit per district, and two feeding-production units at the Nyéléni training centre (one for fish and one for poultry feeding). POs will ensure that young people have access to the vocational training and funding needed to set up and conduct their IGAs. The project will finance a start-up loan granted by the POs to targeted youth. Following the replenishment of the subsidy through repayment made by the young people, the AOPP and the local PO will organize a granting committee in order to benefit other rural young people in the same way as for the initial loans. The project also aims at supporting the development of

young people's economic initiatives through greater access to markets for fish and poultry based on contractual relationships between POs, traders, resellers, restaurants and processors.

26. **Targeted value chains.** Two value chains, namely poultry farming and fish farming, were selected. The choice of these two value chains will avoid a duplication of efforts, as other NGOs and the AOPP already support agricultural production initiatives (in particular market gardening, seed production, and rain-fed crops) in the targeted districts. The analysis undertaken to address the economic inclusion of rural youth in the agricultural sector showed that the livestock subsector, and particularly the poultry and fish farming value chains, are profitable, attractive and accessible. IGAs in these value chains only require a minor initial investment, do not require access to a large area of land and can generate income in the short-term – characteristics which make these value chains particularly suitable for young people. Moreover, poultry and fish farming are activities that are compatible with the participation of young people in other farm work ongoing in their households. Such IGAs would allow youth to accumulate savings which enable them not only to contribute to covering household and farm expenses, but also - more importantly - to invest in more ambitious economic initiatives. Lessons learned from this project will provide insights on whether these value chains are indeed well suited for rural youth.

27. The potential of the poultry value chain. Mali has an important poultry potential, estimated at 36 million birds per annum (DNPIA, 2012) 93% of which is produced using traditional methods. Each year approximately 35% of production is sold to urban centres (with a carcass yield of 1 kg), which represents 29.11% of the total meat production sold (56,685 tons of all meat combined). The annual value of this production placed on the market, at the average selling price of CFAF 3,500 per chicken, is CFAF 43 billion (USD 86 million). Despite imports of chickens (mostly frozen) which affect the selling price of local production, secondary and rural market towns remain relatively immune to competition from imports and thus represent good markets for local chicken. Moreover, some consumers prefer the local chicken, as it is considered to be of better quality, and are ready to pay higher prices for it. Bulking agents travel to villages to purchase local chickens for resale in market towns and urban centres. Besides this potential, two opportunities can be identified: (i) innovations for the improvement of local breeds; (ii) agricultural by-products and fish waste available in rural areas are a major potential source of inputs for poultry feeding. The two regions where the project will operate, Sikasso and Koulikoro, are the country's first-ranking in terms of poultry production, with 28 per cent and 19 per cent of the national total respectively. In both regions, the poultry value chain is considered a high priority for the promotion of regional economic development (see annex 4e for a more detailed description of the poultry value chain).

28. The proposed family poultry model: the activity will be carried out on the family farm of the young beneficiary, on land dedicated to the activity and entirely made available to the youth. Targeted youth will be responsible for building a small henhouse responding to minimum quality standards with local materials (plastered cement inside on 1 m and ground cement). The project will promote a model comprising 25 females and 3 improved breed roosters. The animals will be supplied by private operators with whom contracts will be signed with the support of the local PO. In order to guarantee zoo-technical performance, beneficiaries will provide poultry with quality basic feeding produced by the poultry production units set up at the district level by the AOPP. The youth will also respect the prophylactic schedule essential for ensuring a healthy growth for the poultry. Veterinary products will be purchased from a veterinarian and administered by the lead farmers. Technical specifications (food and health) will be integrated into the loan contract in order to reduce the risk of loss and the following indebtedness of beneficiaries. The principle is to start with a small number of animals (25 chickens and 3 roosters, for example of race 'Wassaché') enabling young people to quickly start earning income without taking too much risk, and to gradually learn by doing. The form in Annex 4f provides the economic elements of this model for a youth with 25 chickens. This model will require a maximum investment of CFAF 730,000 (about US\$1,260) to fund physical assets (poultry and small equipment) and operating inputs and services (chicks, feed, vaccines). This cost is calculated for a youth that has no property or poultry at the beginning of the project. Considering the parameters for losses and for the production of mixed breeds in Southern Mali, the opportunity cost of labour, and an estimated price for chicken at the current level (CFAF 2,700 farm gate price), the rural youth should earn a net margin of CFAF 94,000 per year while receiving a salary of CFAF 100,000 (for a total of 20 days of work per year) after payments of principal and interest on the bank loan and after deductions for depreciation in year one. At the end of 24 months of activity, the cumulative net margin is about CFAF 1,400,000 with a salary of CFAF 200,000. Other economic benefits include: improved soil fertility on the plot of land provided by families ; increase in family consumption of animal proteins (20 extra chickens consumed) ; improved skills and confidence of young people to carry out more ambitious economic activities; empowerment of young people within their families.

29. The potential of the fish farming value chain. Fish is the primary source of animal protein in households in Mali and is consumed daily, even at times of the year when it is most expensive and least abundant. Supply of fish is limited and reseller quantities sold from January to September are much lower than in November and December (6 to 10 kg/day and 50 to 60 kg/day respectively). Domestic demand, especially for fresh water fish, is strong and remains unmet (Annex 4c presents the results of market surveys carried out in March 2017).

30. The proposed family fish farming model. Two models of fish farming will be tested by the project (See Annex 4d for detailed descriptions of these two models):

- i. *Above-ground fish farming:* Fish farming in above-ground tanks has been developed recently to improve fish supply. This technology, new to Mali, was developed 5 years ago and was refined and disseminated to some extent by a leader of a women's organization. The activity requires very little space—maximum 75 m²—and is normally integrated into a family's living space. There are also other experiences such as concrete tank farming and floating cages. Despite several years of implementation, there is no technical or economic reference available to validate these models. To ensure the profitability of the activity, the model proposed here envisages the installation of 3 tanks for the production of *Clarias gariepinus*. The intensive monoculture system is highly consuming in food and leads to a significant working capital since the price of this food has a high production cost. Profitability is achieved only starting with a sales price of CFAF 2,500 and is very sensitive to the market price. The fish farm becomes profitable in year 3 and the salary is CFAF 40,000/month from that year onwards. The salary can then increase in year 4 to CFAF 50,000/month. From year 3 it is possible to invest in an extension of the fish farm.
- ii. *Fish farming in ponds:* the model proposes the installation of ponds of 40 acres. Polyculture will be practiced: *Oreochromis niloticus* (70%), also commonly known as tilapia or carp, along with *Heterotis niloticus* and *Clarias gariepinus*. The market price is around CFAF 2,000 (as ponds will be built in the villages, where the market price is lower than in cities). This model offers a lower salary (around CFAF 20,000/month). On the other hand, despite a 20% drop in the market price, this is a model that is profitable as of the 3rd year and which is much less demanding in terms of cash and working capital compared to the fish farming model in tanks. The salary could be increased if access to water, which represents 50% of the working capital, is improved and the fry is available locally at lower prices.

31. Technical and economic studies carried out by APDRA in March 2017 showed the need to test the profitability of the two models at the beginning of the project before promoting these models among the young beneficiaries. In particular the profitability of fish-farming in tanks needs to be tested, since it requires youth to take on relatively large loans. In order to obtain technical and economic references on these two models, the project will set up five demonstration units on the production in tanks and in ponds (one by district and one at the Nyéléni Centre). Such units will be managed by the lead farmers, and close monitoring will provide reliable data. On the basis of these data, at a second stage, the project will be able to promote one or both models among targeted youth.

32. *Marketing.* The marketing approach for both fish-farming models will be to sell the fish fresh. In fact, the practice of smoking does not adequately compensate for the work because of the weight loss incurred during the smoking. However, a smoking unit will be set up in each district and at the Nyéléni centre. In the event of a drop in sales, the smoking process allows the fish to be preserved for later sale. In the second project year, a selection of the best-producing lead farmers will be trained on fry production in each district in order to support youth and private promoters.

E. Key activities

COMPONENT 1: Targeting and training

33. The component aims to select the rural youth to be supported by the project and to further develop the vocational training system set up by the CNOP in 2007.

Activity 1.1: Identification of lead farmers

34. As part of this project, lead farmers will be trained at the Nyéléni Centre and will successively ensure the dissemination of trainings in the villages to the youth supported by the project. Indeed, it seems difficult to train all the targeted 1,000 young people at Nyéléni in a short period of time. Furthermore, not all beneficiaries would be able to travel to Nyéléni for a period of at least a week (this is particularly the case for young women and young heads of household). The project will build on the network of 180 lead farmers already established by the AOPP. 68 lead farmers will be selected, preferably from the existing 180 lead farmers. The lead farmers selected for the poultry value chain should already be active in the value chain. This selection criterion will be relaxed for the fish farming value chain, which is less developed and where finding already active farmers would be challenging. For newly selected lead farmers (those that are not among the 180 lead farmers that are part of the AOPP network), the following eligibility criteria will be applied: (i) be present in the villages where the project operates; (ii) be volunteers and be selected by the PO; (iii) be available to follow and to disseminate trainings; (iv) be literate and mobile; (v) be a young man or a young woman (female candidates will be promoted). To train the youth, lead farmers will use the Farmer-Field School approach.

Activity 1.2: Training of lead farmers at the Nyéléni Centre

35. Farmers in poultry farming (16 by district) will be trained on poultry production techniques, economic monitoring of farms, diseases, prophylaxis, treatment and measures to ensure a healthy production (selling time or post-treatment consumption; deworming, antibiotic therapy, etc.). Similarly, lead farmers in fish farming (1 per district) will be trained on techniques of production in tanks and ponds, economic monitoring of farms, diseases, prophylaxis, treatment and measures to ensure a healthy production. Lead farmers will also be trained in aspects related to management, simplified accounting and financial education.

36. The training will include good agro-ecological practices for the two targeted value chains. Agro-ecological practices for poultry farming will include the careful use of veterinary products and the use of manure as an organic fertilizer. For fish farming, particular emphasis will be placed on efficient water management (careful maintenance of the water level in the tanks or ponds, use of water during drainage or return of drainage water to the natural circuit in the backwaters).

37. All farmers will receive training in nutrition good practices. Besides the severe nutritional situation, three additional key factors justify integrating nutrition into the GAFSP project: (i) the project targets young people aged 18-30 (of which 50% women), meaning that half of the target group is composed by women in reproductive age, the ideal target group for addressing the malnutrition of children in the first 1000 crucial days of life; (ii) the targeted products (chicken and fish) are rich in protein and micronutrients, and have nutritional properties to improve household diets and to increase availability and access to nutritious foods in local food systems; (iii) the project promotes the empowerment of women by supporting income-generating activities for women. The results of the Food Consumption and Food Diversity Surveys on the PASA 5 project in Mali (EU funding) have demonstrated a significant impact of joint actions on nutritional awareness and the support for the diversification of production, including small-scale farming after 3 years of project implementation.

38. The project will support the development of nutritional training modules adapted to the needs of rural youth and to fish and poultry farming. Technical assistance will be provided by FAO for the development of training modules, as well as for technical support and monitoring of nutrition awareness activities. The training modules will be based on existing FAO modules. Nutrition training will also build on the modules developed by the CNOP that link nutrition, agro-ecology and biodiversity.

39. At the Nyéléni centre, the project will support: (i) the rehabilitation of classrooms and of 21 dwellings for housing and cooking; (ii) the construction of a shed to store above ground tanks for fish farming; (iii) the construction of a henhouse for demonstrating purposes; (iv) the establishment of a poultry and fish food production facility; (v) a solar cooling system and the purchase of an incubator for chicks production; (vi) a child care centre for children accompanying women attending the trainings.

40. The vocational training that will be provided to the lead farmers will combine theoretical courses and short-term practical training. The lead farmers who have completed the basic training will undergo a

post-training assessment 3 months after the initial training in order to assess needs for further training. The young people trained by the lead farmers will take part in the evaluation of lead farmers. FAO will provide support for the evaluation of the nutrition training.

Activity 1.3: Identification and targeting of rural youth supported by the project

41. The purpose of this activity is to: (i) fully inform rural youth and their families about the opportunities offered by the project and the terms and conditions to be met in order to be eligible for project support; (ii) conduct interviews with rural youth and their families; (iii) carry out the final selection of rural youth to be supported.

42. To avoid discouraging young people with long waiting times, the selection of rural youth will be made annually for the cycle of projects to be financed in the current year. The different stages of selection of rural youth will be the following:

- i. **Information for POs:** Local POs are trained on the implementation of the project and the conditions of eligibility of young people, on the application tools and the selection grids.
- ii. **Collection of rural youth applications:** after having organized information and awareness-raising meetings for rural youth and their families about the opportunities offered by the project, local POs will encourage young people to fill out a questionnaire concerning their identity, marital status, livelihoods, current activities, and the choice of activity they wish to develop. The lead farmers in each village will assist young people in filling out questionnaires on their motivation to apply, with the support of a AOPP's facilitator (one per district).
- iii. **Pre-selection of rural youth candidates:** data processing will be carried out by the AOPP's facilitator and the analysis of the questionnaires will be carried out by a committee composed of AOPP, FENAFER and FENAJER for producing a list of pre-selected young people.
- iv. **Interviews and confirmations:** Based on the short-listed candidates, the local PO will conduct interviews with young people and their families to make a final selection. It is important for young beneficiaries to receive support from their families from the start (for investment decisions, for the agreement to provide youth with the necessary land, and for the harmonisation of the youth's economic activity with the family's other agricultural activities. A family member will also have to commit by providing a guarantee on the repayment of the credit. These prerequisites are to be met by the family for a young person to be selected. For the poultry farming, youth that already have ongoing activities with poultry will be preferred, as this not only demonstrates their willingness and motivation, but also enables them to start making profit relatively quickly.
- v. **Validation:** A technical and economic feasibility study of production units to be supported will be carried out by a service provider in order to take into account the current situation and the needs of the pre-selected beneficiaries. This will include an assessment of their farming units and the need for improving these farms, as well as of the input supply and the marketing system in order to determine the need for financial assistance. For the specific case of fish farming, a study on the availability of water and the use of drainage water during harvesting will be included in the technical feasibility study.
- vi. **Final selection of rural youth:** the final selection will be based on the interviews with the youth and their families as well as on the feasibility study. The CNOP, the AOPP, the FENAJER and the FENAFER (district level) will be involved in the selection of young people. The Director of the CRCR for the Sikasso region or the Director of the PO representing the AOPP at the district level will send the applications to the AOPP body at regional level in order to obtain a final validation of the candidates.
- vii. **Contractualisation:** a contract will be signed between the beneficiary, the PO of which he or she is a member and the AOPP at the district level, specifying the terms of financing, the

repayment conditions and the measures to be taken in the event of non-repayment. As a result of this process, a plan for training, follow-up and support of investments will be set up.

Activity 1.4: Support and training of rural youth to start up and execute IGAs

43. The purpose of this activity is to provide services to rural youth so that they can take ownership of their IGA plans and manage them satisfactorily. The following tasks will be carried out:

- i. ***Improve the quality and feasibility of income-generating activities:*** through working group meetings of 15 young people from the same village or cluster of neighbouring villages, participants will analyse all feasibility aspects of their ideas and adjust the design and implementation plan as needed. These meetings will allow youth to get familiar with and learn the technical and economic analysis of their IGAs. This activity will also make it possible to identify training needs to be met in order to conduct their IGAs.
- ii. ***Training and advisory support:*** After being trained at the Nyéléni centre, lead farmers will implement the lessons from the training on their own farms and will disseminate the training to the rural youths supported by the project (in plenary and through individual farm visits). Receiving individual visits during the implementation of their IGAs (one per month and per farm) will allow the young farmers to follow good practices in a timely manner (vaccinations, feeding by age, prophylaxis, etc.). The project will support the acquisition of supplementary equipment and the compensation to lead farmers for the coaching they will provide to rural youth. Lead farmers will receive CFAF 1,000 per month per young person (this cost is included in the amount of the loan). Each lead farmer will follow 15 youth within a radius of about 10 km. Besides the rural youth supported by the project, other village producers will also be able to benefit from the lead farmers' expertise. For the dissemination of good nutritional practices, lead farmers will conduct demonstrations targeting young beneficiaries but also about 15 additional women per village (especially women in reproductive age). Nutrition awareness sessions will target women in particular, as they are traditionally responsible for household chores, meal preparation and child care. For the organization of nutritional awareness sessions, lead farmers can also rely on the community health and nutrition relays of decentralized services of the State.

44. The above-mentioned tasks require pedagogical and coaching skills in order to facilitate the exchange with young people, to provide advice and to support youth empowerment. The project will finance the position of a facilitator (one per district) that will support the lead farmers. Additionally, from project start, consultants specializing in the two value chains will be mobilized to specify – jointly with the POs - the production model to be promoted among young people. It would be preferable to combine international and local expertise for the tasks of developing training modules and of carrying out practical demonstrations.

COMPONENT 2: Support to rural youth economic initiatives and private-sector partnerships

45. The component aims to support the successful development of young people's economic initiatives by granting them access to innovative financing, support from local POs and markets for fish and poultry value chains (thanks to the establishment of contractual relationships between the POs and the downstream actors of the two value chains).

Activity 2.1: Establish a financing mechanism for rural youth investments

46. The purpose of this activity is to stimulate rural youth investments through greater and easier access to funds from financial institutions. Negotiations conducted in Mali during the design of this project and of the FIER project have shown that banks are not willing to lend money directly to young people unless a guarantee fund is set up which covers at least 90% of the risk. Local POs will thus open (with the AOPP as co-signatory) a term deposit which will allow them to grant credits to rural youth. This model, which foresees that the POs manage the deposit and give credits to their members (in the case of this project, to

the targeted youth), has already been tested successfully in Mali by AVSF¹⁰. The project envisages opening the term deposit at a traditional bank, since the preferential rates applied via term deposits generally allow those banks to offer lower interest rates than those applied by microfinance institutions. The AOPP has already negotiated and obtained loans at preferential rates with the BMS. Similarly, APEJ has also set up appropriate financing tools for young people via traditional banks. While the BMS can be approached on the basis of this past collaboration with the AOPP, negotiations should be conducted with other local banks as well, in order to obtain the most suitable financial products with the most attractive interest rates. The total amount of the term deposit will be CFAF 1,081,188. It is expected that banks will contribute 10% of the amount of the term deposit. Bank contributions may increase during the life of the project.

47. The youth will receive a start-up loan to implement their project. She or he will commit to contribute 10% of the cost of the project in cash or in kind. The average amount of a project will be CFAF 600,000. The PO and the AOPP will use the account to ensure payment of providers and suppliers for the delivery of animals or equipment. By reimbursing the entire loan to the account, the youth will replenish the start-up loan fund. The AOPP and the local PO will organize a granting committee in order to benefit other rural youth of this loan, following the same procedure as for the initial loans. Replenishment of the start-up loan fund through repayments by young people will be strictly and regularly monitored by their POs and the AOPP in order to anticipate default. To keep monitoring arrangements operational on a long-term basis, the project will finance a team of three people at AOPP dedicated exclusively to work in the four districts to help rural young people monitor proper use of the MFI financing granted and the level of repayment.

48. Based on their experiences with microfinance, FIER, PRM and eventually also specialists in bank financing will promote the development of financial products adapted to young people in the target value chains. They will also assist CNOP and AOPP in setting up the mechanism and will facilitate negotiations with the banks. As a result of negotiations with the banks, it is expected that an interest rate between 8% and 10% will be agreed. The same rate will be applied to the young beneficiaries.

49. Credits for the 1,000 young people will be implemented gradually, as follows: 150 credits granted to young people in year 1; 700 in year 2; and 150 in year 3, with the last 6 months reserved for the consolidation of the process and the carrying out of at least 2 granting committees. In view of the activities carried out, loan duration is estimated to at least 18 months (this will be confirmed based on the results obtained on the school farms set up at the beginning of the project to obtain an economic benchmark of real village conditions).

Activity 2.2: Establishing value chain platforms in poultry and fish value chains

50. Both targeted value chains include many economic actors that lack organization and coordination among themselves and/or with the POs. Poor coordination sometimes leads to the production exceeding market demand. Further, both value chains — and especially the poultry value chain — occasionally face high competition from imported products. Good market knowledge and full coordination among actors is needed to ensure sustainable production and returns for the young rural producers. POs have a crucial role in supporting young people in planning their production and in developing relationships with other value chain actors to ensure that production meets market demand.

51. The setting-up of value chain platforms is based on the positive experience with value chain platforms for Arabic gum, meat and shea butter set up with the support of AVSF in 5 regions of Mali (including the 2 regions concerned by this project). The value chain platforms are designed to facilitate cooperation and dialogue in order to remove the main bottlenecks in the value chain and to negotiate minimum prices. From the beginning, the project will support extensive consultations between POs and upstream and downstream actors of the poultry and fish farming value chains in order to improve the performance of the value chain platforms. The signing of contracts between POs and value chain actors will take place outside the platforms. Value chain platforms will be set up both at district level to reflect as

¹⁰ This system of revolving loan was set up by AVSF in 2008 at Kita with the Regional Union of Cooperatives for the Use of Agricultural Equipment (URCUMAK). The loans granted to the local CUMAs covered an average amount of CFA 1 million repayable in 5 years. On the basis of the reimbursements, the Union then granted credits to the local CUMAs to reinforce their basic equipment until 2015. In 2016, the URCUMAK created 10 new CUMAs. The repayment rate is around 95%. In the same line of rotating credits, a credit on solar lamps and in improved cooking stoves were introduced with a repayment rate of 100% (60 groups concerned, almost 3,000 individual credits granted).

closely as possible the local realities, and at regional level to discuss cross-cutting issues. The organization of such platforms will be carried out by the AOPP.

52. Value chain platforms could include:

- AOPP and member of the POs
- The Chamber of Agriculture
- FENAFER and FENAJER
- Technical Services and relevant agencies
- Communities and the Regional Development Agency
- Representatives of lead farmers
- Representatives of young producers
- Traders, representatives of restaurateurs and of veterinarians
- Other projects and programs involved in the value chains
- Carriers
- Financial institutions

53. Value chain platforms could meet every 4 months in the first year. The institutionalization of value chain platforms will allow them to be supported by the Regional Development Agencies in the future. The reports of the value chain platforms will be broadcast on local radio stations. If necessary, these messages can also be used to announce the availability of produce (emptying of tanks or ponds, poultry brought to markets, etc.). The market actors involved will be suppliers of inputs and services, poultry and fish vendors and retailers in urban and rural markets, and intermediaries (including youth who buy chickens or fish from the villages in order to resell it to sales agents in the markets).

54. The project will also support consultation between POs and other value chain actors to: (i) determine operating rules to guide consultative platforms; (ii) determine the specifications and the contracts between POs and organized buyers in the poultry and fish value chains; and (iii) hold periodic assessments to evaluate the technical and financial performance of the contracts.

Activity 2.3: Capacity-building for local POs

55. This activity has two main purposes :

- i. Provide local POs in communes and villages with the necessary technical and organizational capacities to ensure proper implementation of project-supported activities (identification of young beneficiaries, follow-up of loan recovery, and monitoring of contracts agreed with upstream and downstream value chain actors).
- ii. Promote greater involvement and empowerment of rural youth in POs

56. POs will interface between rural youth, their suppliers and their buyers. Specifically, they will assist youth with group purchases of chicks and fingerlings, feed, tanks for fish farming, and other inputs as required, as well as with the planning of production cycles in order to match market opportunities with supply. POs will then group the produce from the young farmers and make bulk deliveries to buyers. These consolidation functions are essential for reducing the costs of acquiring inputs for production but also to deliver significant quantities to downstream actors.

57. Young people involved in this process will gradually acquire leadership skills. Further, their active involvement in the POs should improve their overall inclusion and promote good PO governance. AOPP at the regional level and local POs will identify the most dynamic and successful supported young people and include them into local PO and regional decision-making bodies. The participation of young producers' representatives in the value chain platforms will also help strengthen their commitment and leadership.

58. The project will provide support to POs located in the communities for: (i) participatory diagnostics of POs to determine capacity-building needs; (ii) preparation and validation of a capacity-building plan, including ways to assign responsibilities to dynamic young people; and (iii) implementation and monitoring of capacity-building plans.

IV. Implementation arrangements

A. Organisation of the implementation

59. **Project steering.** In view of the lessons learned to be documented on project implementation and the intention to scale up the project approach and arrangements in the future, project steering will include important stakeholders involved in the promotion of employment opportunities for young people in Mali. A steering committee will be set up at the project's outset. The committee's mandate will be to support sound project implementation by mobilizing various stakeholders and encouraging synergy and complementarity between the project and other similar or related interventions. As such, the steering committee will hold at least one meeting per year during the project implementation period to review progress and problems encountered. The committee will make recommendations for the implementation of activities and for the dissemination/sharing of lessons learned.

60. The steering committee will be composed of representatives of: (i) the ministries responsible for vocational training and youth, livestock, fisheries and agriculture; (ii) the FIER project; (iii) poultry and fish buyers; (iv) local financial institutions; (v) the Network of Farmers' and Agricultural Producers' Organizations of West Africa (ROPPA); and (vi) CNOP, AOPP, FENAJER and FENAFTER. Other projects and programs could be invited by the CNOP and AOPP to make presentations on their experiences.

61. The steering committee will function under the co-chairmanship of the CNOP / AOPP and one of the ministries represented, while the secretariat will be provided by CNOP's monitoring and evaluation (M&E) officer.

B. Coordination, management and monitoring of project implementation

62. CNOP¹¹ will be entirely responsible for coordinating and managing project implementation in the four districts. As the national platform bringing together federations of farmers' organizations in Mali, and considering that this project constitutes an opportunity to learn about promoting rural youth employment, CNOP will be the responsible of the project and the recipient of the grant. IFAD will sign an agreement delegating the management of the project's technical and financial implementation to CNOP.

63. CNOP will not set up a specific unit to coordinate activities and manage funds. The tasks relating to coordinating and managing project implementation will be taken on by its permanent staff. The project will support the strengthening of CNOP's office and information systems and will compensate the working time of CNOP staff engaged in coordinating and managing implementation (see Table 1).

64. CNOP will sign with AOPP a delegation of project management for field operations, specifying the roles and responsibilities of the two parties in technical, administrative and financial management. With its two regional coordination units in Sikasso and Koulikoro, AOPP will mobilize its staff and network of lead farmers to carry out activities to support and monitor rural youth, intermediation between young people and other actors as well as local financial institutions. AOPP will associate FENAJER and FENAFTER to enable them to internalize their capacities to support their members and, in the future, to replicate the approach and arrangements in other districts. A Memorandum of Understanding will be signed with FAO to support nutrition-related training activities.

65. In order to facilitate project implementation, an implementation manual specifying technical, financial and administrative procedures will be developed by a consultant. The manual will be submitted to IFAD for non-objection. Preparatory activities such as the definition of selection criteria (including environmental criteria), beneficiary application forms, administrative and financial procedures will be carried out during the next AVSF mission for the preparation of the manual. The AVSF mission will be funded on the \$ 130,000 allocated to IFAD for design and supervision.

¹¹ The organigramme has been submitted to IFAD.

Table 1: Responsibilities for each CNOP positon assumed by the project

Position	Roles and responsibilities
Director - CNOP	Coordination of project activities Organization of steering committees Consolidation of technical and financial reports Representation of the CNOP to IFAD and external consultants
Administrative and Financial Manager - CNOP	Consolidation of accounting Budgetary follow-up Financial reporting Internal Audit Representative or focal point of external and IFAD's auditors on financial management issues
Monitoring and Evaluation Officer - CNOP	Consolidate monitoring data Data analysis Technical Report Writing

Table 2: Matrix of responsibilities of different categories of actors in the implementation of the project

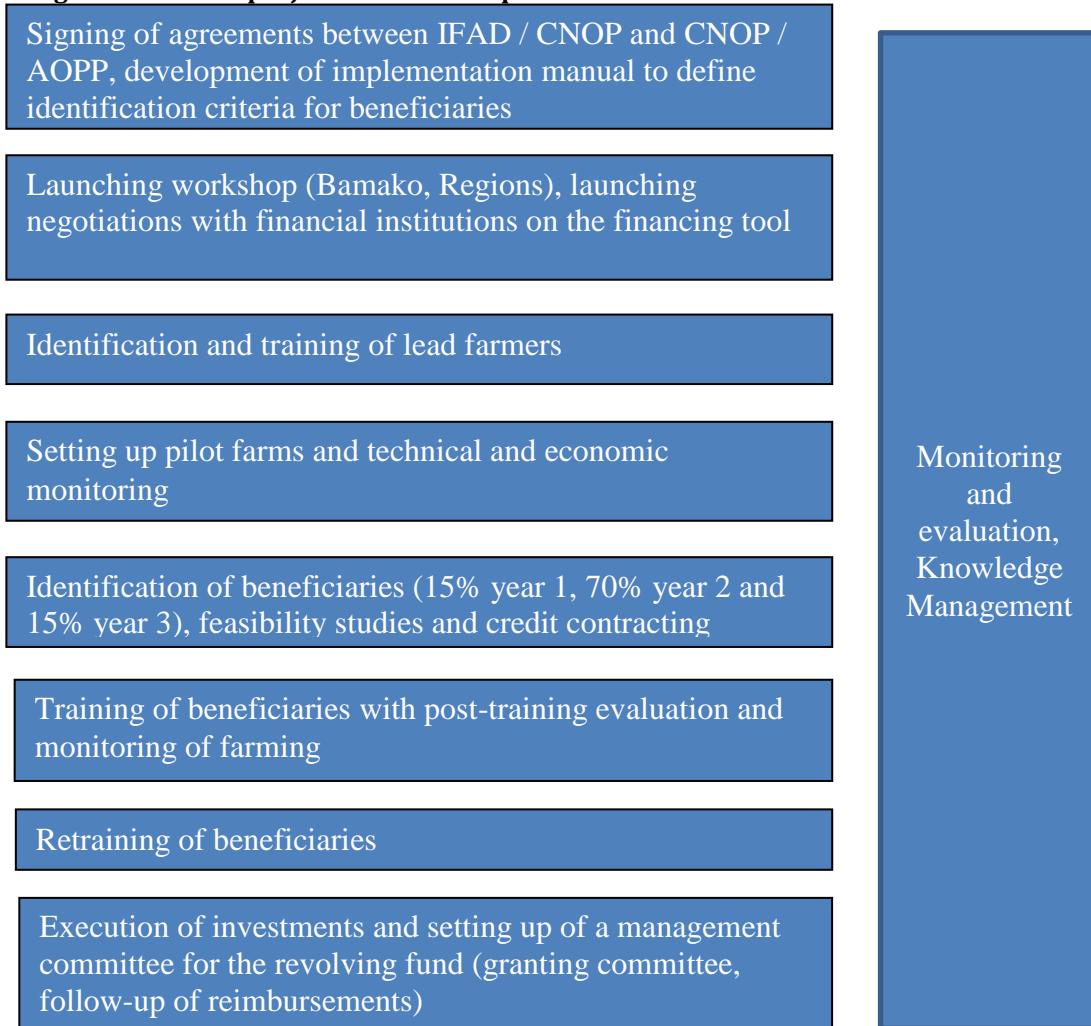
Territorial Level	PO	Roles	Activities for implementation
National	CNOP	Manager of technical and financial project implementation	<ul style="list-style-type: none"> - Youth training - Knowledge management - M&E of activities - Management of project funding and sending of budgetary follow-up to AOPP -Consolidation of technical and financial reports to be sent to IFAD -Coordination with other projects and stakeholders (including FAO for nutrition)
District	AOPP	Responsible for project operations in both regions	<ul style="list-style-type: none"> - Supporting start-up and implementation of IGAs - Setting up and operating investment financing arrangements - Setting up and coordinating consultative platforms with downstream actors - Capacity-building of local POs in contract management
Commune/village	Local PO	Proximity support for young people	<ul style="list-style-type: none"> -Identifying and targeting young people - Advisory assistance for implementation of IGAs - Consolidating supply of young people's products

Table 3: Functions in relation to the identification and monitoring of loan recipients

Structure	Function
CNOP – AOPP – FENAFER - FENAJER : National Level	<ul style="list-style-type: none"> Establishment of selection criteria for loan applications Preparation of loan applications Establishment of TORs for the review of district loan applications and validation at the regional level (weighted scoring scale) Establishment of TORs for operators responsible for technical and financial feasibility studies for pre-selected candidates, training, external audits Monitoring and internal audit, technical and financial quality at regional and district levels Consolidation of databases at the regional level and dissemination of information to FENAFER and FENAJER Knowledge management and dissemination of lessons learned Negotiation with the banks for the setting up of a suitable financial product
AOPP Regional level	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation of databases (district) and the transmission at the national level Final validation of beneficiaries at the regional level

Structure	Function
	Verification of consistency and absence of duplication with FIER and dissemination of information to FENAFER and FENAJER at regional level
AOPP district level (Sikasso, Yanfolila), FENAFER and FENAJER at district level	<p>Training of POs on filling out applications and support in filling out (mobilization of external providers)</p> <p>Training of POs on pre-selection of beneficiaries and participation in pre-selection (notice of no objection)</p> <p>Validation of technical and financial feasibility studies for pre-selected candidates</p> <p>Training of lead farmers on monitoring farming activities</p> <p>Synthesis of data and filling in the database with the information from the POs' members to be sent at the regional level</p> <p>Follow-up of reimbursements (at the PO member level)</p> <p>Project facilitator (1 per district): The project will fund a facilitator at the AOPP level on the follow-up of lead farmers in each district. This facilitator will fulfil the following functions: support lead farmers in training the youth; supervising the activity of the lead farmers through regular visits of a sample of farms; consolidation of farm data in the database; evaluation of lead farmers; monthly reporting to AOPP Director at the district or regional level; organization of internal monitoring missions of AOPP and CNOP; facilitation of the work of providers mobilized by the project (presentation, participation in debriefing, accompanying mission, evaluation, ...) and; support to local POs for the recovery of credits.</p> <p>The supervision of the project facilitator at the district level is provided by the AOPP Director at district or regional level (Koulikoro Region) through a mission of 5 days per month (enabling the Director to supervise all lead farmers each quarter). FENAFER and FENAJER will take part in these supervision missions.</p> <p>Lead farmers: training of youth; technical support to youth's farms (one visit per month per farm); monitoring of farming methods (feeding, veterinary health); application of treatments (paid on a pre-defined rate basis); data collection at farm-level and provision of monthly feedback at the district level, epidemiological surveillance. Each lead farmer would follow and support about 15 loan recipients within a radius of 10 km from her/his dwelling (meaning there will be 17 lead farmers per district and a total of about 68 lead farmers).</p>
Local POs	<p>Support their members in writing applications</p> <p>Pre-selection of candidates based on a scoring system (granting committee)</p> <p>Follow-up of members' reimbursements and proposing solutions in case of non-repayment upon due dates at the AOPP district level</p>
Technical services (social services, animal production and industry services, veterinary services, fisheries)	Training and internal evaluation of the mechanism
Service providers (consultancy firms, NGOs, FAO, other institutions)	<p>Support in drafting the project's procedure manual</p> <p>Support CNOP and AOPP in negotiating with banks</p> <p>Training: developing modules and facilitating training</p> <p>Contribute to the definition of selection criteria and scoring grids</p> <p>Support in drafting the TORs for providers</p> <p>Technical and economic feasibility study for pre-selected candidates on the loan</p> <p>Audit and external evaluation</p> <p>FAO's technical assistance for the development of training modules on nutrition, and for the monitoring and evaluation of nutrition-related training activities.</p>

Figure 2: General project execution sequence



C. Monitoring and Evaluation

66. The CNOP will be responsible for monitoring project outcomes. To this end, the CNOP will set up, from the beginning of the project, a mechanism and the tools for collecting and analysing information and will regularly produce a project progress report. In addition to its elected representatives, the CNOP will mobilise : (i) its technical coordinator, who will manage the overall project monitoring and evaluation at the national level; (ii) its administrative and financial officer to oversee the execution of project expenditures; and (iii) support staff.

67. The monitoring and evaluation system comprises:

- i. **A continuous monitoring of activities and results** based on the outcome indicators of the logical framework. In addition to the commonly used programming tools (annual operational programming, weekly, monthly and quarterly operational programming), the team will adopt simple mechanisms for monitoring activities and results obtained:
 - Daily monitoring and recording at poultry and fish farms (technical and economic data) ;
 - Internal mechanism set up by the team with partners and beneficiaries (regular assessment, socio-economic surveys, focus groups, monitoring factsheets on a sample of family farms (on economic, environmental, and social aspects) ;
 - Monthly meetings at the district and regional level on monitoring and programming of activities

- Holding of the Steering Committee every 4 months
- Field missions for supervision and support carried out by the national and regional level of the CNOP and the AOPP

ii. **Monitoring and evaluation of the project's outcomes** based on outcome indicators set out in the logical framework. The evaluation mechanism will include:

- An annual interim evaluation, involving all project stakeholders
- An external evaluation 3 years after the start-up of the project, carried out by an independent contractor

68. A simple system for collecting and managing information will be put in place in order to be fully operational and used by the CNOP and the AOPP. Every six months, a working day with the team members will be dedicated to an internal evaluation of the activities carried out, as well as of achieved and planned results. This evaluation will be presented and discussed during the Steering Committee meetings. In addition to the M&E system, knowledge management will be carried out throughout the project's lifetime (see section on knowledge management below). Project progress will be reported on a six-month basis to GAFSP-CU. IFAD and CNOP will agree on a system of reporting during the preparation of the Project Implementation Manual.

D. Work plan

69. The CNOP will regularly update the work plan for the 42-month duration of the project presented in Annex 2. Based on the progress of the activities, the work plan will be submitted annually to the Steering Committee for approval. The annual work plan and budget will be submitted to IFAD for no-objection.

V. Supervision, knowledge management and scaling up

A. Supervision

70. The amount allocated by GAFSP to CNOP is USD 2.61 million. A supplementary amount of USD 130 000 (equivalent to 5% of the total GAFSP financing) has been allocated to IFAD for the formulation of the design document as well as for the supervision of the project. This amount is directly managed by IFAD. IFAD will organize a project supervision mission each year. The aim is to provide stakeholders involved in the implementation with recommendations that can be used to increase project performance.

B. Knowledge Management

71. The CNOP will be responsible for knowledge management and for the dissemination of lessons learned to other POs of ROPPA as well as to the members of the steering committee. The CNOP will conduct this activity by mobilizing external experts. A yearly workshop that is as inclusive as possible will review different knowledge management products. Such products will be then disseminated in Mali among the Ministry of Agriculture, Livestock, and Fisheries; the Ministry of Professional Education and Youth, and the Ministry of Economy and Finance. They will also be disseminated to local communities and parliamentary assemblies. The community of technical and financial partners supporting Mali's agricultural and rural development will be involved as well. The CNOP will mobilize ROPPA in order to disseminate the project's learning products to POs throughout West Africa.

72. Participation of the FIER project in the steering committee will allow for a continuous exchange of experiences between these two projects in terms of supporting the training and integration of rural youth. The project also envisages exchange visits related to fish farming: an exchange visit to Guinea will allow to meet producers who have been working for 15 years on fish farming in ponds. Similarly, a visit to Bamako will allow to exchange with producers who conduct fish-farming activities in tanks.

C. Sustainability and scaling up

73. **Technical and financial sustainability.** The approach chosen for IGAs implementation prioritizes endogenous solutions, both in terms of inputs, good resilient production practices and access to domestic markets. Such an approach will significantly minimize external dependence, in particular for the supply of inputs and marketing. For each investment, profit and loss accounts will be developed with the beneficiaries. The depreciation of infrastructure and materials will be taken into account, and attention will be given to identifying sources of revenue that allow to continue developing the activity after project end. Continuous support by lead farmers after project end is made possible by the fact that the cost of lead farmers' monthly allowance is included in the loan granted to the beneficiaries. With regards to loans, the system proposed here is based on a revolving fund, allowing new youths to benefit from the start-up credit after repayment by the beneficiaries. A granting committee at the district level will be set up during the project lifetime. Access to the loan for new beneficiaries will certainly depend on reimbursement rates, but AVSF's experiences with POs in a similar context Southern Mali realized repayment rates ranging from 95 to 100% (depending on the activities being funded). This approach aims at gradually strengthening the use of banking services in commercial transactions. It also aims at enabling the rural youth to negotiate more substantial loans with the banks at the end of the project.

74. **Institutional sustainability.** The project is implemented by agricultural professional organizations with a mandate to provide relevant responses to the needs of their members. These institutions have a lifetime that is not limited to that of the project and will therefore be in a position to continue disseminating relevant lessons learned. The project will pay particular attention to encouraging good governance and effective management of human resources in POs, as well as partnerships with other actors, both public and private. In addition, the presence of the Regional Development Agency in the value chain platforms should make it possible to institutionalize the platforms within these agencies. This has already been done for the shea and meat value chain platforms developed by AVSF in the same regions as this project.

75. **Environmental sustainability.** An agro-ecological approach will be promoted in poultry production, for both environmental and economic reasons (financial difficulties for beneficiaries to acquire chemical inputs and pesticides). Poultry droppings will be used for gardens or fields. As for fish farming, used tank- and fish-pond water can be re-used to water the gardens, or be reinjected in the backwaters. Fish smoking and its possible impact on deforestation will be limited as the project promotes the sale of fresh fish. Nevertheless, special attention must be paid to this risk in the Kati and Dioila districts, where the use of wood for cooking is significant and natural regeneration is slow (Sahelian zone). The veterinary products used in this project are subject to marketing authorization. Lead farmers will be trained on the destruction of packaging.

76. **Scaling up.** The composition of the Steering Committee and the ownership of the expected project results will provide a favourable basis for encouraging the public authorities to disseminate and scale up the approach and mechanisms of vocational training and economic inclusion developed by the project. The two value chains targeted by this project are included in the national and regional policy documents for the improvement of food security in Mali. The participation of public technical services in supervision missions, the provision of technical datasheets and training modules as well as the knowledge management activities will enable these local services and the National Directorates concerned to include the project's lessons into national programs.

77. **Impact on food security and improvement of nutritional status.** In terms of food security, the use of cereals for the production of poultry and fish food does not compete with the population's food needs as there is already a surplus in maize production in the targeted districts. Similarly, the increased maize needs are not expected to result in land-clearing to increase maize food production units as surpluses are well above the needs of these units. The project will promote food security and improve nutritional status by: (i) promoting the diversification of production with products (chicken and fish) that are rich in protein and micronutrients; (ii) training and awareness-raising on good nutrition practices.

VI. Budget and financing

A. Project cost per component/activity

78. The overall project budget (including the co-financing) amounts to USD 2,810,000, of which USD 130,000 will be allocated to IFAD for design and supervision costs and USD 2,680,000 (including co-financing of USD 70,000 by beneficiaries) will be allocated to CNOP. The beneficiaries will mobilize their own funds to receive the start-up loan, and will thus finance 2.4% of the overall cost. In addition to the financial contribution requested, the beneficiaries will contribute land, local materials and unskilled labour for the construction of the farming infrastructure. This in-kind contribution will cover an estimated 30% of infrastructure costs. With a financial contribution estimated at 6% plus the participation in kind, beneficiaries contribute about 36% of the start-up loan fund. The high level of investment per beneficiary is necessary in order to set up economic activities that quickly start generating sufficient revenues enabling the rural youth to repay the loans and to gain an income that is interesting enough to hold them from migrating.

79. The subsidy granted to the CNOP will consolidate the achievements (trainings and infrastructures of Nyéléni) and develop sustainable tools for the scaling up of the project's actions. Being the confederation of many national POs and responsible for implementing various projects, the CNOP is in a good position to scale up the activities of this project to other beneficiaries. The subsidy granted to CNOP for the strengthening of its capacity to provide training and advisory support will thus respond to the project's internal needs, but is also intended to have an impact on other beneficiaries, throughout the duration of the project and especially after GASFP funding ends.

B. Project financing

80. The exchange rate at the time of drafting the project document is around CFAF 605 for 1 USD, but as a precautionary measure, the exchange rate used here for calculating the budget is CFAF 550 for 1 USD, in order to take into account a possible decline in the exchange rate. The interim evaluations will allow a revision of the available budget on an annual basis. These revisions will be submitted to IFAD for non-objection.

81.

Table 4: Funding sources

Sources de financement	Montant en \$	%
GAFSP	2 610 000	97.39
Cofinancement	70 000	2.61
Total project	2 680 000	
IFAD overhead costs	130 000	
Grand Total	2 810 000	

Table 5: Financing Budget requested to GAFSP by Expenditure Categories in US \$

Cat. No	Catégorie de dépenses	GAFSP	Co-financement	Total
1	Consultancy services	239 200	-	239 200
2	Services, goods and inputs	40 532	-	40 532
3	Salaries and allowances	127 966	-	127 966
4	Workshops, seminars	407 774	-	407 774
5	Equipments and materials	52 625	-	52 625
6	Civil engineering	100 000	-	100 000
7	Grant funds	1 107 529	70 000	1 117 529
8	Operation costs	338 218	-	338 218
9	Overhead & Management costs	196 156	-	196 156
Budget Total (without IFAD overhead)		2 610 000	70 000	2 680 000
		IFAD overhead costs	130 000	130 000
Budget with IFAD overhead cost				2 810 000

The breakdown of the budget in USD, by activity, outcome and component for the financing requested from GAFSP is presented in Annex 3.

VII. Financial management

A. Procurement

82. Procurement will be conducted in accordance with IFAD guidelines and the government public procurement code. To the extent possible, the contracts will be grouped in such a way as to attract tenderers, promote competition and obtain better offers. Contracts for supplies, services and construction will be awarded on the basis of Invitations to Tender, in accordance with the procurement plan. Procurement procedures will be put in place at the start of the project and will be validated by IFAD through no-objection notice.

B. Financial Management System

83. The total budget for the project is set out in this proposal. At the start of the project, a monthly budget per line and per partner (CNOP / AOPP) will be defined and presented to the steering committee. The Annual Work Plan and Budget (AWPB) will be submitted to IFAD's no-objection notice. A monthly budget monitoring is carried out throughout the project. The financial report is presented to the steering committee and is included in the project report. The accounting is held on a professional software (currently, the CNOP uses the TOMPRO software and the AOPP uses Ciel Compta). AOPP will purchase the TOMPRO software and train its staff in order to ensure compatibility between the CNOP and AOPP accounts. The accounting and eligibility of the supporting documents is reviewed monthly by the Administrative and Financial Officer of the CNOP. A designated bank account in USD will be opened

specifically for this project at CNOP. A drawdown account in local currency will be opened at AOPP. Funding requests from the CNOP to IFAD will be in accordance with the terms of the IFAD - CNOP contract. The CNOP will disburse the funds to the AOPP on the basis of a request for a quarterly transfer (see cash flow diagram in Annex 9). This will be an advance payment that is justified by the provision of invoices in order to be able to receive the next advance on the basis of an annual budget. Budget monitoring and cash and bank statements allow adjustments to be made to quarterly transfers.

84. An inventory of fixed assets is kept up to date and is subject to physical control at the end of the year. Every three months, the Administrative and Financial Officer of the CNOP verifies the accounting documents on an amount representing 70% of the expenses. Vehicle logs are monitored on a monthly basis to verify fuel consumption and consistency with fuel and vehicle maintenance expenditures.

85. The financial reports will be produced at least every 6 months based on the template requested by IFAD. The processing system will be saved regularly to avoid the loss of project financial information.

86. During the IFAD supervision missions, IFAD's Financial Management Department (FMD) will review the procedures and overall financial, administrative and accounting system of the CNOP and the AOPP to ensure that they are consistent and reliable in generating the right information for auditing the accounts. In the event that adjustments are necessary, the project will support the upgrading of the procedures and the overall financial, administrative and accounting system of the CNOP and the AOPP.

C. Arrangements for audit

87. The project will be subject to an annual external audit of the financial statements as prescribed by IFAD guidelines. This audit will be carried out in accordance with international auditing standards and in accordance with IFAD's audit guidelines. The audit will be carried out by an audit firm approved in Mali and recruited on the basis of a national invitation to tender. The recruitment of the auditor and the terms of reference will be in full compliance with IFAD procedures and subject to no-objection notification by IFAD.

ANNEXES

Annex 1: Logical Framework

Description	Indicator	Means of verification	Assumptions
Objective: support the setting up of sustainable economic activities for rural youth	90% ¹² of supported Income Generating Activities (IGAs) are viable and profitable after 18 months	Project activity reports ; data from the monitoring of IGAs	Support and cohesion from the young beneficiaries' families
	90% of loans are paid back	Project activity reports	Respect of contractual terms by all actors
	20 contracts are signed between POs and actors in the two value chains for the marketing of poultry and fish produced by supported IGAs	Signed contracts	Respect of contractual terms
	80 % of women and 75 % of their children achieve the minimum dietary diversity	Baseline and final survey on dietary diversity conducted on 300 beneficiaries	Absence of droughts
COMPONENT 1: Targeting and strengthening of training supply			
<i>Outcome 1 : 1 000 rural youth trained for managing IGAs in the poultry and fish-farming value chains</i>	500 young men and 500 young women are trained	Activity reports from CNOP and AOPP	Buy in by youth and their families of the project approach
<i>Output 1.1 : targeting tools for assessing youth's motivation and negotiating with their families are elaborated</i>	1 targeting guide and 1 guide for negotiation with the families are developed	AOPP Activity reports	Availability of experienced human resources
<i>Output 1.2. : a training system adapted to rural youth's need is developed in the two value chains</i>	Capacities fo Nyéléni training centre strengthened 4 training modules developed 95 % of beneficiaries adopt the techniques and best practices disseminated through the training 80 % of beneficiaries adopt at least 5 good nutrition practices after the training A team of 4 AOPP facilitators and 68 lead farmers support and monitor the beneficiaries IGAs	Assessment of physical, educational and infrastructural acquisitions CNOP Activity Report Technical reports on poultry and fish production Knowledge Attitudes and Practices Survey (CAP) coupled with the Food Diversity Score Survey Contracts and activity reports for facilitators	Sound management of acquisitions Availability for adaptation of modules Engagement by lead farmers Capacity of POs to identify lead farmers Capacity of lead farmers to pass on the knowledge acquired through the training
COMPONENT 2: Support for rural youth economic initiatives and private-sector partnerships			
<i>Outcome 2: IGAs are set up and are functional</i>	90% of IGAs are consolidated	AOPP Activity reports	Permanent and consistent adherence of rural youth to entrepreneurial initiatives
<i>Output 2.1: a financing mechanism for rural youth is operational</i>	A partnership agreement signed between a local financing institution and the POs 90% of loans granted are reimbursed	Convention signed	POs capacity to make an adequate offer
<i>Outcome 3: The loan recipients and their POs ensure marketing and procurement for the poultry and fish farming IGAs financed by the project</i>	75% of the volumes produced by the beneficiaries of loans are marketed	AOPP Activity reports	Timely availability of funding
<i>Output 3.1: Value chain platforms are set up for each of the two value chains and in each of the 4 districts</i>	The 4 Value chain platforms are functional and meet every 4 months	Minutes of value-chain platforms meetings	Interest of stake-holders in the two value chains to engage in value-chain platforms

¹² This survival rate for IGAs is aligned to the one estimated for the FIER project

Description	Indicator	Means of verification	Assumptions
Output 3.2: Support is provided to grassroots FOs to strengthen their organizational, technical and financial capacity to provide inputs, services and marketing to their members	Organization of training sessions for PO management Input supply and marketing plans developed Number of purchase and marketing agreements Financial contributions from young farmers to their POs	Training reports Plans AOPP Activity reports	Availability and motivation of downstream actors
Output 3.3: Agreements with private sector entities attract investment and funds into PO-Private sector partnerships	% of agreements where investment and funds contribute to the partnerships Amount of funds leveraged from private actors	AOPP Activity reports	
COMPONENT 3 : Management, implementation, monitoring and capitalisation			
Outcome 4: Project activities are capitalised and diffused	An analysis of the technical, economic, social and environmental results is carried out and disseminated	Project Results Analysis Report	A monitoring and evaluation system is in place to provide data Maintenance of updated monitoring booklets
Output 4.1: Training modules are validated and disseminated, technical sheets prepared and disseminated, a capitalization film is produced and put online	Production of a poultry training module, a fish training module, a nutrition module and production of a capitalization film	Training modules Film	Availability of consultants Good quality translation
Output 4.2: A national closing workshop allows the dissemination of project information to the Mali TFPs and the National Directorates concerned	Organization of a national workshop with presentation of results and recommendations for scaling up the project	Workshop report/minutes List of participants	Availability of participants

Annexe 2: Plan de travail

Activités	Année 1				Année 2				Année 3				An 4	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Composante 1: Ciblage et renforcement du dispositif de l'offre														
1.1 Identification et ciblage des relais paysans														
Elaboration de la grille de critère et validation par un atelier														
Information et sensibilisation des OP membres par Cercle														
Lancement des candidatures pour les relais paysans	15%					70%			15%					
Sélection des relais paysans	15%					70%			15%					
Formation des relais paysans sur leur domaine d'activité (aviculture ou pisciculture)														
Réalisation des fermes écoles (1 par Cercle et 1 à Nyéléni)		15%												
1.2 Identification et ciblage des jeunes ruraux (15%année 1, 70 % année 2, 15 % année 3)														
Elaboration de la grille de critère et validation par un atelier de validation														
Elaboration des dossiers de candidature des bénéficiaires														
Information et sensibilisation des OP membres par Cercle		15%				70%			15%					
Information et sensibilisation des jeunes ruraux et des familles			15%											
Lancement des candidatures pour les jeunes ruraux	15%					70%			15%					
Pré-sélection des jeunes ruraux		15%				70%			15%					
Entretien avec les jeunes ruraux et les familles présélectionnées		15%				70%			15%					
Etudes de faisabilité technique et économique chez les jeunes ruraux présélectionnés			15%				70%			15%				
Atelier de sélection définitive des candidatures au niveau Régional			15%			70%			15%					
1.3 Renforcement des capacités matérielles et techniques du centre de formation														
Adaptation des modules de formation aux besoins complémentaires des jeunes ruraux sur l'aviculture, la pisciculture et la nutrition														
Réalisation des infrastructures sur le Centre de Nyéléni														
Acquisition du matériel pour le Centre de Nyéléni														
1.4 Recrutement et formation de l'agent d'accueil des bébés et jeunes enfants du centre de Nyéléni														
1.5 Formation professionnelle adaptée des jeunes ruraux sur la pisciculture en intégrant les notions de nutrition liées à la production piscicole														
Formation initiale sur l'aviculture des Relais Paysans	Pilot e													
Séances de sensibilisation et de démonstration au niveau des villages par les relais paysans et l'animateur Cercle														
Evaluation post formation aviculture														
Formation de recyclage sur l'aviculture														
Appui conseil des jeunes ruraux sur leur exploitation avicole par les relais paysans														
1.6 Formation professionnelle adaptée des jeunes ruraux sur la pisciculture en intégrant les notions de nutrition liées à la production piscicole														
Formation initiale sur la pisciculture														
Séances de sensibilisation et de démonstration au niveau des villages par les relais paysans et l'animateur Cercle														
Formation de recyclage sur la pisciculture														
Appui conseil des jeunes ruraux sur leur exploitation piscicole par les relais paysans														
1.7 Formation professionnelle adaptée des jeunes ruraux sur les bonnes pratiques nutritionnelles														
Formation initiale sur la nutrition														
Séances de sensibilisation et de démonstration au niveau des villages par les relais paysans et l'animateur Cercle														
Evaluation post formation nutrition														
Formation de recyclage sur la nutrition														
1. Accompagnement pour le montage et la mise en œuvre des AGR														
Elaboration participative du canevas des dossiers de candidature et des études de faisabilité														
Appui au montage par les OP des dossiers de candidature														

Validation de la faisabilité technique et financière des dossiers présélectionnés	15%		70 %	70 %		15%		
Composante 2: Appui aux initiatives économique des jeunes ruraux et partenariats avec le secteur privé								
2.2 Mise en place et fonctionnement d'un mécanisme de financement des investissements des jeunes ruraux								
Négociation et sélection des institutions de financement des crédits								
Fonds de Subvention "coup de pouce" sur les investissements (bâtiment d'élevage + fonds de roulement 18 mois)		15 %	15 %		70 %	70 %	15%	
Subvention sur la mise en place d'un broyeur mélangeur et un fonds de roulement 3 mois sur la production locale niveau Cercle d'aliment volaille et pisciculture								
2.3 Mise en place et fonctionnement des concertations entre OP et acteurs en aval								
Ateliers, séminaires, réunions Table filière, spot radio								
2.4 Renforcement des capacités des OP à la gestion des contrats et des crédits								
Ateliers, séminaires, réunions								
Frais de déplacement et missions								
Coûts de fonctionnement								
Composante 3 : Pilotage, mise en œuvre, suivi et capitalisation								
3.1 Contractualisation et gestion de la mise en œuvre								
Signature de la convention entre FIDA et CNOP et de la convention CNOP - AOPP								
Mise en place du dispositif de coordination et de gestion								
3.2 Mise en place d'un manuel de procédures techniques, administrative et financière du projet et des outils de suivi								
Mobilisation de consultants pour l'élaboration du manuel de procédures								
Validation du manuel de procédures par la CNOP, l'AOPP et le FIDA								
3.3 Réunion du comité de pilotage pour la programmation mensuelle et annuelle des activités								
Sessions du comité de pilotage								
3.4 Atelier de lancement du projet								
3.5 Mise en place du système de Suivi évaluation								
Elaboration des outils de suivi du projet et des bases de données avec mise en place d'un processus de collecte, de remontée des informations et de traitement des données								
3.6 Rapports techniques et financiers du projet								
Elaboration et soumission des rapports techniques et financiers								
3.7 Audit et évaluation du projet								
Supervision interne (suivi qualité) par la CNOP et l'AOPP au niveau national								
Audit interne des comptes par la CNOP et l'AOPP								
Evaluations externes du projet								
Audits financiers externes								
Mission de supervision du FIDA	A programmer par le FIDA							
3.8 Gestion des connaissances et capitalisation par la production de fiches techniques et de fiches méthodologiques								
Collecte et traitement des données par l'AOPP et la CNOP								
Organisation d'ateliers d'écriture pour la capitalisation								
Elaboration et validation des produits de capitalisation								
Validation et diffusion des produits de capitalisation								
3.9 Réalisation d'un film de capitalisation du projet								
Ecriture et validation du scénario								
Recrutement du prestataire et tournage du film	Tournage par séquence des actions significatives du projet au fil du temps							
Montage et validation du film de capitalisation								

Annexe 3 : Budget

Tableau n°1 : Répartition du budget par composantes et activités en \$ US

Composante 1: Ciblage et renforcement du dispositif de l'offre									
COMPOSANTES	Cat	année 1	année 2	année 3	année 4	Total	Total GAFSP	Co-financement	Total
Identification et ciblage des jeunes ruraux	A	6 273	16 091	6 273	0	28 637	28 637	-	28 637
Ateliers, séminaires, réunions de validation	4	2 273	11 091	2 273		15 637	15 637		15 637
Frais de déplacement et missions	8	2 500	3 000	2 500		8 000	8 000		8 000
Coûts de fonctionnement	8	1 500	2 000	1 500		5 000	5 000		5 000
Formation professionnelle adaptée des jeunes ruraux	A	321 558	19 909	2 209	818	344 494	344 494	-	344 494
Formation aviculture	4	91 200				91 200	91 200		91 200
Formation pisciculture	4	16 800				16 800	16 800		16 800
Consultant international sur la formation en pisciculture	1	5 000	3 000			8 000	8 000		8 000
Formation de base nutrition	4	12 300				12 300	12 300		12 300
Assistance technique nutrition	1	1 200				1 200	1 200		1 200
Matériel de formation	2	2 350				2 350	2 350		2 350
Formation de recyclage nutrition	4		11 000			11 000	11 000		11 000
Séance de sensibilisation nutritionnelle	4	1 600	1 600			3 200	3 200		3 200
Création d'un poste degarderie pour les enfants à Nyéléni	3	1 636	1 636	1 636	818	5 726	5 727		5 727
Echanges visites pisciculture	4	5 455				5 455	5 455		5 455
Unités de démonstration pilote aviculture	2	8 318				8 318	8 318		8 318
Unités de démonstration pilote pisciculture	2	16 364				16 364	16 364		16 364
Unités de démonstration pilote fumage	2	2 500				2 500	2 500		2 500
Fonds investissements de démonstration	2	5 000				5 000	5 000		5 000
Alphabétisation de base et alphabétisation fonctionnelle	4	30 000				30 000	30 000		30 000
Fonds de formation salarié CNOP AOPP	4	8 182				8 182	8 182		8 182
Prestation démultiplication village par relais paysan	3	573	2 673	573		3 819	3 818		3 818
Génie Civil pour le Clfa de Nyéléni	6	100 000				100 000	100 000		100 000
Equipements et Matériels	5	13 080				13 080	13 080		13 080
Accompagnement pour le montage et la mise en œuvre des AGR	B	21 825	41 850	16 825	10 000	90 500	90 500	-	90 500
Elaboration participative du canevas des dossiers de candidature et des études de faisabilité	4	5 000				5 000	5 000		5 000
Appui au montage par les OP des dossiers de candidature	1	2 625	12 250	2 625		17 500	17 500		17 500
Validation de la faisabilité technique et financière des dossiers présélectionné	1	4 200	19 600	4 200		28 000	28 000		28 000
Service de consultants	1	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000	40 000		40 000
Sous-total de la composante 1		349 656	77 850	25 307	10 818	463 631	463 631	0	463 631

[Click here and insert EB ././.]

Composante 2: Appui aux initiatives économiques des jeunes ruraux et partenariats avec le secteur privé									
COMPOSANTES	Cat	année 1	année 2	année 3	année 4	Total	Total GAFSP	Co-financement	Total
		258 579	756 783	162 168	0	1 177 530	1 107 529	70 000	1 177 529
Fonds de Subvention "coup de pouce" sur les investissements (bâtiment d'élevage + fonds de roulement 18 mois)	7a)	222 168	756 783	162 168		1 141 119	1 071 118	70 000	1 141 118
Subvention sur la mise en place d'un broyeur mélangeur et un fonds de roulement 3 mois sur la production local niveau Cercle d'aliment volaille et pisciculture	7a)	36 411				36 411	36 411		36 411
Mise en place et fonctionnement des concertations entre OP et acteurs en aval	B	32 727	32 727	32 727	21 819	120 000	120 000	0	120 000
Ateliers, séminaires, réunions Table filière, spot radio	4	32 727	32 727	32 727	21 819	120 000	120 000		120 000
Renforcement des capacités des OP à la gestion des contrats	B	0	25 500	0	0	25 500	25 500	0	25 500
Ateliers, séminaires, réunions	4		10 000			10 000	10 000		10 000
Service de consultants	1		4 500			4 500	4 500		4 500
Frais de déplacement et missions	8		10 000			10 000	10 000		10 000
Coûts de fonctionnement	8		1 000			1 000	1 000		1 000
Sous-total de la composante 2		291 306	815 010	194 895	21 819	1 323 030	1 253 029	70 000	1 323 029

Composante 3 : Pilotage, mise en œuvre, suivi et capitalisation									
COSPOSANTES	Cat	année 1	année 2	année 3	année 4	Total	Total GAFSP	Co-financement	Total
Réunions du Comité de Pilotage	C	2 200	2 400	2 200	2 200	9 000	9 000	-	9 000
Ateliers, séminaires, réunions	4	2 200	2 400	2 200	2 200	9 000	9 000		9 000
Coordination et gestion de la mise en œuvre	C	132 720	65 720	92 720	45 598	348 758	348 758	0	348 758
Frais de déplacement et missions CNOP / AOPP niveau national	8	6 500	6 500	6 500	6 500	26 000	26 000		26 000
Véhicule de coordination	8	40 000				40 000	40 000		40 000
Coûts de fonctionnement véhicule CNOP / AOPP niveau national	8	8 000	8 000	8 000	5 000	29 000	29 000		29 000
Coordinateur CNOP 20% du temps	3	4 380	4 380	4 380	2 190	15 330	15 330		15 330
Coordinateur AOPP 20% du temps	9	4 380	4 380	4 380	2 190	15 330	15 330		15 330
RAF CNOP 30% du temps	3	6 540	6 540	6 540	3 270	22 890	22 890		22 890
RAF AOPP 30% du temps	9	6 540	6 540	6 540	3 270	22 890	22 890		22 890
Suivi Capitalisation BD CNOP 30% du temps	3	6 540	6 540	6 540	3 270	22 890	22 890		22 890
Suivi Capitalisation BD AOPP 30% du temps	3	6 540	6 540	6 540	3 270	22 890	22 890		22 890
Chauffeur	3	3 300	3 300	3 300	1 650	11 550	11 550		11 550
Ateliers, séminaires et réunions	4	5 000	5 000	5 000	5 000	20 000	20 000		20 000
Service de consultants (situation de référence et situation finale)	1	15 000		15 000		30 000	30 000		30 000
Frais de gestion: contribution locatives	5	6 000	6 000	6 000	3 000	21 000	21 000		21 000
Frais de gestion: contribution communication	8	6 000	6 000	6 000	3 000	21 000	21 000		21 000
Frais de gestion (contribution aux charges de personnel, locatives, communication)	9	8 000	8 000	8 000	3 988	27 988	27 988		27 988
Mise en œuvre des activités opérationnelles (soutien à l'AOPP - Bureau Central et 2 bureaux régionaux)	C	84 199	65 654	65 654	34 076	249 583	249 582	-	249 582
Frais de déplacement et missions	8	8 000	8 000	8 000	5 000	29 000	29 000		29 000
Coordinateur Région Koulikoro AOPP 40% du temps	9	4 368	4 368	4 368	2 184	15 288	15 288		15 288
Coordinateur Région Sikasso AOPP 40% du temps	9	4 368	4 368	4 368	2 184	15 288	15 288		15 288
Comptable Région Sikasso AOPP 40% du temps	9	4 368	4 368	4 368	2 184	15 288	15 288		15 288
Comptable Région Koulikoro AOPP 40% du temps	9	4 368	4 368	4 368	2 184	15 288	15 288		15 288
4 Directeur OP Cercle 40% du temps	9	8 736	8 736	8 736	4 368	30 576	30 576		30 576
Coûts de fonctionnement	8	10 000	10 000	10 000	5 000	35 000	35 000		35 000
Animateurs projet	3	17 455	17 455	17 455	8 727	61 092	61 091		61 091
Matériel informatique animateur	5	6 545				6 545	6 545		6 545
Moto animateur	5	3 636				3 636	3 636		3 636
Coût de fonctionnement animateurs	8	3 491	3 491	3 491	1 745	12 218	12 218		12 218
Frais de déplacement et missions animateurs	8	500	500	500	500	2 000	2 000		2 000
Équipements et Matériels, logiciel	5	8 364				8 364	8 364		8 364
Gestion des connaissances et capitalisation	C	45 000	28 000	28 000	63 000	164 000	164 000	-	164 000
Service de consultants	1	45 000	10 000	10 000	45 000	110 000	110 000		110 000
Ateliers, séminaires, réunions	4		16 000	16 000	16 000	48 000	48 000		48 000
Biens et services	2		2 000	2 000	2 000	6 000	6 000		6 000
Audits et évaluation	C	30 500	30 500	30 500	30 500	122 000	122 000		122 000
Service de consultants	8	30 000	30 000	30 000	30 000	120 000	120 000		120 000
Ateliers, séminaires, réunions	4	500	500	500	500	2 000	2 000		2 000
Sous-total composante 3		294 619	192 274	219 074	175 374	893 341	893 341	-	893 340
SOUIS-TOTAL COMPOSANTES		920 580	1 104 134	447 275	208 011	2 680 000	2 610 000	70 000	2 610 000
Coûts de supervision FIDA		85 000	15 000	15 000	15 000	130 000	130 000		130 000
TOTAL GENERAL		1 005 580	1 119 134	462 275	223 011	2 810 000	2 740 000	70 000	2 740 000

Tableau n°2 : Budget récapitulatif par composante et par source de financement en \$ US

Sources de financement	Montant \$	% du budget du projet (GAFSP et cofinancement)
Composante 1: Ciblage et renforcement du dispositif de l'offre	463 631	17.30
Composante 2: Appui aux initiatives économique des jeunes ruraux et partenariats avec le secteur privé	1 323 029	49.37
Composante 3 : Pilotage, mise en œuvre, suivi et capitalisation	893 340	33.33
Total du budget du projet (GAFSP et cofinancement)	2 680 000	
		Montant \$ % du financement GAFSP pour couts d'administration FIDA
Cout de supervision FIDA	130 000	4.63
Total du projet en incluant les couts d'administration pour le FIDA	2 810 000	

Tableau n°3 : Commentaires sur le budget

Composante 1: Ciblage et renforcement du dispositif de l'offre						
COMPOSANTES	Cat	Total	Total GAFSP	Co-financement	Total	Commentaires/% du budget total
Identification et ciblage des jeunes ruraux	A	28 637	28 637	-	28 637	1.07
Ateliers, séminaires, réunions de validation	4	15 637	15 637		15 637	2 ateliers par Cercle/ an, 2 ateliers/an/Région (atelier de pré-sélection et atelier de validation des études de faisabilité)
Frais de déplacement et missions	8	8 000	8 000		8 000	Supervision par le niveau national et Régional (6 supervisions par an x 3 (2 régions + niveau national))
Coûts de fonctionnement	8	5 000	5 000		5 000	Fournitures de bureau, fonctionnement véhicule, téléphone, autres services
Formation professionnelle adaptée des jeunes ruraux	A	344 494	344 494	-	344 494	12.85
Formation aviculture	4	91 200	91 200		91 200	Formateurs locaux, supports, hébergement, restauration et per diem (formation de base 6 jours et recyclage 3 jours)
Formation pisciculture	4	16 800	16 800		16 800	Formateurs locaux, supports, hébergement (formation de base 6 jours et recyclage 3 jours)
Consultant international sur la formation en pisciculture	1	8 000	8 000		8 000	Mobilisation de ressources externes afin de compléter la qualité de l'offre de formation locale
Formation de base nutrition	4	12 300	12 300		12 300	Formation de base
Assistance technique nutrition	1	1 200	1 200		1 200	Elaboration des modules de nutrition
Matériel de formation	2	2 350	2 350		2 350	matériel et intrants démonstration
Formation de recyclage nutrition	4	11 000	11 000		11 000	
Séance de sensibilisation nutritionnelle	4	3 200	3 200		3 200	indemnités pour démultiplication villages
Création d'un poste degarderie pour les enfants à Nyéléni	3	5 727	5 727		5 727	Garderie des enfants accompagnant les femmes en formation
Echanges visites pisciculture	4	5 455	5 455		5 455	Déplacement, perdiem, hébergement,...tout frais compris
Unités de démonstration pilote aviculture	2	8 318	8 318		8 318	Investissement + frais de fonctionnement sur 6 mois
Unités de démonstration pilote pisciculture	2	16 364	16 364		16 364	Investissement + frais de fonctionnement sur 6 mois
Unités de démonstration pilote fumage	2	2 500	2 500		2 500	Investissement + frais de démonstration
Fonds investissements de démonstration	2	5 000	5 000		5 000	Innovation en cours de test par l'AOPP sur frigo solaire, les couveuses artisanales, démonstration culinaires,....
Alphabétisation de base et alphabétisation fonctionnelle	4	30 000	30 000		30 000	Prestataires locaux + évaluation externe service technique
Fonds de formation salarié CNOP AOPP	4	8 182	8 182		8 182	Formation informatique, comptable, technique,...
Prestation démultiplication village par relais paysan	3	3 818	3 818		3 818	indemnité pour les paysans relais pour assurer la diffusion de la formation
Génie Civil pour le CIFA de Nyéléni	6	100 000	100 000		100 000	Réfection des bâtiments du centre de Nyéléni
Equipements et Matériels	5	13 080	13 080		13 080	Equipement et matériel du centre de Nyéléni
Accompagnement pour le montage et la mise en œuvre des AGR	B	90 500	90 500		90 500	3.38
Elaboration participative du canevas des dossiers de candidature et des études de faisabilité	4	5 000	5 000		5 000	
Appui au montage par les OP des dossiers de candidature	1	17 500	17 500		17 500	
Validation de la faisabilité technique et financière des dossiers présélectionné	1	28 000	28 000		28 000	
Service de consultants	1	40 000	40 000		40 000	
Sous-total de la composante 1		463 631	463 631	-	463 631	

Composante 2: Appui aux initiatives économique des jeunes ruraux et partenariats avec le secteur privé						
COMPOSANTES	Cat	Total	Total GAFSP	Co-financement	Total	Commentaires et % du budget total
Accompagnement pour le montage et la mise en œuvre des AGR	B	90 500	90 500	-	90 500	3.38
Elaboration participative du canevas des dossiers de candidature et des études de faisabilité	4	5 000	5 000		5 000	Forfait incluant prestation consultant + mission et atelier de validation et pré test
Appui au montage par les OP des dossiers de candidature	1	17 500	17 500		17 500	Consultant : montant de 14 dollars par dossier x 1 250 dossiers, 15% année 1, 60% année 2, 25% année 3
Validation de la faisabilité technique et financière des dossiers présélectionnés	1	28 000	28 000		28 000	Consultant : montant de 28 dollars par dossier x 1 000 dossiers, 15% année 1, 70% année 2, 15% année 3
Service de consultants	1	40 000	40 000		40 000	Appui à la mise en place du dispositif et évaluation externe intermédiaire du système et des élevages
Mise en place et fonctionnement d'un mécanisme de financement des investissements des jeunes	B	1 157 029	1 087 028	70 000	1 157 029	43.17
Fonds de Subvention "coup de pouce" sur les investissements (bâtiment d'élevage + fonds de roulement 18 mois)	7	1 124 869	1 054 868	70 000	1 124 869	1000 bénéficiaires au minimum de prêts, cofinancement par apport financiers des bénéficiaires de prêts
Subvention sur la mise en place d'un broyeur mélangeur et un fonds de roulement 3 mois sur la production locale niveau Cercle d'aliment volaille et pisciculture	7	32 160	32 160		32 160	Subvention fabrique d'aliment local + fonds de roulement
Mise en place et fonctionnement des concertations entre OP et acteurs en aval	B	50 000	50 000	-	50 000	1.87
Ateliers, séminaires, réunions Table filière, spot radio	4	50 000	50 000		50 000	table filière (3 réunions par an (4 cercles + 2 régions*2 filières)
Renforcement des capacités des OP à la gestion des contrats	B	25 500	25 500	-	25 500	0.95
Ateliers, séminaires, réunions	4	10 000	10 000		10 000	Atelier de formation niveau Cercle sur la réalisation de contrats commerciaux et l'organisation de la commercialisation
Service de consultants	1	4 500	4 500		4 500	Module de formation et animation des ateliers de niveau cercle
Frais de déplacement et missions	8	10 000	10 000		10 000	Per diem et déplacement participants formations
Coûts de fonctionnement	8	1 000	1 000		1 000	
Sous-total de la composante 2		1 323 029	1 253 028	70 000	1 323 029	

Composante 3 : Pilotage, mise en œuvre, suivi et capitalisation						
COMPOSANTES	Cat	Total	Total GAFSP	Co-financement	Total	Commentaires et % du budget total
Réunions du Comité de Pilotage	C	9 000	9 000	-	9 000	0.34
Ateliers, séminaires, réunions	4	9 000	9 000		9 000	4 réunions par an
Coordination et gestion de la mise en œuvre	C	348 758	348 758	-	348 758	13.01
Frais de déplacement et missions CNOP / AOPP niveau national	8	26 000	26 000		26 000	4 missions par an x pers x 5 jours x 65 \$/jr
Véhicule de coordination		40 000	40 000		40 000	
Coûts de fonctionnement véhicule CNOP / AOPP niveau national	8	29 000	29 000		29 000	
Coordinateur CNOP 20% du temps	9	15 330	15 330		15 330	Supervision du programme, consolidation des rapports d'activités et financiers
Coordinateur AOPP 20% du temps	9	15 330	15 330		15 330	Supervision du programme, consolidation des rapports d'activités et financiers
RAF CNOP 30% du temps	9	22 890	22 890		22 890	Consolidation de la comptabilité et établissement des rapports financiers
RAF AOPP 30% du temps	9	22 890	22 890		22 890	Consolidation de la comptabilité et établissement des rapports financiers
Suivi Capitalisation BD CNOP 30% du temps	3	22 890	22 890		22 890	Mise en place du système de suivi évaluation et consolidation des données
Suivi Capitalisation BD AOPP 30% du temps	3	22 890	22 890		22 890	Mise en place du système de suivi évaluation et consolidation des données
Chauffeur	3	11 550	11 550		11 550	
Ateliers, séminaires et réunions	4	20 000	20 000		20 000	Rencontres de niveau Cercle et Région
Service de consultants (situation de référence et situation finale)	1	30 000	30 000		30 000	Enquête de situation de référence Score de diversité alimentaire et enquête CAP moyens d'existence
Frais de gestion (contribution aux charges de personnel, locatives, communication)	5,8,9	69 988	69 988		69 988	
Mise en œuvre des activités opérationnelles (soutien à l'AOPP - Bureau Central et 2 bureaux régionaux)	C	249 583	249 583	-	249 583	9.31
Frais de déplacement et missions	8	29 000	29 000		29 000	Supervision de terrain
Coordinateur Région Koulikoro AOPP 40% du temps	9	15 288	15 288		15 288	Supervision des activités niveau Cercle et coordination régionale
Coordinateur Région Sikasso AOPP 40% du temps	9	15 288	15 288		15 288	Supervision des activités niveau Cercle et coordination régionale
Comptable Région Sikasso AOPP 40% du temps	9	15 288	15 288		15 288	Consolidation de la comptabilité et établissement des rapports financiers niveau région
Comptable Région Koulikoro AOPP 40% du temps	9	15 288	15 288		15 288	Consolidation de la comptabilité et établissement des rapports financiers niveau région
4 Directeur OP Cercle 40% du temps	3	30 576	30 576		30 576	Coordination des activités, supervision des animateurs et rapports d'activité niveau Cercle
Coûts de fonctionnement	8	35 000	35 000		35 000	
Animateurs projet	3	61 091	61 091		61 091	Un animateur projet par Cercle
Matériel informatique animateur	5	6 545	6 545		6 545	Equipement animateur
Moto animateur	5	3 636	3 636		3 636	Equipement animateur
Coût de fonctionnement animateurs	9	12 218	12 218		12 218	Equipement animateur
Frais de déplacement et missions animateurs	8	2 000	2 000		2 000	Per diem pour mission Région et Bamako
Equipements et Matériels	5	8 364	8 364		8 364	Equipement et matériel Région et cercle
Gestion des connaissances et capitalisation	C	164 000	164 000	-	164 000	6.12
Service de consultants	9	110 000	110 000		110 000	Mise en place manuel de procédures et d'un système de suivi évaluation, appui à la tenue d'ateliers d'écriture, appui à la rédaction et formalisation des capitalisations, réalisation d'un film de capitalisation et de fiches techniques
Ateliers, séminaires, réunions	4	48 000	48 000		48 000	
Biens et services	2	6 000	6 000		6 000	
Audits et évaluation	C	122 000	122 000		122 000	0.05
Service de consultants	8	120 000	120 000		120 000	Audit financier externe annuel, évaluations intermédiaires et finales
Ateliers, séminaires, réunions	4	2 000	2 000		2 000	Atelier de restitution des évaluations et audits
Sous-total composante 3		893 341	893 341	-	893 341	

Annexe 4a : Risques et gestion des risques

Dans la mise en œuvre du projet, les risques ci-après ont été identifiés comme susceptibles de réduire les performances du projet voire d'entraver la réalisation des résultats. Le tableau ci-dessous présente les principaux risques et les moyens prévus pour leur mitigation.

Risque	A priori	Mesure de mitigation	A posteriori
Mise en œuvre du projet Disponibilité des ressources humaines de qualité au sein des OP (CNOP et AOPP)	modéré	Motivation du personnel par la contractualisation sur la durée du projet Renforcement des capacités du personnel Formation du personnel financier au FIDA Procédures de gestion financière et pour la éligibilité de dépenses	faible
Bonne gouvernance des OP (CNOP, AOPP, et de base)	modéré	Subsidiarité entre les niveaux d'organisation des OP Renforcement des capacités des OP de base à travers les projets FIDA en cours Intégration des jeunes ruraux dans les instances des OP Missions de supervision FIDA une fois par an	faible
Bonne gestion des fonds du projet (CNOP)	modéré	Evaluation en début du projet du système de gestion et des ressources humaines Plan de renforcement du système de gestion et des ressources humaines Audit annuel des comptes Missions de supervision FIDA une fois par an	faible
Motivation des acteurs en aval à nouer des relations formelles/contractuelles	modéré	Sensibilisation des acteurs en aval sur les avantages de relations contractuelles Accompagnement des acteurs en aval à s'organiser et à lever des financements auprès des banques	faible

Une analyse FFOM du projet permet de faire ressortir en outre :

Forces	Faiblesses
<u>Organisation</u> : <ul style="list-style-type: none"> CNOP et AOPP au niveau national fortement structuré avec cadres expérimentés Dispositif de secrétariat et comptable au niveau national et des Régions (et au niveau Cercle pour la Région de Sikasso) Expérience de mise en place d'actions d'envergure touchant un nombre important de membres par l'AOPP (semences, formation,...) 	<u>Organisation</u> : <ul style="list-style-type: none"> Les instances de niveau Cercle et Région de l'AOPP maîtrisent peu le document de projet Faible niveau d'alphabétisation chez les femmes (à confirmer lors de l'identification des bénéficiaires) Documents administratifs (CI, carte NINA, actes de naissance) pas toujours présents chez les femmes Faible présence de l'AOPP au niveau Cercle sur Kati et Dioïla et peu de

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Centre de Nyéléni et expérience de la CNOP dans la diffusion de formations <p><u>Technique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience de mise en place de crédit sur l'ensemble des Cercles par l'AOPP et/ou par ses OP membres Complémentarité avec le projet FIER (géographique, modalités de financement) Expérience confirmée de membres de l'AOPP, d'ONG/bureaux d'études et Etat sur les activités proposées (pisciculture et aviculture) <p><u>Economique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Répond à un besoin d'accroissement des capacités d'investissement et de fonds de roulement pour les membres 	<p>personnel AOPP sur les Cercles de Yanfolila et Sikasso</p> <ul style="list-style-type: none"> AOPP avec peu de cadre technique au niveau régional et 1 secrétaire au niveau de la Région de Koulikoro (risque de surcharge de travail) Actions de crédit très diversifiées et parfois avec taux très élevé Centre de Nyéléni excentré par rapport aux Cercles ciblés par le projet <p><u>Technique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau technique des bénéficiaires hétérogène et non application systématique des formations Nombre faible du personnel des services techniques Faible ou pas de suivi technique par l'AOPP au niveau local Niveau et rôle très hétérogène des paysans pilote Coût de l'aliment industriel élevé Pas de production d'alevins et de poussins dans 3 Cercles sur 4 (existe à Sikasso) Pas d'intégration de l'impact nutritionnel direct et indirect du projet <p><u>Economique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Peu ou pas de suivi économique des activités (AOPP et bénéficiaires) Pas de possibilité de démultiplication avec le système de crédit proposé actuellement
Opportunités	Menaces
<p><u>Organisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Engouement significatif pour l'amélioration de la production avicole et piscicole Possibilité de redynamisation des OP avec la fourniture de nouveaux services (crédit, aliment, suivi technique et économique,...) <p><u>Technique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Maillage de vétérinaires privés existants Présence de producteurs de poulets Wassaché Centre de l'IER spécialisé dans le poulet Wassaché Nombreux producteurs investis dans l'amélioration de l'aviculture et un peu sur la pisciculture <p><u>Economique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Marché disponible sur l'aviculture (Bamako, chef-lieu de Région, Mines) 	<p><u>Organisation :</u></p> Clientélisme sur l'octroi des crédits à des personnes ne pouvant mener l'activité <ul style="list-style-type: none"> 250 bénéficiaires par Cercle semblent au-delà des capacités de suivi du dispositif actuel de l'AOPP Mise en place de crédit à la fin de l'action sans possibilité d'accompagnement post projet Risque d'inéligibilité de dépenses sur le projet pour la CNOP/AOPP Temps très court de mise en œuvre du projet <p><u>Technique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Maladie de Newcastle endémique Non-respect des recommandations techniques par les bénéficiaires Qualité irrégulière de la poudre de poisson et du maïs Action nouvelle pour l'AOPP et la CNOP (pisciculture, nombre de bénéficiaires avec suivi de proximité)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Aliment volaille importé et matières premières disponible localement Demande croissante en protéine animale Présence de banques et d'institutions de microfinance sur les Cercles ciblés Possibilité de services communs (aliment volaille, aliment poisson) : 250 bénéficiaires + promoteurs hors membres AOPP Dispositif de crédit du projet FIER, autres expériences de crédits autogérés par des OP 	<p><u>Economique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Attrait des mines pour les jeunes dans le Cercle de Yanfolila et donc risque de non remboursement élevé Risque de surendettement de certains membres bénéficiant déjà d'autres actions de crédit Taux d'intérêt très élevé des institutions de microfinance Faible taux de remboursement des bénéficiaires Risque de concurrence accrue sur le marché (projet + initiatives privées + programme d'Etat) Nombre élevé de crédits sur un temps très court avec risque de ne pouvoir accorder l'ensemble des crédits avant la fin de l'action

Autres points d'attention à prendre en considération sur la mise en œuvre du projet :

- Nouveau découpage régional à prévoir durant la phase de mise en œuvre avec pour corollaire la création de nouveaux organes pour l'AOPP ?
- Nombre de membres des OP à jour de leur cotisation ? Afflux de nouveaux membres au sein des OP bénéficiaires du projet ?
- Risque de départ des jeunes femmes hors du village pour leur mariage et donc prévoir un plan B sur le remboursement du prêt.
- Risque de départ des jeunes vers les zones d'orpaillage
- Déplacement réduit des femmes pour les formations (raisons sociales, femmes chef de ménage,...).

Mesures d'atténuation inscrites dans ce document par rapport aux faiblesses et aux menaces :

Faiblesses	Mesure d'atténuation
<p><u>Organisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les instances de niveau Cercle et Région de l'AOPP maîtrisent peu le document de projet Faible niveau d'alphabétisation chez les femmes (à confirmer lors de l'identification des bénéficiaires) Documents administratifs (CI, carte NINA, actes de naissance) pas toujours présents chez les femmes Faible présence de l'AOPP au niveau Cercle sur Kati et Dioïla et peu de personnel AOPP sur les Cercles de Yanfolila et Sikasso AOPP avec peu de cadre technique au niveau régional et 1 secrétaire au niveau de la Région de Koulikoro (risque de surcharge de travail) Actions de crédit très diversifiées et parfois avec taux très élevé (jusqu'à 14 % sur le Cercle de Yanfolila) 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser sur chaque Cercle une présentation du projet (AOPP et représentant, FENAFER, FENAJER) Organiser des séances d'alphabétisation de base et alphabétisation fonctionnelle sur les supports de suivi des élevages Participation financière des bénéficiaires sur l'établissement des cartes NINA Transfert de suivi aux OP de base via les relais paysans pour tous les Cercles d'intervention, AOPP de niveau Cercle assurant la supervision des paysans-relais Recrutement de prestataires pour les études de faisabilité technique et économique sur les dossiers de candidature présélectionnés pour l'aviculture Formation des AOPP de niveau Cercle sur le crédit, harmonisation des modalités de crédit au sein d'un même Cercle par l'AOPP Formation des éleveurs relais et cadre AOPP niveau Cercle à Nyéléni et diffusion des

<ul style="list-style-type: none"> Centre de Nyéléni excentré par rapport aux Cercles ciblés par le projet <p><u>Technique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau technique des bénéficiaires (y compris paysans pilotes) hétérogène et non application systématique des formations Nombre faible du personnel des services techniques Faible ou pas de suivi technique par l'AOPP au niveau local (nombre insuffisant de personnel) Niveau et rôle très hétérogène des paysans pilote/formateurs endogènes Coût de l'aliment industriel élevé Pas de production d'alevins et de poussins dans 3 Cercles sur 4 (existe à Sikasso) Pas d'intégration de l'impact nutritionnel direct et indirect du projet <p><u>Economique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Peu ou pas de suivi économique des activités (AOPP et bénéficiaires) Pas de possibilité de démultiplication avec le système de crédit proposé actuellement 	<p>formations en cascade dans les villages avec contrôle qualité par cadre AOPP</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation de base + recyclage + suivi ponctuel sur les techniques de production, spécifier dans le contrat de crédit le respect strict des recommandations techniques (aliment, santé), financement sur subvention de 4 à 5 atelier de production piscicole de démonstration Possibilité de mobilisation ponctuelle sur les formations de niveau Cercle Développer les compétences des paysans pilote, mobiliser des prestataires pour des évaluations internes intermédiaires Renforcement et suivi des paysans pilote par animateur projet AOPP Développer une production locale de niveau cercle d'aliment volaille et éventuellement piscicole Développer des unités de production Wassaché en année 2 auprès des bénéficiaires ayant des infrastructures un niveau technique suffisant et production d'alevin en année 1 sur les fermes pilote piscicole Développer un suivi (enquête de situation de référence et de fin de projet sur le score de consommation et score de diversité alimentaire) Systématiser la mise en place de cahier de suivi sur chaque élevage (cahier suivi caisse, cahier de suivi technique) et intégrer cela dans le contrat de prêt. Mettre en place un fonds de crédit autogéré par OP qui s'autoalimente par les remboursements des premiers bénéficiaires et qui via un comité d'octroi bénéficie à d'autres membres de l'OP via une institution de micro finance
Menaces	Mesure d'atténuation
<p><u>Organisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Clientélisme sur l'octroi des crédits à des personnes ne pouvant mener l'activité 250 bénéficiaires par Cercle semblent au-delà des capacités de suivi du dispositif actuel de l'AOPP Mise en place de crédit à la fin de l'action sans possibilité d'accompagnement post projet Risque d'inéligibilité de dépenses sur le projet pour la CNOP/AOPP Temps très court de mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de critères de choix objectifs et uniforme pour tous les bénéficiaires Mettre en place un dispositif de suivi basé sur les éleveurs relais et un animateur par Cercle spécifique pour la supervision de ces relais (voir paragraphe ci-après) Mettre en place dans le contrat de prêt, une cotisation pour assurer le suivi post projet (nécessaire pour la démultiplication des prêts) Mise en place d'un manuel de procédure adapté aux exigences du FIDA (et validé par le FIDA), audit annuel externe des comptes Prévoir une évaluation à mi-parcours permettant de juger de la pertinence ou non d'une prolongation

<p><u>Technique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maladie de Newcastle endémique et pouvant survenir plusieurs fois par an • Non-respect des recommandations techniques par les bénéficiaires • Qualité irrégulière de la poudre de poisson et du maïs • Action nouvelle pour l'AOPP et la CNOP (pisciculture, nombre de bénéficiaires avec suivi de proximité) <p><u>Economique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attrait des mines pour les jeunes dans le Cercle de Yanfolila et donc risque de non remboursement élevé • Risque de surendettement de certains membres bénéficiant déjà d'autres actions de crédit • Taux d'intérêt très élevé des institutions de microfinance • Faible taux de remboursement des bénéficiaires • Risque de concurrence accrue sur le marché (projet + initiatives privées + programme d'Etat) • Nombre élevé de crédits sur un temps très court avec risque de ne pouvoir accorder l'ensemble des crédits avant la fin de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> • Systématiser la vaccination (4 fois par an) avec formation des éleveurs relais sur le traitement prophylactique • Mise en place d'un cahier des charges dans le contrat de prêt, suivi par les paysans pilote, suivi par échantillonnage de l'AOPP niveau Cercle, évaluation externe par prestataire • Production par Cercle d'aliment volaille (antenne AOPP ou OP selon les Cercles) • Plan de formation de base et de recyclage de l'AOPP et la CNOP, mobilisation de prestataires spécialisés au moins 3 fois par an • Prévoir dans le dossier de candidature une personne dans la famille qui pourrait poursuivre l'activité en cas d'abandon par le bénéficiaire initial • Indiquer dans le dossier de candidature la présence ou non d'en-cours de dettes et de crédit, mise en place d'une base de données prêt du projet au niveau Cercle. • Soit se servir de ces institutions pour sécuriser l'argent (compte d'épargne) ou mise en place d'une caution permettant de négocier le taux d'intérêt (réduction du risque) • Prévoir dans les contrats de prêt les mesures en cas de non remboursement (caution solidaire de la famille, retrait de matériel (possible uniquement pour la pisciculture en bac), poursuite en justice • Contrat de commercialisation, introduire commerciaux sur le démarchage en année 1 et 2 du projet (un pour chaque cercle et un niveau Bamako), organisation des producteurs et OP sur la commercialisation directe • Adapter le nombre de crédits au niveau d'avancement du projet, anticiper une prolongation de la durée du projet.
---	---

Annexe 4b : Description du processus de consultation entre les OP et les autres parties prenantes des Chaînes de Valeur

La CNOP Mali a procédé à des consultations auprès des OP de base des régions de Koulikoro et de Sikasso en vue de recueillir leurs préoccupations et leurs suggestions pour la conception de la présente proposition.

Quatre équipes (1 élu d'OP et 1 technicien par équipe) ont animé les consultations avec les acteurs sur le terrain du 23 au 24 mars 2016. Les équipes ont échangé les acteurs sur (i) leurs difficultés et contraintes de leurs activités professionnelles, (ii) l'idée de projet à soumettre au GAFSP et sa pertinence par rapport à leur situation, (iii) les besoins d'appui pour lever les principales contraintes à leurs activités professionnelles. Un accent particulier a été mis sur les préoccupations et priorités des jeunes et des femmes.

Les rencontres ont regroupé les catégories d'acteurs suivantes :

- Exploitants et exploitantes Agricoles
- Organisations paysannes
- Services techniques et administratifs
- ONG évoluant dans le domaine de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Collectivités territoriales
- Organisations de la société civile

Les préoccupations exprimées en ce qui concerne les jeunes ruraux ont été (i) l'absence d'activités économiques conduites d'une manière autonome pour des revenus, (ii) le manque d'accompagnement pour informer sur les opportunités économiques à saisir, (iii) l'accès à des financements adaptés.

Les acteurs ont également fait part de leurs expériences actuelles en matière d'aviculture et de pisciculture et ont souligné les insuffisances à corriger, notamment la formation professionnelle pour avoir une maîtrise technique dans la conduite des activités.

La CNOP a ensuite conduit des consultations avec le projet FIER intervenant en matière de formation professionnelle et d'insertion des jeunes. Ce projet financé par le FIDA a comme approche partenariale une forte implication des OP. Les échanges ont permis de retenir (i) la pertinence de l'idée du projet de la CNOP, (ii) la complémentarité géographique et thématique des deux interventions.

En mars 2017, un atelier de partage des différents éléments de ce document ont été partagé lors d'un atelier de 2 jours avec la présence d'une vingtaine de personnes de la CNOP et de l'AOPP y compris des représentants venus des 4 Cercles. Cela a permis d'asseoir la stratégie sur la sélection et les modalités de mise en place du prêt coût de pouce et d'affiner les éléments du budget.

Annexe 4c : Description de la filière piscicole

Résumé exécutif

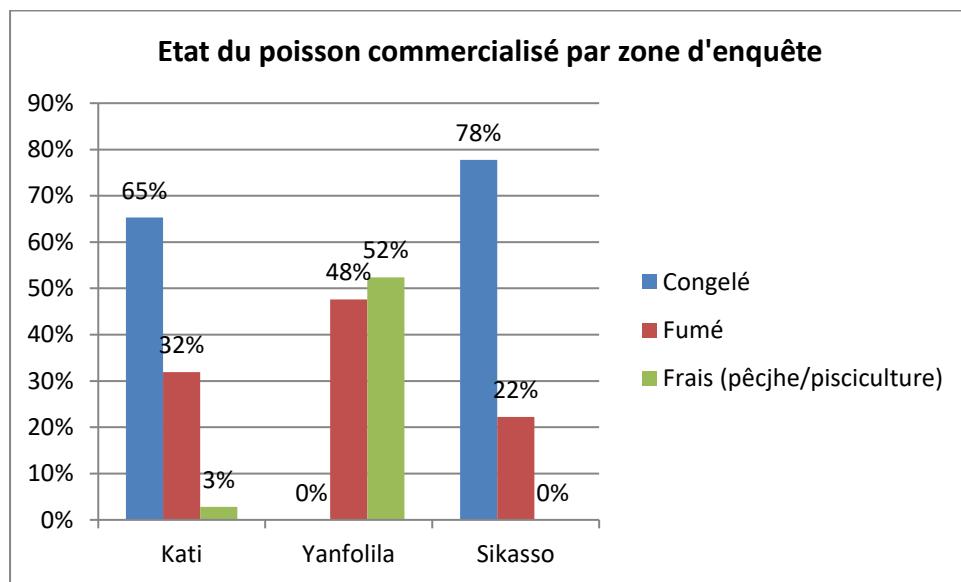
La présente enquête a couvert l'ensemble des acteurs de commercialisation du poisson présents sur place pendant la période de collecte de données dans chaque zone.

Plusieurs espèces de poisson sont commercialisées sur les marchés des zones enquêtées. Il s'agit entre autres des carpes, des silures et autres espèces pêchées localement dans les mares et /fleuve et aussi des poissons de mer.

L'étude a révélé également qu'on dénombre plusieurs acteurs de vente les jours de foire contrairement aux jours ordinaires. Quant au prix de vente du poisson, il ne diffère pas entre les jours de foire et les jours ordinaires. Le commerce de vente en gros du poisson n'est pas répandue dans les zones d'enquête excepté Sikasso.

Selon les zones d'enquête les vendeurs de poisson s'approvisionnent le plus souvent à plusieurs dizaines de Km. A Dioïla par exemple, certains commerçants s'approvisionnent à partir de Bamako. C'est aussi le cas pour certains vendeurs de Yanfolila qui s'approvisionnent à partir de Sikasso.

Etat du poisson commercialisé par zone d'enquête

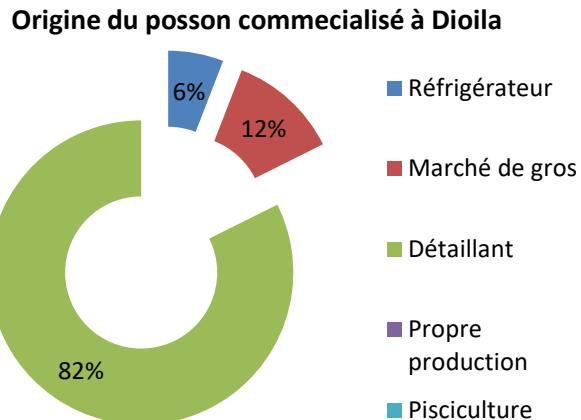


A Kati, ville voisine de Bamako avec beaucoup de salariés résidents, c'est essentiellement du poisson congelé qui est commercialisé (65%). 1/3 du poisson commercialisé sur Kati est constitué du poisson fumé. Le poisson frais est peu commercialisé à Kati.

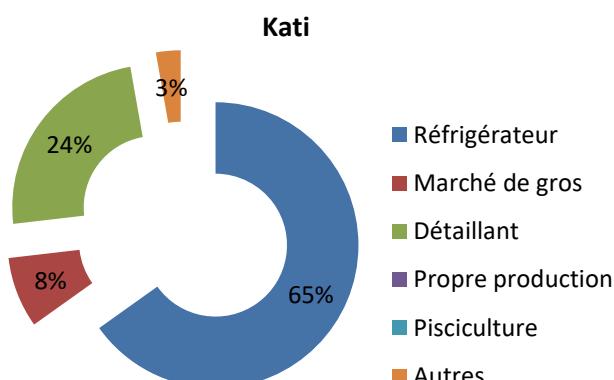
A Yanfolila, plus de la moitié du poisson commercialisé est issu de la pêche traditionnelle dans les mares et fleuves. Le poisson congelé est presque inexistant sur le marché à Yanfolila car très peu d'acheteurs et aussi compte tenu de la faible couverture en électricité.

A Sikasso, grande ville avec une activité économique plus dynamique que Yanfolila, plus de ¾ du poisson commercialisé est constitué du poisson congelé. Le poisson fumé représente 1/5 du poisson commercialisé.

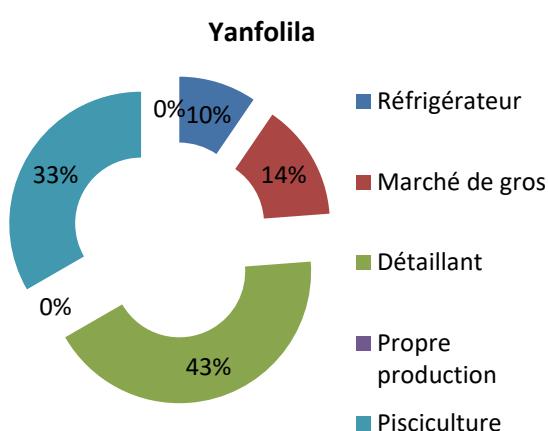
Origine du poisson commercialisé par zone d'enquête



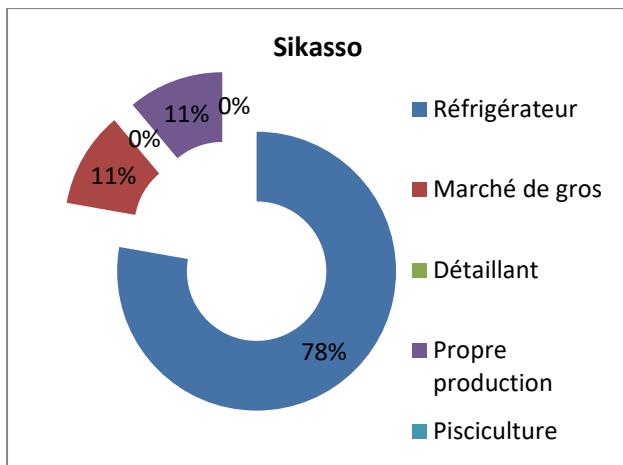
A Dioïla, plus de 82% du poisson commercialisé est du fait des détaillants. D'après l'enquête, ce commerce est plus florissant les jours de foire (chaque Mardi). Pendant les jours de foire, on dénombre plus d'acteurs contrairement au prix qui ne diffère pas des jours ordinaires.



A Kati 65% du poisson est commercialisé dans des réfrigérateurs. Il s'agit du poisson congelé et cela est favorisé par la disponibilité permanente de l'électricité. Le marché des détaillants occupe environ ¼ du marché de vente du poisson.



Comme à Dioïla, à Yanfolila le poisson commercialisé est essentiellement du fait des détaillants et de la pisciculture. Le poisson vendu par les détaillants représente plus de 40% du poisson commercialisé dans la zone. 1/3 du poisson commercialisé à Yanfolila est constitué par la pisciculture.



A Sikasso, le poisson est commercialisé en grande partie dans des réfrigérateurs (78%). Comme c'est apparu plus haut, il s'agit essentiellement du poisson congelé le plus souvent importé de la côte d'Ivoire. L'électricité est disponible et permanente dans la ville, ce favorise l'utilisation des réfrigérateurs pour ce type de commerce.

Prix de vente du poisson au Kg

		Prix FCFA /kg		
		Minimum	Moyenne	Maximum
	Carpe	1 000	1 900	3 500
	Silure	1 250	2 500	4 000
	Capitaine	2 200	2 500	2 750
	Autres espèces	1 000	1 250	1 500

Le prix de vente moyen du poisson au Kg varie de 1500 FCFA à 2500 FCFA selon l'espèce vendue. Le prix le plus relevé atteint souvent 4000 FCFA pour les silures. La carpe est aussi souvent très bien vendu jusqu'à 3500 FCFA. Le prix de vente du poisson varie aussi en fonction de l'état du poisson.

		Prix FCFA /kg		
		Minimum	Moyenne	Maximum
Etat du poisson	Congelé	800	1 500	2 250
	Fumé	1 500	2 500	4 000
	Frais (pêche/pisciculture)	1 000	1 500	2 750

Le prix moyen au Kg du poisson fumé est de l'ordre de 2500 FCFA contrairement au poisson congelé et le poisson frais qui se vend à 1500 FCFA le Kg. Le prix de vente du poisson fumé peut atteindre souvent 4000 FCFA contre 2750 FCFA pour le poisson frais.

Le prix de vente du Kg du poisson fumé apparaît plus élevé que le poisson commercialisé à l'état frais mais moins rentable pour le pisciculteur car il faut plusieurs poissons pour constituer un Kg de poisson de fumé.

Dioïla			Prix FCFA /kg			
			Minimum	Moyenne	Maximum	
	Etat	Congelé	1 500	1 700	1 750	
Kati		Fumé	2 250	2 500	2 500	
		Frais (pêche/pisciculture)	1 750	2 250	2 750	
Etat	Congelé	900	1 300	2 000		
	Fumé	1 500	2 700	4 000		
	Yanfolila		Frais (pêche/pisciculture)	1 500	1 750	2 000
		Prix FCFA /kg				
Etat	Congelé	.	.	.		
	Fumé	1 500	2 400	2 750		
	Frais (pêche/pisciculture)	1 000	1 500	2 000		
Sikasso			Prix FCFA /kg			
	Etat	Congelé	800	1 750	2 250	
		Fumé	2 600	2 750	3 250	
		Frais (pêche/pisciculture)	.	.	.	

Annexe 4d : Modèles de production piscicoles proposés (bac et étang)



Note réalisée par Christophe François

Description de la monoculture intensive de *Clarias gariepinus* en bacs hors sol

➤ Infrastructure

3 bacs en bois de 2 m³ recouverts d'une bâche plastique épaisse pour assurer l'étanchéité et munis d'un système de vidange et de surverse en plastique.

En fonction de la longueur des planches la dimension des bacs peut varier, elle doit tout de même rester de préférence rectangulaire plutôt que carré, les bacs peuvent par exemple avoir des dimensions de :

- 2,5 x 1,15 x 0,9 m,
- Ou 3 x 1 x 0,9 m.

On utilisera des planches de bois rouge de 30 cm de large et d'épaisseur 3,5 cm.
Avec la qualité actuelle des bâches, elles doivent être renouvelées tous les 18 mois



Photo 1 : Bacs d'élevages en bois utilisés sur le centre de formation de Nyeleni

Les bacs sont remplis jusqu'à 70 cm de hauteur.

Pour éviter que les poissons ne sautent et ne s'échappent, les bacs sont recouverts d'un filet ou d'un cadre grillagé.

On mettra une pente dans le fond du bac afin de :

- Favoriser la sortie des déchets de fonds en premier lors des changements d'eau partiels,
- Faciliter le nettoyage entre deux cycles.

Cette pente peut être obtenue en positionnant d'un côté du bac la planche du fond 10 cm plus haut que l'autre côté. A défaut, il est possible de surélever le bac de 10 cm d'un côté, mais la revanche entre le niveau d'eau et le haut du bac ne sera alors plus que de 10 cm d'un côté.

➤ Système d'élevage

Le système prévoit un pré grossissement de 3 mois dans un bac, puis un dédoublement dans deux bacs pour un grossissement de 3 mois.

Mois	1	2	3	4	5	6
Bac 1 : Pré grossissement (PG)	400 Alevins 20 g		370 poissons 200 g			
Bac 2 : Grossissement (G)				185 poissons		
Bac 3 : Grossissement				185 poissons		215 Kg poissons de 550 à 650 g

Figure 1 : Schéma d'un cycle d'élevage Clarias

Le Pré grossissement se fait avec un empoissonnement de 400 alevins de 15 à 20 g dans le bac. Après 3 mois, les poissons atteindront un poids moyen de 200 g avec des variations de 150 à 300 g. Ils seront alors séparés et mis en grossissement dans 2 bacs. Le dédoublement permet ; i) de diminuer la charge de poissons par m³ d'eau, ii) au plus petit d'avoir un meilleur accès à l'aliment et iii) de limiter le cannibalisme.

PM init.	PM final	Tx N	Crois.	IC	Aliment
g	g	% bio.	g/j		
15	20	5	< 1	0,5	Granulé Importé Type Coopens 15 EF 50 %
20	40	4	1	1	Granulé Importé Type Coopens 15 EF 50 %
40	100	3	2,5	1,2	Granulé Importé Type Coopens 12 EF 45 %
100	175	3	3	1,3	Granulé Artisanal dosé à 42 %
175	250	2,5	3	1,3	Granulé Artisanal dosé à 42 %
250	375	2,25	4	1,5	Granulé Artisanal dosé à 42 %
375	500	1,25	4	1,5	Granulé Artisanal dosé à 42 %
500	625	1,25	5	1,7	Granulé Artisanal dosé à 42 %
625	700	1	6	1,7	Granulé Artisanal dosé à 42 %

Tableau 1 : Ration alimentaire et croissance des Clarias en monoculture

PM init. : Poids moyen Initial

PM final : Poids moyen final

Tx N : taux de nourrissage

% bio. : % de la biomasse

Crois. : Croissance

IC : Indice de Conversion de l'aliment.

Un aliment importé est utilisé pendant les deux premiers mois d'élevage jusqu'à la taille de 100 g. Un aliment artisanal à 42 % de protéine est ensuite utilisé pour les quatre derniers mois d'élevage.

La charge finale dans les bacs est de 35 à 45 kg/m³.



Photo 2 : Clarias gariepinus de la coopérative des « femmes en actions »

Une pêche de contrôle est effectuée chaque 15 j pendant les 3 premiers mois puis chaque mois. L'échantillon doit être supérieur à 10 % du cheptel, soit un idéal de 50 poissons en pré grossissement et 25 en grossissement.

Les épuisettes rectangulaires dotées d'un manche en bois, seront plus large afin de couvrir la largeur du bac, elles permettront ainsi une plus grande efficacité à la pêche de contrôle.

L'eau est renouvelée d'abord tous les 15 jours pendant les deux premiers mois, puis la fréquence de ce renouvellement augmente pour finir chaque 5/6 jours.

Il est possible une fois sur deux de faire le renouvellement de façon partiel et non pas en une seule fois, c'est à dire qu'au lieu de renouveler 100 % de l'eau en une fois on renouvelle par exemple 20 % de l'eau pendant 5 jours consécutif, (cela peut être intéressant lorsque l'eau est recyclée comme fertilisant sur le maraîchage associé).

Le bac de pré grossissement dès qu'il est pêché pour l'empoissonnement des bacs de grossissement est, après nettoyage, remis en charge pour un nouveau cycle de Pré grossissement, ainsi les cycles s'enchaînent et avec les 3 bacs il est possible d'effectuer 4 vidanges par an et produire plus de 850 Kg/an.

Mois	-3	-2	-1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Bac 1 PG	PG 1			PG 2			PG 3			PG 4			PG 5		
Bac 2 G				G 1			G 2			G 3			G 4		
Bac 3 G				G 1			G 2			G 3			G 4		

Figure 2 : Schéma de gestion des cycles d'élevage

La modélisation des 3 cycles est détaillé en annexe 1,2 et 3. Cette modélisation reste un calcul théorique qui va beaucoup dépendre de la qualité de l'aliment, du suivi des poissons, de la température de l'eau et de son renouvellement effectif.

➤ Rentabilité économique

▪ Investissement

Il faut prévoir l'achat de 3 bacs par unité afin de répercuter les charges fixes (le salaire) sur plusieurs bacs et atteindre une certaine rentabilité économique.

	Coût Unitaire	Nombre	Total	Amort.	Amort./an
Investissement			XOF	An	XOF
BAC					
Bois /ml	3 000	36	108 000	10	10 800
Menuisier	15 000	1	15 000	10	1 500
Tuyauterie	10 000	1	10 000	10	1 000
Petits matériel	5 000	1	5 000	3	1 667
Grillage protection	10 000	1	10 000	3	3 333
Bâche	15 000	1	15 000	1,5	10 000
Epuisette	3 000	1	3 000	3	1 000
Total			166 000		29 300

Tableau 2 : Investissement nécessaire pour la réalisation d'un bac de 2 m³.

▪ Fonds de Roulement

Le système de monoculture intensive est très consommateur d'aliment et entraîne un fond de roulement important et étant donné le prix de cet aliment un coût de production élevé.

La rentabilité n'est atteinte qu'à partir d'un prix de vente de 2 500 F CFA et est très sensible au prix du marché. Une augmentation du prix de vente de 200 F entraîne des résultats économiques bien différents.

Le prix de vente pour une rentabilité doit être, dans les conditions actuelles, de 2 500 F /kg.

Alevins	150	F/pce
Aliment		
PG 1er mois	2 000	F/Kg
PG 2ème mois	1 500	F/Kg
Grossissement	675	F/Kg
Eau	354	F/m3

Tableau 3 : Prix du marché actuel des intrants

	PG	G1	G2	Nbre	Unit	Montant	
Alevins	400			400		60 000	XOF
Eau	14	32	38	84	m3	29 736	XOF
Aliment							
PG 1er mois	15			15	Kg	30 000	XOF

	PG	G1	G2	Nbre	Unit	Montant	
PG 2ème mois	30			30	Kg	45 000	XOF
PG 3ème mois et G	37	83	92	212	Kg	142 819	XOF
Total						307 555	XOF

Tableau 4 : Fond De Roulement nécessaire par Cycle pour le modèle Clarias

- Trésorerie

La trésorerie si elle est fluctuante, reste négative la grande majorité du temps jusqu'au 15^{ème} mois d'exploitation.

De même le premier trimestre de l'année 3 d'exploitation est négatif au niveau de la trésorerie compte tenue des frais financiers (remboursements d'emprunts et intérêts) payés en fin d'année 2.

- Compte d'exploitation

Compte d'exploitation	An 1	An 2	An 3	An 4
Investissement				
Bacs	498 000			
Bâches		45 000		45 000
Charges variables				
Aliments	755 803	877 583	877 583	877 583
Alevins	240 000	240 000	240 000	240 000
Eau	118 944	118 944	118 944	118 944
Ss Total CV	1 114 747	1 367 564	1 315 684	1 315 684
Production	641	854	854	854
CA Annuel (Pv 2 500 F/kg)	1 602 000	2 136 000	2 136 000	2 136 000
MARGE BRUTE	487 253	768 436	1 204 007	1 204 007
Remb. Investissement	249 000	249 000		
Amortissement	87 900	87 900	87 900	87 900
Frais Financiers				
intérêts FDR	133 377	136 756	88 699	-
Intérêts Invest	59 760	24 900	-	-
Salaire		270 000	480 000	600 000
BENEFICES	- 42 784	- 120	547 407	1 448 100

Tableau 5 : Compte d'exploitation du système de pisciculture de Clarias en Bacs

Le crédit à l'Investissement est remboursé en 21 mois.

Un Fond de Roulement propre est constitué en 30 mois.

L'atelier piscicole devient rentable en année 3 et le salaire est de 40 000 F/mois à partir de cette année-là, il peut ensuite augmenter en année 4 à 50 000 F/mois. A partir de l'année 3 il est envisageable d'investir dans un agrandissement de l'atelier.

Le retour sur investissement est de l'ordre de 2 ans.

- Temps de travail

On peut estimer le temps de travail annuel aux alentours de 100 j :

Il est décomposé comme suit

- Nourrissage :	1h à 1h15/j, soit	45 à 60 j /an
- Changement d'eau :	0,3j / sem, soit	15 j /an
- Tri des poissons :	1j / cycle, soit	04 j /an
- Pêche de vidange :	1,5j / cycle, soit	06 j /an
- Pêche de contrôle :	1 à 1,5j / mois, soit	24 j /an
- Commercialisation :	2 j/ cycle, soit	08 j / an

- Marché

D'après les enquêtes effectuées, le prix du marché actuel pour le Clarias se situe aux environs de 2000 /2 500 F en moyenne.

Il est envisageable de penser que la vente d'un poisson frais vivant permette de garantir un prix à 2 500 F voir plus pour un certain marché de niche en milieu urbain (restaurant, fonctionnaires et cadres).

La demande en poisson est très importante et le niveau de production prévu ne doit pas couvrir ce besoin, il ne devrait pas y avoir de problème de marché.

Pour le modèle Clarias, la sensibilité au prix du marché est importante toute baisse entraînerait une diminution importante de la rentabilité. Les producteurs doivent donc commercialiser dans un premier temps sans intermédiaire sous peine de connaître des problèmes de rentabilité.

Ce modèle est économiquement fragile et sensible, il dépend d'un prix du marché actuellement possible uniquement en zone urbaine, ce qui limite son développement à des zones urbaines et péri-urbaines.

De plus, il est plus proche d'un modèle de microentreprise que d'un modèle d'exploitation agricole vulnérable. En effet, il demande un investissement et surtout un Fond de Roulement très important, avec des besoins en gestion non négligeable.

Etant donné, le manque de références et de résultats concrets existants, il est prévu de tester ce modèle avec une subvention, afin de ne pas endetter les paysans dans une activité avec des risques financiers importants.

Parallèlement, si les conditions hydriques et de foncier existe, il est prévu de développer une polyculture d'étang, qui si elle est parfois moins productive permet grâce à son Fond de Roulement faible un coût de production très bas et une rentabilité importante. Il est d'autant plus adapté à des exploitations agricoles qu'il est peu demandeur en trésorerie

Description de la polyculture d'étang

La polyculture permet grâce à l'association de plusieurs espèces ayant un régime alimentaire différents d'utiliser au maximum les ressources alimentaires naturelles disponibles au niveau de la chaîne trophique de l'eau de l'étang. On favorise ce développement des ressources naturelles en fertilisants l'étang et en développant ainsi la production de phytoplancton et zooplancton.

On adapte la densité de poisson en fonction des capacités de fertilisation des producteurs et du rendement espéré.



Photo 3 : Espèces de la polyculture d'étang.

➤ **Infrastructure**

Pour la filière piscicole, les conditions hydrologiques favorables et la disponibilité en eau seront des critères essentiels pour le choix des sites d'intervention. L'étang est creusé dans le sol, il doit être complètement vidangeable, étanche et non inondable afin de permettre une bonne gestion de l'eau et des poissons. Sa forme et les profondeurs à creuser dépendent de la configuration du terrain et de la source d'approvisionnement en eau et du point de vidange de l'étang. L'implantation d'un étang demande une étude technique.

Cette infrastructure d'élevage est plus contraignante que les bacs, puisqu'il faut un site avec un sol de bonne qualité (présence d'argile) et une superficie supérieure à celle nécessaire pour l'implantation des bacs. Minimum 400 m² pour un étang de production.



Photo 4 : étang piscicole au Togo

➤ **Système d'élevage**

L'espèce principale de la polyculture est *Oreochromis niloticus* (70 %) aussi appelé couramment tilapia ou carpe, il est accompagné d'*Heterotis niloticus* et de *Clarias gariepinus*.

La particularité du tilapia est sa capacité forte de reproduction, notamment avec les températures rencontrées dans nos conditions. La femelle va se reproduire jusqu'à 10 fois par an et va après fécondation incuber pendant 12 jours les œufs jusqu'à ce que les alevins aient résorbé la vésicule vitelline et aient besoin de nourriture.

Cette particularité associée à la consommation d'énergie pour la fabrication des ovocytes, entraîne une différence de croissance entre le mâle et la femelle très importante (deux fois plus).

Les alevins mis en élevage seront donc des jeunes mâles que l'on pourra obtenir par sexage manuel dès la taille de 20 g.

Cependant comme ce tri comporte de 5 à 15 % d'erreur, on associera au tilapia un petit prédateur (*Hémichromis fasciatus*) afin de contrôler la reproduction dans l'étang de production.

Les alevins et jeunes mâles sont produits dans des étangs différents.

Les densités d'empoissonnement des étangs seront calculées en fonction des capacités de fertilisation de chaque producteur.

Fertilisation (kg MS/a/j)	0,3 à 1	1 à 3
Rendement (t/ha/an)	1 à 3	3 à 5
Densité Tilapia/m ²	0,25 à 0,7	0,7 à 1,5
Densité Hétérotis/are	1 à 2	2 à 3
Densité Clarias /are	5 à 10	10 à 20
Durée du Cycle	6 mois	6 mois
Production kg/ are/ an	10 à 30	30 à 50

Tableau 6 : densités d'empoissonnement et capacité de production de la polyculture d'étang

➤ Rentabilité économique

▪ Investissement

	Coût Unitaire	Nombre	Total	Amort.	Amort./an
Investissement			XOF	An	XOF
TERASSEMENT					
Tâcheron	3 000 h/j	80	240 000	20	12 000
Système de vidange					
Ciment	6 000	3	18 000	20	900
Total			258 000		12 900

Tableau 7 : Investissement nécessaire pour la réalisation d'un étang de 4 ares.

Certains coûts tel que gravats et matériel pour le terrassement n'ont pas été pris en compte.

▪ Fonds de roulement

INTITULE	Cout Unit.	Unit.	Nbre	Cout Total	
Alevins					
Tilapia	100	F / pce	280	28 000	XOF
Clarias	150	F / pce	40	6 000	XOF
Hétérotis	250	F / pce	8	2 000	XOF
Fertilisation					
Son de Riz	25	F/ Kg	550	13 750	XOF
Fiente de poule	15	F/ Kg	200	3 000	XOF
Eau					
Location de motopompe	2 000	F/j	12	24 000	XOF
Essence	695	F/l	40	27 800	XOF

INTITULE	Cout Unit.	Unit.	Nbre	Cout Total	
TOTAL				104 550	XOF

Tableau 8 : FDR pour un étang de 4 ares avec une fertilisation de 1 kg/MS/a/j

La production d'alevins localement par des relais pisciculteurs expérimentés permettrait de baisser les coûts de 50 % de ces alevins et du fonds de roulement d'eau moins 20 %.

Certains contextes ne nécessitent pas de location de motopompe, par exemple si elle présente pour l'irrigation sur le maraîchage ou si elle est disponible gracieusement.

Lors d'un achat d'une motopompe pour plusieurs activités sur l'exploitation, son investissement et son amortissement sera affecté au prorata de son utilisation sur l'atelier.

- Compte d'exploitation

Compte d'exploitation	An 1	An 2	An 3	An 4
Investissement				
Etang	258 000			
Charges variables				
fertilisation	53 500	53 500	53 500	53 500
Alevins	72 000	72 000	72 000	72 000
Eau	103 600	103 600	103 600	103 600
Ss Total CV	229 100	229 100	229 100	229 100
Production	240	240	240	240
CA Annuel (Pv 2 000 F/kg)	480 000	480 000	480 000	480 000
MARGE BRUTE	250 900	250 900	250 900	250 900
Remb. Investissement	129 000	129 000		
Amortissement	12 900	12 900	12 900	12 900
Frais Financiers				
intérêts FDR	27 492	27 492	13 746	-
Intérêts Invest	30 960	15 480		-
Salaire		220 000	220 000	
BENEFICES	57 648	66 028	4 254	18 000

Tableau 9 : Compte d'exploitation du système de polyculture d'étang.

Malgré une baisse du prix du marché de 20 % on retrouve un modèle qui est rentable dès la 3^{ème} année, mais qui est nettement moins demandeur en trésorerie et fond de roulement. Le salaire est moins élevé de l'ordre de 20 000 F /mois.

Le prix du marché se situe plutôt aux alentours de 2 000 F puisque nous considérons que les étangs sont construits au village et que le prix du marché est inférieur à celui de la ville.

Le salaire pourrait être augmenté si l'accès à l'eau qui représente 50 % du fond de roulement était amélioré et si les alevins étaient disponibles localement et moins cher.

■ Temps de travail

Le temps de travail est estimé à 36 j/an/étang et se décompose comme suit :

- Fertilisation : env. 15 mn /j, soit	13 j /an
- Empoissonnement : env. 0,5 j / cycle, soit	01 j / an
- Pêche : 2j/ Cycle, soit	04 j /an
- Commercialisation : 3j/ Cycle, soit	06 j / an
- Entretien de l'étang : 1 j / mois, soit	12 j / an

Système de suivi et besoins en formation pour la mise en place des ateliers piscicoles.

Afin de ne pas endetter les paysans et compte tenu des risques élevés de cette innovation, il a été choisis pour la pisciculture d'opter pour des pilotes subventionnés à 100 %.

Ce dispositif sera mis en place chez un pisciculteur relais par cercle et au centre de formation de Nyeleni.

Le suivi et le traitement des données de ces cycles sur la première année d'exploitation à savoir :

- 5 unités de production en bacs à 3 cycles pour la première année donc 18 cycles
 - 5 unités de production en étang à 2 cycles par an donc 10 cycles,
- permettront de définir avec plus de précision et avec beaucoup moins de risques les systèmes que l'on peut proposer aux paysans et à quel type de paysans.

Le suivi sera assuré par les paysans-relais et les animateurs recruté sur le et mis à disposition de l'AOPP dans chaque cercle appuyé en année un par l'expertise extérieure qui assurera la formation et la mise en place et l'utilisation des fiches de suivi.

La formation de ces animateurs et relais paysans sera assurée pour les premières cessions par une expertise internationale.

Ces formations porteront sur les systèmes d'élevage concerné, le suivi de ces élevages et sur la construction d'étang.

L'objectif étant de valider des curricula de formation avec le centre de Nyéléni qui pourra ensuite continuer à diffuser les modèles retenus.

Les modules porteront sur :

- La biologie, la reproduction et l'alimentation des espèces.
- La pêche de contrôle, le suivi des croissances, des rendements et le calcul des rations alimentaire.
- La construction et le piquetage d'étang.

1. Cycle de Pré Grossissement Bac 1

Jours d'élevage	Durée	PM i	PM f	Mort	Nbre	PT	Tx N.	Qté Alim.	Total Alim.	Chang. eau	Vol	Charge
	j	g	g	% init	poissons	kg	%	Kg/j	Kg			
-1										1	2	
1 à 15	15	20	35		400	8,00	5	0,40	6,00	1	2	4,00
16 à 30	15	35	50	3	388	13,58	4	0,54	8,15	1	2	6,79
31 à 45	15	50	80	2	380	19,00	4	0,76	11,40	1	2	9,50
46 à 60	15	80	110		380	30,40	4	1,22	18,24	1	2	15,20
61 à 90	30	110	200	2	372	40,92	3	1,23	36,83	2	4	20,46
Pêche J 90	90			7		74			81		14	

PM : Poids Moyen, **PT** : Poids Total, **Tx N** : Taux de Nourrissage, **Qté** : Quantité, **Alim** : Aliment, **Chang.** : Changement, **Vol** : Volume.

2. Cycle de Grossissement Bac 2

Jours d'élevage	Durée	PM i	PM f	Mort	Nbre	PT	Tx N	Qté Alim.	Total Alim.	Chang. eau	Vol	Charge
											m3	Kg/m3
90										1	2	
91 à 115	25	175	250	1	186	32,55	2,5	0,81	20,34	3	6	16,28
116 à 146	31	250	375	1	182	45,50	2	0,91	28,21	5	10	22,75
147 à 180	34	375	550		178	66,75	1,5	1,00	34,04	7	14	33,38
Vidange	90			2	178	98			83	16	32	

3. Cycle de Grossissement Bac 3

Jours d'élevage	Durée	PM i	PM f	Mort	Nbre	PT	Taux Nour	Qté Alim.	Total Alim.	Chang. eau	Vol	Charge
											m3	Kg/m3
90										1	2	
91 à 120	30	250	375	1	186	46,50	2	0,93	27,90	5	10	23,25
121 à 150	30	375	500	1	182	68,25	1,5	1,02	30,71	6	12	34,13
151 à 180	30	500	650		178	89,00	1,25	1,11	33,38	7	14	44,50
Vidange	90				178	116			92	19	38	

Annexe 4e : Description de la filière avicole

Le secteur avicole familial et commercial du Mali a fait l'objet d'une évolution importante ces dernières années dans le cadre des politiques de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Des textes réglementaires et législatifs ont été adoptés par les autorités maliennes afin de soutenir la filière avicole. La population nationale de volaille a augmenté de près de 68% dans les derniers 10 ans ; elle est estimée à 42 Millions de sujet (Rapport DNPIA 2012), dont 38,5 Millions de race locale contre 3,5 Millions de volailles modernes (souches hybrides commerciales). La production nationale reste pour le 92% provenant de l'élevage traditionnel et elle est assurée principalement par les régions de Koulikoro (69,9%), Bamako (26,4%) et Sikasso (2,3%) (Rapport DNPIA 2012).

La population nationale de volaille représente 29,11% de la production totale de viande vendue (56.685 tonnes toutes viandes confondues) ; environ 35% de cette production est commercialisée au niveau des centres urbains. La valeur annuelle de cette production mise sur le marché est estimée à 43 milliards de FCFA (au prix moyen de vente de 3 500 FCFA par poulet).

La production traditionnelle villageoise reste de loin la production principale au Mali ; l'étude de marché publié en 2016 par le CNPM - Conseil National du Patronat du Mali, révèle en effet la faible compétitivité de la production avicoles industrielle au Mali, qui reste encore marginale, et qui s'explique par :

- La forte dépendance de la production à l'importation de poussin d'un jour (coût assez élevé) due à la faible capacité des accouveurs nationaux ;
- Le coût élevé de production en milieu urbain lié principalement à l'approvisionnement en maïs, dont les prix sont très variables, et l'approvisionnement en matières protéiniques (soya, farine de poisson, etc.) d'importation ;
- La faible capacité de conservation et de transport des poulets de chair due aux insuffisances sur la chaîne de froid ;
- Un circuit de distribution court et une absence totale de moyen de transport adéquat pouvant permettre de relier les zones de forte production aux régions du nord Mali.
- L'inexistence de mécanismes d'abattage moderne et d'hygiène répondant aux normes internationales.

La production industrielle locale reçoit en plus la concurrence sur le prix de vente représentée par les poulets ou les bas morceaux de poulets importés congelés ; cette concurrence est forte en particulier dans la région de Bamako, qui est la plus touchée par ces importations, tandis que les villes secondaires et surtout les zones rurales sont encore relativement protégées par la distance et la commercialisation des poulets locaux.

L'analyse des coûts d'investissement et du besoin en fonds de roulement d'une unité avicole de production de poulet de chair fait ressortir qu'il faut atteindre un effectif minimum de 2.000 sujets pour une rentabilité acceptable en aviculture moderne (Etude de marché de la filière volaille, CNPM, 2016). Dans ce cas, le besoin en coûts d'investissement et fonds de roulement à 6 mois est estimé à 22.500.000 FCFA (en 2014).

L'aviculture villageoise traditionnelle a par contre un faible niveau d'intrants et donc un faible besoin d'investissement et de fonds de roulement : l'élevage-type en milieu rural est un élevage en divagation ou semi-divagation (où les animaux disposent d'un abri pour la nuit), avec une complémentation alimentaire réduite et constituée principalement par du son ou du maïs, une application rare des mesures de santé et de prophylaxie, aucune gestion optimisée des performances reproductives (sevrage précoce des poussins, ratio mâles/femelles dans le noyau des reproducteurs, etc...).

Les poulets de races locales ont en commun une petite taille (poids moyen d'environ 1 kg) et une faible aptitude de ponte (3 à 4 cycles de ponte par an de 10 à 15 œufs) ; ils ont cependant une certaine rusticité (manifestée par une meilleure résistance aux maladies parasitaires mais aussi aux maladies bactériennes et aux viroses ; à titre d'exemple, en milieu villageois on trouve rarement la maladie de Gumboro, présente dans les élevages industriels) et un bon instinct de couvaison et conduite des poussins : ces caractéristiques les rendent meilleurs aux yeux des paysans et des aviculteurs villageois. La recherche zootechnique a introduit des races améliorées en aviculture au Mali pour jouer sur le poids des sujets à la vente et l'amélioration des performances reproductives mais en maintenant les caractéristiques de rusticité. Le Centre de recherche de Sotuba a réussi un croisement en utilisant un poulet métis trois quart de sang Rhodes Island Red et un quart de sang Koko-Ché (race de poulet local repérée dans la région de Ségou/Fana), baptisé Wassaché, ceci a amélioré la race de la population de poulet. Cette nouvelle race stabilisée est très bien apprécié par les éleveurs paysans que généralement en utilisent les coqs comme géniteurs pour produire des sujets métis de plus grande taille par rapport

aux poulets locaux. Les coqs Wassaché n'ont pas encore cependant été diffusés à large échelle dans tout le pays car leur production est presque entièrement limitée à Bamako¹³. Les poules ou coqs ordinaires sont vendus dans les marchés urbains entre 2.750 FCFA et 3.500 FCFA. Les races améliorées, telle que la Wassaché, sont vendus dans les mêmes marchés entre 4.500 FCFA et 6.000 FCFA. Les prix des poules locales destinées à un sacrifice peuvent aller de 3.000 FCFA jusqu'à 6.000 FCFA. Ces prix de vente sont donc extrêmement encourageants pour les producteurs paysans, car plus élevés des prix des poulets industriels. En effet le prix de vente moyen au niveau du producteur de poulets de chair est de 1.800 FCFA/kg (en 2014). Voir aussi les résultats des enquêtes marchés. Les fientes issues de la production avicole représentent en plus un intrant important pour les petits producteurs villageois. La valorisation de ce sous-produit avicole, quand il n'est pas utilisé dans ferme de l'aviculteur, peut générer des revenus complémentaires intéressants pour les petits producteurs car le prix de vente d'un sac de fientes (en général conditionnées dans les sacs de 50 kg) varie entre 750 FCFA et 1.000 FCFA.

Au vu de ces éléments, l'action proposée par la CNOP/AOPP apparaît donc pertinente car elle propose un modèle d'aviculture villageoise améliorée viable : les éléments d'amélioration se situent à niveau du choix des races (les coqs Wassaché croisés avec des poules locales donnent des produits métis qui gardent des bons taux de croissance avec des caractéristiques de rusticité), d'habitat amélioré (meilleure aération, matériaux plus adaptés à la désinfections, compartimentation entre bandes et groupes d'âge, etc.), d'alimentation plus adapté et diversifiée par tranche d'âge (les déchets de poisson disponibles à faible coût en milieu rural, si la qualité en est garantie, peuvent être une matières premières azotée d'importance capitale pour l'alimentation de la volaille), de techniques de gestions mieux adaptées (sevrage précoce des poussins, meilleur ratio mâles/femelles, etc.).

La viabilité et la « réplicabilité » de ce modèle sont facilitées du fait que les constructions, qui représentent la grande partie des investissements prévus, sont réalisées avec des matériaux facilement repérables à niveau local : banco, bois de construction, ciment, grillage et tôles principalement. Les petits équipements (abreuvoirs, mangeoires) pour une unité avicole sont en outre facilement accessibles sur le marché.

Ce modèle reste donc attractif et accessible aux jeunes ruraux et aux femmes car il n'exige pas un investissement initial élevé ni un recours important au foncier et peut générer des revenus à court terme.

Pour ce qui concerne la cartographie des acteurs impliquées dans la filière avicole villageoise, selon les enquêtes de marché menées dans le cadre de cette consultation dans le quatre Cercles, les acteurs principaux impliquées dans les circuits de distribution sont cinq : les producteurs, les revendeurs/collecteurs (*banabanas*) qui relient la production des villages aux communes rurales, les détaillants à niveau urbain ou péri-urbain, les transformateurs urbains et les consommateurs urbains et villageois.

Les collecteurs se déplacent dans les villages pour acheter des poulets locaux qu'ils vendent ensuite dans les communes rurales (généralement dans le jour de marché) et les centres urbains. Ce maillon est souvent éliminé par les éleveurs villageois plus proches des centres ruraux et mieux organisés ; ces derniers arrivent donc à dégager une meilleure marge de vente de leur production.

Pour ce qui est la décomposition des prix entre les trois principales acteurs, notre enquête montre que la marge bénéficiaire brute se repartie apparemment au 66,6% pour les producteurs, 16,7% pour les collecteurs/grossistes et 16,7% pour les détaillants.

La demande en viande de poulet et en animaux vivants à niveau de centres ruraux apparaît largement insatisfaite ; cette demande doit en effet couvrir les besoin de la population grandissante dans les villes secondaires du pays, et au même temps satisfaire la demande des collecteurs qui revendent leur marchandise dans les chefs-lieux de Cercle ou à Bamako.

Cependant, dans le cadre de ce projet, il apparaît crucial que la CNOP/AOPP et les OP impliquées, à travers par exemple les commissions commercialisation et intrants présentes à niveau de Cercle, assument un rôle d'appui des bénéficiaires à la planification de la production avicole afin qu'elle soit étalée dans le temps et pour développer des relations avec les autres acteurs des filières en mettant en adéquation l'offre et la demande.

Cadre institutionnel et législatif régissant la filière avicole au Mali. Le secteur avicole familial et commercial du Mali a fait l'objet d'améliorations importantes ces dernières années dans le cadre des politiques de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté.

Les autorités maliennes ont consacré au secteur avicole quelques investissements importants à travers divers projets dont le Programme de Développement de l'Aviculture au Mali (PDAM) et plus récemment

¹³ Une unité de production d'œufs à couver et de poussins de race pure est cependant présente à Farakala, dans le Cercle de Sikasso.

le Programme Spécial de la Sécurité Alimentaire (PSSA) mis en œuvre avec l'appui de la FAO (FAO Mali 2003 ; PSSA Mali, 2004).

Il existe des textes réglementaires qui ont été adoptés afin de soutenir la filière avicole par les autorités maliennes, en particulier :

- La loi numéro 28 du 14 juin 2011 instituant le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et des aliments pour animaux ;

- Le décret numéro 2011 fixant les modalités d'application de la loi numéro 2011-028 du 14 juin 2011 instituant le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale et aliments pour animaux. Ce décret abroge toutes les dispositions élaborées par la loi ci-dessus et toutes les dispositions antérieures contraires, notamment le décret numéro 66/PG-RM du 02 mars 1962 en ce qui concerne les denrées alimentaires d'origine animale et des aliments pour animaux.

- L'arrêté interministériel numéro 09-1651 portant interdiction d'importation et de transit des oiseaux et produits avicoles. Cet arrêté dans son article premier interdit sur toute l'étendue du territoire national, l'importation et le transit des oiseaux et produits avicoles provenant ou originaire des pays considérés comme infectés par la grippe aviaire. Les produits cités étaient : les oiseaux domestiques ou sauvages ; les oiseaux d'un jour ; les œufs à couver ou œufs de consommation ; la viande fraîche d'oiseaux domestiques ou sauvages ; les produits à base de viande domestiques ou sauvages ;

- L'arrêté interministériel numéro 09-1652 portant interdiction d'importation de la viande fraîche de volaille. Cet arrêté vient renforcer l'arrêté 09-1651 en interdisant de façon globale toute importation de la viande fraîche de volaille sur toute l'étendue du territoire national.

Au-delà de ceux-ci, il existe d'autres textes qui réglementent la fonction de vétérinaire et les pharmacies vétérinaires qui sont dans les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale. La législation vétérinaire est un élément essentiel des dispositions nationales. Elle permet aux autorités vétérinaires de remplir leurs fonctions régaliennes.

Les services techniques de l'État, l'APCAM et d'autres acteurs jouent un rôle important dans la filière:

- La Direction Nationale des Productions Industrielles et Animales : elle joue un rôle central de valorisation et de promotion des productions industrielles et Animales. Elle détient les statistiques dans le domaine de l'élevage et fourni de l'appui technique aux particuliers du secteur élevage ;

- La Direction Nationale des Services Vétérinaires : elle est chargée de concevoir, mettre en œuvre et évaluer les stratégies, les programmes et les orientations relatifs au contrôle des maladies animales, à la protection sanitaire, à l'hygiène et à la qualité des produits animaux, superviser et contrôler l'exercice de la médecine vétérinaire par les médecins et techniciens vétérinaires publics et privés ;

- La Direction de l'Agriculture est un service déconcentré de l'Etat qui met en œuvre les politiques agricoles, agro-alimentaires, de développement et d'aménagement rural. Elle remplit aussi des missions de contrôle, de respect de la réglementation ;

- L'APCAM est la structure faîtière des Agriculteurs qui assure la représentation professionnelle des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et exploitants forestiers pour faire connaître leurs avis sur les questions d'intérêt agricole aux niveaux national et international et qui a comme objectif la structuration et la professionnalisation du monde rural, face aux enjeux du développement rural et génère des synergies opérationnelles pour un développement durable.

- La Fédération des Intervenants de la Filière Avicole du Mali (FIFAM), créée en 2005 comme fédération faîtière de la filière avicole, la FIFAM a tenu une assemblée générale en novembre 2015 au cours de laquelle elle a changé de statut pour devenir la Société Coopérative avec Conseil d'Administration (FIFAM S. COOP.CA). Elle regroupe essentiellement des producteurs de poulets de chair et de poules pondeuses.

Il faut cependant noter qu'une grande majorité des producteurs avicoles, en particulier à niveau des villages ruraux, exerce sans affiliation aux structures citées : dans beaucoup de cas, par contre, les éleveurs villageois plus professionnalisés font partie d'OP (associations et coopératives d'aviculteurs) affiliée directement ou indirectement à la CNOP/AOPP.

Les différentes typologies d'élevage dans les Régions de Sikasso et de Koulikoro et actions menées par l'AOPP

Dans le Cercle de Sikasso :

- des actions de formations en aviculture récentes (2015)
- Elevage de type villageois et familial
- Petite taille en général mais quelques élevages semi intensif et intensif
- Bonnes améliorations techniques : limitation de la divagation avec une claustration partielle des animaux et la présence d'un paddock, présence de poulaillers de bonne conception (aération,

compartiments pour les poussins pour un sevrage précoce, etc.), fabrication d'aliments adaptés, suivi sanitaire de base.

- Un élevage de reproducteurs Wassaché présent à Farakala (30 km de Sikasso) qui produit principalement des œufs à couver pour une couveuse de Bamako (Ferme Séché) et de sujets Wassaché pour la commercialisation locale
- Présence de vétérinaires privés et d'élevages intensifs (chair et pondeuses)

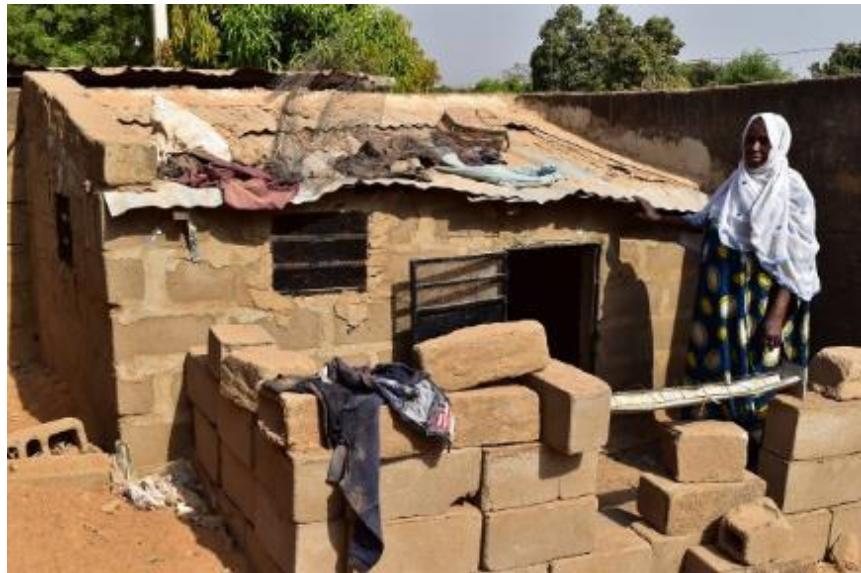
Dans le Cercle de Yanfolila :

- Appui du CLCR sur l'aviculture par une formation d'une semaine, la fourniture de coqs améliorés et de crédits,
- Présence de vétérinaires et disponibilité de médicaments,
- Disponibilité de maïs pour la préparation de l'aliment volaille
- De nombreuses initiatives individuelles avec parfois des investissements importants
- Un effort significatif sur l'amélioration de l'habitat par des individus :



Dans le Cercle de Kati :

- zones d'élevage appuyées par l'AOPP dans la périphérie urbaine de Bamako
- Espaces pour la construction des poulaillers limités et constructions sont adossées à un mur existant (maison, enclos, voir photo ci-dessous d'un poulailler adossé sur deux côtés à l'enclos) et construites avec des briques en ciment ; l'aération n'est pas donc toujours optimale et la surface limitée des parcelles réduit la possibilité de construction de nouvelles installations d'élevage.
- Formation et appui en matériel (portes et fenêtres métalliques, abreuvoirs et mangeoires, stock de médicaments, coqs Wassaché) de la part de l'AOPP ;
- Préparation locale de l'aliment mais de manière irrégulière suivant la disponibilité de trésorerie ; idem pour le suivi sanitaire et le programme de prophylaxie ;
- l'élevage pratiqué est presque toujours en semi-divagation ;
- Risque de vols souvent soulignés par les personnes interrogées.
- De fortes pertes sont enregistrées en particulier sur les animaux métis et sur les géniteurs Wassaché.



Dans le Cercle de Dioïla :

L'aviculture apparaît encore fortement traditionnelle : élevage en semi-divagation ;

- Appui de l'AOPP sur la construction de poulaillers en banco avec souvent un toit en banco, formations et coqs améliorés ;
- Dans la plupart des cas, l'éleveur ne donne que du son (ou du son amélioré, le Bunafama que l'on trouve en commerce) et attendent que les animaux en divagation intègrent leur régime avec des restes de cuisine ou d'autres résidus.
- Performances productives très réduites.
- Difficultés sur l'approvisionnement en aliments volaille et en médicaments.
- Suivi vétérinaire semble aussi plus difficile (peu de vétérinaires, pas spécialisé en aviculture), ainsi que l'écoulement de la production qui se fait souvent à travers des intermédiaires qui passent dans les villages le jour du marché plus proche.
- Les prix de vente des poules à niveau de village sont souvent très faibles : les *banabanas* achètent à 1250/2000 FCFA le sujet, selon la taille, pour le revendre à 2000 FCFA ou plus au niveau des marchés des communes rurales.



Principales difficultés rencontrées : Pertes importantes et manque de trésorerie

- la conception de l'habitat et le management ne tiennent pas toujours en compte les exigences sanitaires (pas de vide sanitaire, structures en banco non désinfectables, etc...) ;
- les compétences vétérinaires locales sont limitées
- Présence de maladies (coryza, variole, coccidiose) pour lesquelles aucune prophylaxie n'est prévue

- Les élevages comptent plusieurs espèces avicoles en promiscuité, y compris souvent des pigeons domestiques qui peuvent véhiculer des pathogènes
- Contraintes de trésorerie qui limitent l'accès aux compléments alimentaires tel que les premix et les aliments protéiques

Autres éléments : L'élevage spécialisé de poules pondeuses et celui de poulets de chair ne semblent par contre pas adaptés au milieu villageois d'autant plus si les conditions de marché n'évoluent pas : Pour les pondeuses, la trésorerie demandée au démarrage est très élevée (les poules arrivent à la pondaison à 6 mois) et le coût des aliments est important et ne peut pas dépendre de la trésorerie ; Pour les poulets de chair, les problèmes de marché limitent la production généralement à une seule bande (fêtes de fin d'année). Cependant, un marché potentiel pour les poulets de chair existe : les chefs-lieux de Cercle et les zones minières à sud de Yanfolila ont une forte concentration de population et une étude du marché local au cours du projet est fortement recommandée si le projet finance des ateliers de production de poulets de chair.

Constats généraux et principales recommandations :

Dans les quatre Cercles concernés, le projet pourra s'appuyer sur des acquis déjà avancés rejoints par le demandeur CNOP/AOPP/CLCR :

- un personnel qualifié à niveau de Cercles (région de Sikasso) ou régional (Koulikoro) qui, si renforcé et motivé, peut assurer un suivi correct du projet ;
- la présence d'OP assez dynamiques, dont certaines spécialisées dans la production avicole ou piscicole ; le projet peut s'appuyer sur ces structures locales (souvent à niveau de village) pour constituer des groupes solidaire de bénéficiaires des investissements productifs ;
- un réseau capillaire (villageois) de paysans-relais, formateurs endogènes ou animateurs de zone, qui pourra être valorisé tel que préconisé dans le document de projet ; dans certains cas, ces paysans disposant eux-mêmes de poulaillers ou élevages piscicoles : ils peuvent être donc les premiers bénéficiaires et constituer des « élevages école », ou élevage modèle pour les nouveaux exploitants ou les jeunes qui démarrent ;
- les premières formations en aviculture réalisées par l'AOPP ou le CLCR ont permis une première amélioration des techniques, de l'habitat et de la santé des animaux ; les actions d'appui ont permis aussi une première diffusion de coqs améliorateurs, qui ont été très appréciées par la population locale, qui en est encore demandeuse ;
- les formations en santé animale ont permis de former des « vaccinatrices » à niveau de presque tous les villages (généralement 2 ou 3 femmes par village) ; leur rôle est fondamental pour le suivi conseil en santé animale (mais aussi gestion, alimentation et habitat), pour la surveillance épidémiologique et pour le suivi des protocoles de prophylaxie dans le village ; elles peuvent coordonner des vaccinations villageoises pour plus d'économie d'échelle.
- Les modalités de conservation des produits vétérinaires laissent souvent à désirer et les éleveurs n'appliquent pas systématiquement des protocoles de prophylaxie.

Cependant, la formation/recyclage des bénéficiaires et des vaccinatrices apparaît comme une des actions incontournables pour le projet, les marges de progrès étant encore très importants.

A titre d'exemple, dans les élevages visités dans les quatre Cercles nous n'avons repéré aucun cahier de suivi et aucun compte d'exploitation est réalisé ; les éleveurs qui fabriquent de l'aliment volaille ne connaissent généralement pas le coût de l'alimentation (qui pèse lourdement sur le coût de revient).

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Suite aux constats faits ci-dessous, nous formulons les suivantes recommandations succinctes :

- l'actuelle structuration hiérarchique des demandeurs peut être intégrée dans la structuration et gouvernance du projet ; un point d'attention est à niveau des deux cercles de Koulikoro, Dioïla et Kati, qui ne disposent pas d'antenne locale AOPP/CLCR
- au vu de la diversité des modèles avicoles rencontrés dans les quatre Cercles (et qui réfléchissent la diversité des compétences, mais aussi la disponibilité et le type de matériaux de construction des poulaillers, d'aliments locaux, les coutumes locaux, etc...), il semble judicieux de ne pas proposer un seul modèle d'investissement ; **Il semble donc nécessaire appuyer la coordination du projet par des compétences capables d'élaborer des études**

de projet mieux adaptés aux différents types d'élevage ; ces compétences sont nécessaires en particulier dans les premières deux années de projet ;

- le projet préconise une production de poules métisses ; cependant dans les quatre Cercles existent des élevages de production de poulet de chair ou d'autres espèces avicoles (pintades, dindons) qui peuvent aussi être appuyés ; il semble opportun de ne pas se limiter à un seul modèle de production mais de diversifier les investissements à d'autres espèces ou typologies, pour diversifier les marchés potentiels ;
- nous recommandons que les premiers investissements en aviculture se fassent par groupes de 5 à 10 bénéficiaires au niveau de villages et que le paysan relais soit parmi les premiers bénéficiaires
- Dans certains villages, où le nombre d'éleveurs est important et la taille des élevages limitée, l'AOPP est sollicitée sur des investissements collectifs (moulins/mélangeurs, couveuses, stocks de médicaments ou d'aliments) ; nous croyons que dans certaines conditions, et surtout une fois avérée la possibilité de remboursement du crédit de la part de l'ensemble des bénéficiaires, **le projet ne doit pas se limiter à des investissements individuels mais s'ouvrir aussi à des investissements collectifs** (broyeur mélangeurs pour la fabrication locale d'aliment volaille) ;
- La FENAFER et la FENAJER ont des liens forts avec la CNOP/AOPP : elles peuvent avoir un rôle dans la validation des choix de bénéficiaires ;
- Là où les compétences n'existent pas au niveau de CNOP/AOPP/CLCR, le projet pourra faire appel aux services déconcentrés de l'état (Direction de l'élevage et industries animales, Direction des services vétérinaires, Direction de la pêche) ou à des prestataires privés pour les formations techniques et pour l'élaboration d'études de projet ;
- L'organisation des OP sur la commercialisation des poulets pourrait permettre un accroissement des prix de 16 % environ. Cela permettrait de créer des emplois en ville si la commercialisation tout en augmentant les revenus des producteurs.
- Le renforcement des producteurs avicoles et piscicoles et de leurs OP doit porter, *in fine*, au renforcement des OP de base des AOPP et CLCR ; le renforcement de cette base sociale, sa meilleure structuration, une augmentation des capacités productives et de cotisation des membres, faciliteront les capacités de représentation syndicale de la CNOP et le rôle de structure d'encadrement pour l'AOPP et les CLCR.

Résultat de l'enquête marché :

La présente enquête a couvert l'ensemble des acteurs de commercialisation de volaille présents sur place pendant la période de collecte de données dans chaque zone.

L'enquête nous a permis d'apprécier la distance des lieux d'approvisionnement des vendeurs de volaille des zones d'enquête. Aussi l'étude nous a permis d'identifier les problèmes rencontrés dans l'approvisionnement en volaille.

Les problèmes rencontrés par les vendeurs de volaille dans l'approvisionnement de la volaille sont essentiellement la maladie de la volaille et le transport des sujets jusqu'au marché à volaille.

Pour l'alimentation de la volaille, c'est essentiellement l'aliment local à base de céréale qui est plus répandu. Il s'agit en réalité du son avec seulement quelques grains de céréales. Le prix moyen de vente de l'aliment volaille local varie de 50 à 70 F CFA le Kg. Le maïs et le mil sont disponibles toute l'année dans les zones d'enquête. Le prix du maïs varie de 125 f cfa à 225 f cfa.

Les prix de vente de la volaille pratiqués dans les zones d'enquêtes sont connus. Les prix présentés dans le présent document sont les prix aux consommateurs. Pour connaître le prix au producteur qui représente le prix bord champ, il faut déduire du prix au consommateur des marges bénéficiaires du collecteur et de celui du commerçant.

Dans chaque chef-lieu de cercle, on dénombre plusieurs pharmacies vétérinaires qui proposent des produits vétérinaires pour le traitement de la volaille. Les produits disponibles sont l'ITA NEW pour la vaccination contre la maladie de new castle. Plusieurs types d'antibiotiques qui sont utilisés pour le déparasitage et les vitamines sont proposés également proposés en vente dans les pharmacies.

Prix courant

	Lieu de l'enquête			
	Dioila	Kati	Yanfolila	Sikasso
Coq	3 500	3 000	3 500	3 000
Poule	3 000	2 500	2 700	2 000
Pintade	3 500	4 000	4 500	3 000
Poussins	.	.	750	3 000

Le prix moyen de vente de la volaille apparaît plus bas à Sikasso et à Kati (2000 à 2500 f cfa l'unité) contrairement à Dioila et à Yanfolila. La différence de prix de vente s'explique par l'incidence du prix du poulet de chair sur la moyenne qui est plus bas et plus vendu dans les grands centres urbains comme Sikasso, Bamako voire Kati. Pour ce qui concerne Yanfolila et Dioila, le poulet le plus vendu est en grande partie de la volaille traditionnelle.

Prix minimum

	Lieu de l'enquête			
	Dioila	Kati	Yanfolila	Sikasso
Coq	3 000	2 350	3 000	2 500
Poule	2 500	2 000	2 300	2 200
Pintade	3 000	3 300	3 750	3 000
Dindon	.	4 000	.	.
Pousins	.	.	750	2 750

Le prix minimum représente le niveau le plus bas du prix dans la commercialisation de la volaille dans les zones d'enquête. Le prix de vente le plus bas dans la vente de la volaille varie de 2000 à 2500 f cfa selon la zone d'enquête.

Prix maximum

	Lieu de l'enquête			
	Dioila	Kati	Yanfolila	Sikasso
Coq	3 600	4 300	4 500	3 500
Poule	3 200	3 000	2 900	2 500
Pintade	3 700	4 500	4 800	3 900
Dindon	.	7 000	.	.
Pousins	.	.	750	4 500

Problèmes rencontrés dans l'approvisionnement de la volaille chez le producteur

- Dioila

		% des répondants
Problèmes rencontrés dans l'approvisionnement	Maladie de la volaille	25%
	Manque de client	17%
	Problème de transport de sujets	33%
	Manque de matériel adéquat	8%
	Manque de financement de la filière	8%
	Vol de volaille	8%

Les problèmes les plus couramment rencontrés par les vendeurs de volaille à Dioila sont liés au transport des sujets et à la maladie de la volaille. Cela s'explique par le fait que les producteurs ne suivent pas le plan prophylactique dans leur unité d'élevage.

- Kati

		% des répondants
Problèmes rencontrés dans l'approvisionnement	Maladie de la volaille	34%
	Distance avec les producteurs	27%
	Manque de client	23%
	Le secteur de volailles est ignoré par les politiques	2%
	Production de volaille faible	7%
	Prix élevé	2%
	Problème d'aliments adéquat	5%

A kati, les vendeurs de volaille connaissent essentiellement des problèmes liés à la maladie de la volaille et à la distance par rapport aux éleveurs.

- Yanfolila

		% des répondants
Problèmes rencontrés dans l'approvisionnement	Maladie de la volaille	36%
	Distance avec les producteurs	3%
	Manque de client	6%
	Problème de transport de sujets	17%
	Manque de formation des éleveurs	3%
	Production de volaille faible	11%
	Prix élevé	3%
	Méconnaissance du traitement	8%
	Manque de matériel adéquat	3%
	Manque de financement de la filière	3%
	Manque de vaccin	8%

A Yanfolila tout comme à Dioila, les problèmes les plus couramment rencontrés par les vendeurs de volaille à Dioila sont liés au transport des sujets et à la maladie de la volaille. Cela s'explique par le fait que les producteurs ne suivent pas le plan prophylactique dans leur unité d'élevage.

- Sikasso

		% des répondants
	Maladie de la volaille	12%

		% des répondants
Problèmes rencontrés dans l'approvisionnement	Manque de client	29%
	Le secteur de volailles est ignoré par les politiques	18%
	Problème de transport de sujets	24%
	Production de volaille faible	6%
	Prix élevé	6%
	Frais de douane élevé	6%

Atouts de la filière avicole dans la zone d'enquête

- ☞ Le marché est demandeur de produits avicoles,
- ☞ Existence de fournisseurs d'intrants pour l'alimentation : les zones ciblées sont par excellence des zones de production de céréales. Le maïs est disponible toute l'année dans les zones d'enquête ;
- ☞ Un savoir-faire local existe en matière de construction de poulailler et aussi en matière de pratique de santé ;

Contraintes

- ☞ La qualité des intrants est variable (aliments), surtout pour les éleveurs de taille modeste
- ☞ Manque d'infrastructures pour développer le circuit « mort » (abattoirs, chaîne du froid). Dans l'enquête, on a dénombré très peu de vendeurs de volaille congelés essentiellement rencontrés à Siaksso et à Kati

Alimentation

Le projet pourrait engager un stagiaire pour travailler sur la formulation des aliments qui pourrait faire l'objet d'études de modélisation, pour étudier les stratégies optimales dans des contextes variés de disponibilité et de prix de matières premières. Ces études de simulation permettraient de créer des cas-types pouvant être vulgarisés. Une enquête sur les pratiques de formulation chez les fabricants et les particuliers servirait de point de départ.

Santé

Dans les élevages de bon niveau technique, les plans de prophylaxie semblent dans l'ensemble donner satisfaction. Il n'en est pas de même pour la plupart des élevages que nous rencontrons dans la zone d'intervention le plus souvent au Mali, et il serait intéressant de connaître les protocoles employés et de diagnostiquer les causes d'échec. Un appui à l'élaboration de protocoles vaccinaux dès le démarrage du projet serait appréciable pour l'ensemble des bénéficiaires. Cela pourrait contribuer à résoudre le problème de maladie de la volaille évoquée par les vendeurs de volaille dans les 4 zones.

Annexe 4f : Modèle de production avicole proposé dans le cadre du projet

Le modèle d'élevage avicole proposé se base sur l'expérience et le travail menés depuis plus de vingt ans par AVSF pour le développement d'une **aviculture traditionnelle améliorée** au Mali, au Sénégal et au Togo (voir différentes capitalisations sur le site www.avsf.org). Cette expérience montre que l'aviculture villageoise améliorée contribue à lutter contre la pauvreté rurale et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable : amélioration de la nutrition, création de revenus, etc. L'expérience accumulée permet en plus d'affirmer :

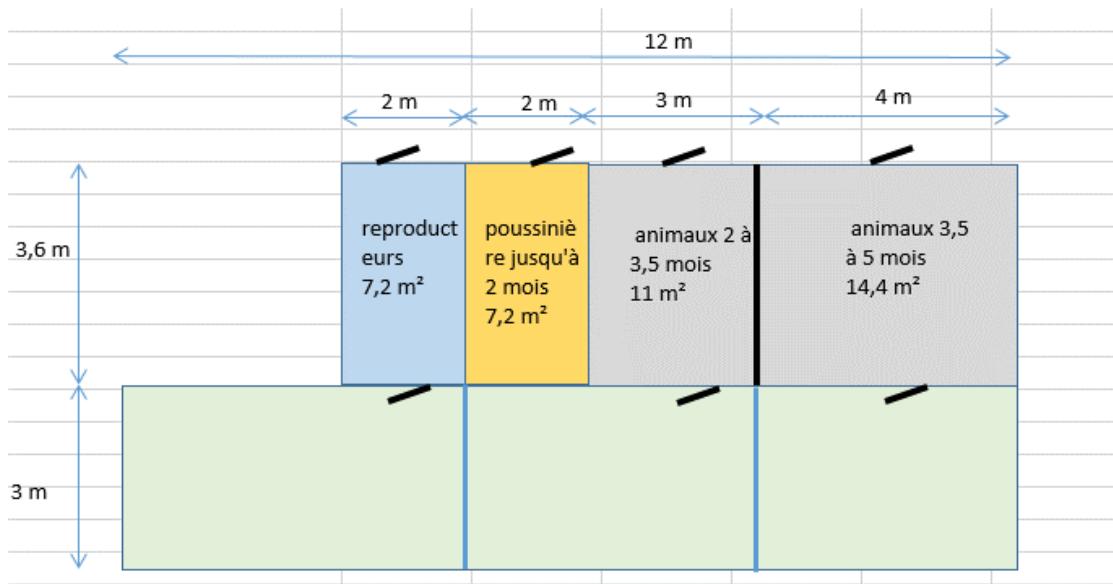
- que les femmes et les jeunes exploitant les élevages avicoles traditionnels bénéficient directement des revenus dégagés par l'exploitation ;
- que l'amélioration de l'habitat et de l'alimentation peuvent se faire en grande partie faisant recours à des matériaux et à des aliments repérables à niveau local ;
- que le contrôle sanitaire, principalement de la maladie de Newcastle, de la variole et des affections parasitaires, peut être assuré de façon très satisfaisante même en conditions paysannes ;
- plus en général, que les organisations d'éleveurs (groupements, fédérations) jouent un rôle très important pour assurer le relais paysan avec le marché, les services étatiques et la profession vétérinaire, les autorités administratives et les collectivités territoriales.

Le modèle d'élevage proposé est conçu comme un noyau productif autonome, à l'image des élevages traditionnels villageois, avec au même temps une partie d'élevage naisseur et une partie d'élevage engrisseur.

Il prévoit une construction faite en matériaux locaux (banco) et consolidé avec du crépit jusqu'à 1,20 m d'hauteur pour faciliter le nettoyage et la désinfection lors des vides sanitaires ; la toiture sera faite en tôle, qui pourra être recouverte de paille par l'éleveur pendant les mois les plus chauds afin de mitiger la température du poulailler. Le bâtiment peut faire partie intégrante de la concession familiale (conseillé pour raisons de sécurité contre les vols).

Le plan de la construction garantira une protection contre la pluie, l'humidité et les températures élevées, les prédateurs et pourra assurer une bonne aération. Des éventuelles plantations autour du poulailler peuvent procurer ombre, fraîcheur et éventuellement des compléments nutritionnels pour les volailles.

La construction dispose d'au moins 4 bâtiments : un pour les reproducteurs, un pour la poussière, un pour les animaux de 2 à 3,5 mois, un pour les animaux de 3,5 mois à 5 mois (finition). La surface présentée ci-dessous par bâtiment prend en compte la densité en fonction du nombre d'animaux attendus en fonction de leur croissance. Selon les capacités d'investissement, le poulailler peut disposer d'un paddock externe clôturé pour chaque compartiment. Les bâtiments doivent être dans l'idéal séparé si la disponibilité de foncier existe. Cela permet de réduire les risques liés aux maladies et aux parasites. Dans le même sens, l'idéal serait de disposer d'un 5^{ème} bâtiment afin de pouvoir réaliser régulièrement un vide sanitaire pour le bâtiment attribué aux reproducteurs.



Le noyau de reproducteurs sera constitué de 25 poules et 3 coqs (sex-ratio d'environ 8:1) et sera logé dans un compartiment à part du poulailler ; ce compartiment sera doté d'au moins 10 couvoirs pour permettre aux poules de couver confortablement (on doit compter au moins 1 couvoir chaque 3 poules). L'alimentation fournie aux reproducteurs sera basé sur la formule de l'aliment de finition des poulets (voir de suite) car le plus riche en minéraux et le plus équilibré pour des animaux adultes ; le niveau d'ingestion prévu est de 100-110 g/sujet/jour. Le protocole de prophylaxie prévoit un traitement anti-stress (vitamines, oligo-éléments) à l'arrivée des animaux dans le poulailler, une couverture vaccinale contre les virus de Newcastle et de la variole et les rappels correspondant, une vitaminothérapie à rappeler pendant 2 jours tous les 2 mois, administrée généralement en concomitance avec la vaccination afin de booster l'immuno-stimulation vaccinale, la vermifugation par comprimés pendant 1 jour rappelée tous les 3 mois, le recours à des anticoccidiens si besoin.

Ce protocole se base sur les observations de terrain et le retour des éleveurs avicoles rencontrés dans les quatre Cercles ciblés par le projet ; il prend en considération aussi les expériences passées d'AVSF et de GALVmed. Il peut cependant évoluer en fonction de l'émergence et diffusion de pathologies nouvelles : dans ce cas, le projet doit prévoir de travailler en collaboration avec les services déconcentrés de l'état (de la Direction des services vétérinaires) afin d'élaborer un plan de traitement plus pertinent.

Le plan de production considère un taux de ponte de 80%, avec un nombre de poussins nés vivants par couvée de 8 sujets et un taux de mortalité des poussins de 15%. Le sevrage précoce des poussins à 21 jours pourra permettre le retour en ponte de la poule déjà à partir du deuxième mois après la couvaison. Les bandes de production peuvent donc se suivre avec environ 2 mois d'écart.

Les poussins en sevrage, qui seront logés dans des poussinières équipées d'abreuvoirs et mangeoires, passeront graduellement à consommer un aliment de démarrage riche en protéine et oligo-éléments : la formule sera constituée en grande partie d'aliments repérés localement, essentiellement du maïs (60%), du son de mil ou riz (15%), de la farine de poisson (20%), de la farine de coquillage ou poudre d'os grillée (4%) ; seul le premix pour poulet de chair, indispensable pour apporter un complément de vitamines et oligo-éléments devra être acheté sur le marché de Bamako ou du chef-lieu de Cercle. Les poussins passeront d'un niveau d'ingestion de 20 g en première semaine à 55 g à 8 semaines.

A partir de la 9^{ème} semaine, les poussins seront déplacés dans un nouveau compartiment du poulailler et passeront à l'aliment intermédiaire, plus riche en énergies et fibres. La formule est conçue avec les mêmes éléments que l'aliment de démarrage : maïs au 62,4%, son de mil ou riz au 20,8%, farine de poisson au 10,4%, farine de coquillage ou poudre d'os grillée au 6,2%, premix au 0,2%. Le niveau d'ingestion passe de 60 g à la 9^{ème} semaine à 85 g à 14 semaines.

A partir de la 15^{ème} semaine, les poulets seront déplacés dans un nouveau compartiment du poulailler et passeront à l'aliment de finition, le même qui est utilisé pour l'alimentation des reproducteurs. Cet aliment est riche en énergies et oligo-éléments. La formule est conçue avec les mêmes éléments que les deux aliments précédents : maïs au 59,6%, son de mil ou riz au 14,2%, farine de poisson au 18,9%,

farine de coquillage ou poudre d'os grillée au 7,1%, premix au 0,2%. Le niveau d'ingestion passe de 90 g à la 15^{ème} semaine à 105 g à la 20^{ème} semaine.

Le protocole de prophylaxie pour les poulets prévoit un traitement vaccinal contre les virus de Newcastle et de la variole et les rappels correspondant, la vaccination contre le Coryza A, B et C, un traitement anti-stress (vitamines, oligo-éléments) en correspondance aux premiers vaccins, un traitement préventif/curatif contre la coccidiose si présente dans l'élevage (anticoccidien pendant 14 jours dans l'eau de boisson), une vitaminothérapie à rappeler pendant 2 jours tous les 2 mois, administrée généralement en concomitance avec les vaccination afin de booster l'immuno-stimulation vaccinale et enfin la vermifugation par comprimés pendant 1 jour rappelée tous les 2 mois (trois administrations).

Le niveau d'alimentation accompagné de l'application du protocole de prophylaxie ci-dessus décrits et des bonnes pratiques d'élevage (nombre d'abreuvoirs et mangeoires suffisant, eau toujours disponible et propre, nettoyage fréquent de la litière, utilisation de lampes solaires pour l'éclairage pendant la nuit et la stimulation à l'alimentation des sujets, etc...) pourront permettre d'atteindre la taille commerciale des poulets à 20 semaines. Un vide sanitaire avec désinfections des lieux sera ensuite fait sur le local laisse vide par la bande de poulets.

Le rôle des organisations de producteurs ou des groupements de base est crucial pour appuyer les bénéficiaires à planifier la production afin qu'elle soit étalée dans le temps et pour développer des relations avec les autres acteurs des filières en mettant en adéquation l'offre et la demande, ce qui devra aider les jeunes ruraux à écouler correctement leur production.

En plus, l'OP, à travers les paysans-relais, les vaccinateurs formés et les vétérinaires prestataires, pourra aussi garantir le suivi sanitaire et des pratiques d'élevage à niveau de chaque exploitation ; pour ce faire, le projet prévoit un coût de suivi du relais paysan qui est à la charge de l'exploitant.

Ce modèle permet de dégager les résultats économiques suivants :

Besoin de financement initial (>21e semaine)	FCFA
Investissement initial en bâtiment et matériel	361 400
Toutes charges hors amortissement jusqu'à 1ère vente	369 388

Ce besoin en financement variera selon les bâtiments déjà disponibles au niveau des jeunes ruraux appuyés par le projet car comme indiqué précédemment, la pratique de l'aviculture est largement répandue dans la zone d'intervention.

Alimentation :

Evolution de la consommation d'aliment en fonction de l'âge :

Période	Consommation (kg/jour)	Pour 7 jours (kg)
0 à 7 jours	0,02	0,14
aliment de démarrage	semaine 2	0,025
	semaine 3	0,03
	semaine 4	0,035
	sous total aliment démarrage mois 1	0,77
	semaine 5	0,04
	semaine 6	0,045
	semaine 7	0,05
	semaine 8	0,055
	sous total aliment démarrage mois 2	1,33
	semaine 9	0,06

	Période	Consommation (kg/jour)	Pour 7 jours (kg)
Aliment poulette	semaine 10	0,065	0,46
	semaine 11	0,07	0,49
	semaine 12	0,075	0,53
	sous total aliment poulette mois 1		1,89
	semaine 13	0,08	0,56
	semaine 14	0,085	0,60
	sous total aliment poulette 15 jrs		1,16
Aliment de finition	semaine 15	0,09	0,63
	semaine 16	0,095	0,67
	semaine 17	0,1	0,70
	semaine 18	0,105	0,74
	sous total aliment finition mois 1		2,73
	semaine 19	0,105	0,74
	semaine 20	0,105	0,74
sous total aliment finition		1,47	
Coût total aliment pour 1 sujet à 5 mois			9,345

Formule alimentaire proposée sur la base de matières premières disponibles localement et du besoins des animaux :

Aliment de démarrage	
INGREDIENTS	Quantité kg
Maïs	600
Son de blé/riz	150
Farine de poisson	200
Farine de coquillage (ou farine d'os grillée)	40
Premix (ponte ou chair), sac 25 kg	2
Total	992

Aliment poulettes	
INGREDIENTS	Quantité kg
Maïs	600
Son de blé/riz	200
Farine de poisson	100
Farine de coquillage (ou farine d'os grillée)	60
Premix (ponte ou chair), sac 25 kg	2
Total	962

Aliment de finition	

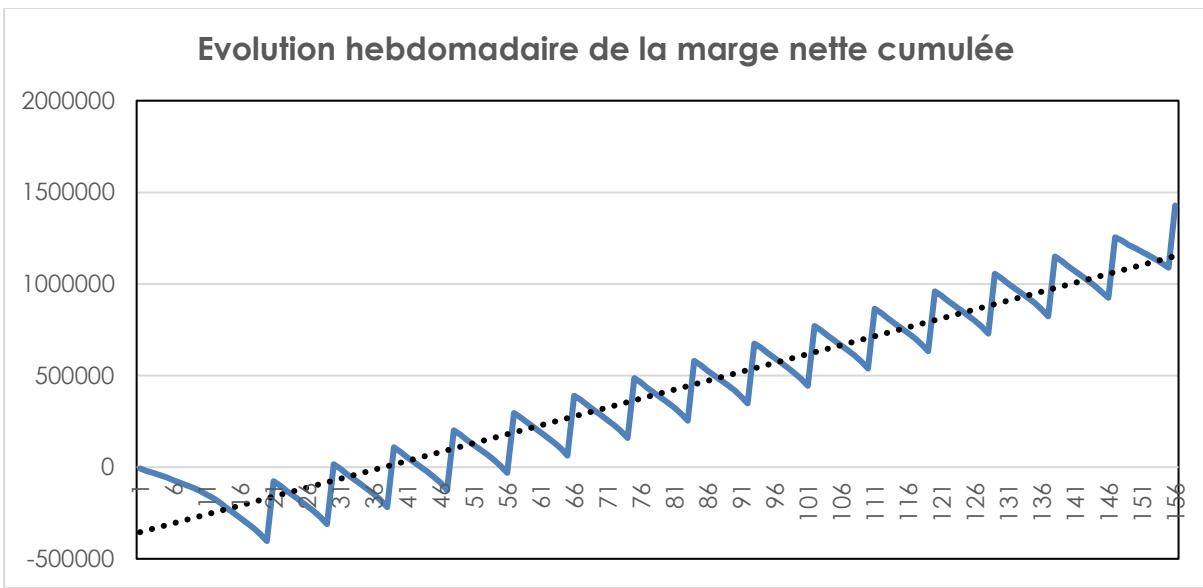
INGREDIENTS	Quantité kg
Maïs	630
Son de blé/riz	150
Farine de poisson	200
Farine de coquillage (ou farine d'os grillée)	75
Premix (ponte ou chair) , sac 25 kg	2
Total	1057

Compte de résultat sur 12 mois

Charges	Produit
Achat coqs reproducteur	18 000
Achat poules reproducteur (10 poules achetées)	26 500
Achat alimentation	963 491
Produits vétérinaires reproducteur	14 585
Produits vétérinaires élevage	132 434
Amortissement matériel et bâtiment	66 357
Main d'œuvre	102 375
Suivi relais paysan	12 133
Total	1 335 874
Résultat	105 726
	Total 1 441 600

Compte de résultat sur 24 mois

Charges	Produit
Achat coq reproducteur	18 000
Achat poules reproducteur	26 500
Achat alimentation	2 104 997
Produits vétérinaires reproducteurs	17 945
Produits vétérinaires élevage	282 275
Amortissement	132 713
Main d'œuvre	202 500
Suivi éleveur relai	24 267
Total	2 809 197
Résultat	794 803
	Total 3 604 000



La figure en dent de scie de l'évolution de la marge nette cumulée en semaine ci-dessus s'explique, que pour des raisons de facilité de calcul du nombre de poulets vendus, nous avons opté pour un calcul théorique de bandes. En réalité la ponte et la couvaison sont linéaires pour ce type d'élevage et donc l'évolution de la marge nette cumulée se rapprochera en réalité de la courbe de tendance en pointillé.

Plan de prophylaxie à appliquer en fonction des pathologies présentes dans les Cercles d'intervention :

AGE JOUR	EN MEDICATION	VACCINATION -	PRESENTATION/DOSAGE	PRIX (FCFA)	NBRE DOSES	PRIX/UNIT AIRE
Entre 1 et 10 jours	Garder les poussins au chaud et faire la première vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire		Flacon 100 doses	2000	100	20
Entre 11 et 15 jours	Administration d'anti-stress (Covit, Aliseryl ou Tetracolivit)		Boîte avec 10 sachets 100 g, dosage 0,5 g par litre d'eau	13000	4500	3
20	Vaccination contre la diphtérie (variole) avec DIFTOSEC ou CEVAC FPL		Pour Diftosec, flacon 1000 doses, vaccination par scarification	4000	1000	4
Eventuel	Traitement préventif/curtif contre coccidiose, si historiquement présente dans l'élevage, pendant 14 jours dans l'eau de boisson		Ampronil, sachets de 100 g pour 500 l d'eau, traitement	1500	238	6
30	Vermifugation (comprimés) pendant 1 jour		Vermifuge polyvalent volaille, boîte de 100 comprimés, 1 comprimé pour adultes, comprimée pour poussins	5000	200	25

AGE EN JOUR	VACCINATION MEDICATION	PRESENTATION/DOSAGE	PRIX (FCFA)	NBRE DOSES	PRIX/UNIT AIRE
coût mois 1					58
40	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 jours , tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	100	2,5
41	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 jours , tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	100	2,5
60	Vaccination contre le coryza A, B et C (Haemovax ou Cevac Corymune 4 K)	Pour Cevac Corymune 4 K, flacon 1000 doses pour injection IM ou SC	4000	1000	8
coût mois 2					13
80	Rappel vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire	Flacon 100 doses	2000	100	20
90	Vermifugation (comprimés) pendant 1 jour à rappeler tous les 2/3 mois	Vermifuge polyvalent volaille, boîte de 100 comprimés, 1 comprimé pour adultes, 1/2 comprimée pour poussins	5000	100	50
Coût mois 3					70
100	Rappel vaccination contre la diphtérie (variole aviaire) avec le Diftosec ou le Cevac FPL	Pour Diftosec, flacon 1000 doses, vaccination par scarification	4000	1000	4
120	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 jours , tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
121	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 jours , tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
Coût mois 4					24
130	Rappel vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire	Flacon 100 doses	2000	100	20

AGE EN JOUR	VACCINATION MEDICATION	-	PRESENTATION/DOSAGE	PRIX (FCFA)	NBRE DOSES	PRIX/UNIT AIRE
Coût mois 5					20	
TOTAL					185	#REF!

Prophylaxie reproducteurs

AGE EN JOUR	VACCINATION MEDICATION	-	PRESENTATION/DOSAGE	PRIX (FCFA)	NBRE DOSES	PRIX/UNIT AIRE
1	Vermifugation (comprimés) pendant 1 jour à rappeler tous les 2/3 mois		Vermifuge polyvalent volaille, boîte de 100 comprimés, 1 comprimé pour adultes, 1/2 comprimée pour poussins	5000	100	50
7	Administration d'anti-stress (Covit, Aliseryl ou Tetracolivit)		Boîte avec 10 sachets 100 g, dosage 0,5 g par litre d'eau	13000	4500	3
7	vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire		Flacon 100 doses	2000	100	20
14	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 jours, tous les 2 à 3 mois		Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
15	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 jours, tous les 2 à 3 mois		Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
20	Vaccination contre la diphtérie (variole) avec DIFTOSEC ou CEVAC FPL		Pour Diftosec, flacon 1000 doses, vaccination par scarification	4000	1000	4
			coût mois 1			96,888888 89
			coût mois 2			0
75	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 jours, tous les 2 à 3 mois		Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
76	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 jours, tous les 2 à 3 mois		Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
80	Rappel vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire		Flacon 100 doses	2000	100	20

AGE JOUR	EN	VACCINATION MEDICATION	-	PRESENTATION/DO SAGE	PRIX (FCFA)	NBRE DOSES	PRIX/UNIT AIRE
90		Vermifugation (comprimés) pendant 1 jour à rappeler tous les 2/3 mois		Vermifuge polyvalent volaille, boîte de 100 comprimés, 1 comprimé pour adultes, comprimée pour poussins	5000	100	50
				coût mois 3			70
100		Rappel vaccination contre la diphtérie (variole aviaire) avec le Diftosec ou le Cevac FPL		Pour Diftosec, flacon 1000 doses, vaccination par scarification	4000	1000	4
110		Vermifugation (comprimés) pendant 1 jour à rappeler tous les 2/3 mois		Vermifuge polyvalent volaille, boîte de 100 comprimés, 1 comprimé pour adultes, comprimée pour poussins	5000	100	50
119		Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 à 3 jours, tous les 2 à 3 mois		Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
120		Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 à 3 jours, tous les 2 à 3 mois		Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
				coût mois 4			64
120		Rappel vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire		Flacon 100 doses	2000	100	20
				coût mois 5			20
170		Vermifugation (comprimés) pendant 1 jour à rappeler tous les 2/3 mois		Vermifuge polyvalent volaille, boîte de 100 comprimés, 1 comprimé pour adultes, comprimée pour poussins	5000	100	50
179		Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 à 3 jours, tous les 2 à 3 mois		Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
180		Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 à 3 jours, tous les 2 à 3 mois		Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10

AGE EN JOUR	VACCINATION - MEDICATION	PRESENTATION/DOSAGE	PRIX (FCFA)	NBRE DOSES	PRIX/UNIT AIRE
180	Rappel vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire	Flacon 100 doses	2000	100	20
		coût mois 6			90
230	Vermifugation (comprimés) pendant 1 jour à rappeler tous les 2/3 mois	Vermifuge polyvalent volaille, boîte de 100 comprimés, 1 comprimé pour adultes, comprimée pour poussins	5000	100	50
260	Rappel vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire	Flacon 100 doses	2000	100	20
259	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 à 3 jours, tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
260	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 à 3 jours, tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
		coût mois 8			90
290	Vermifugation (comprimés) pendant 1 jour à rappeler tous les 2/3 mois	Vermifuge polyvalent volaille, boîte de 100 comprimés, 1 comprimé pour adultes, 1/2 comprimée pour poussins	5000	100	50
		coût mois 10			50
360	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 à 3 jours, tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
360	Rappel vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire	Flacon 100 doses	2000	100	20
361	Vitaminotherapie à rappeler pendant 2 à 3 jours, tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
		Coût mois 12			40
		Sous total coût vétérinaire an 1			520,88888 89

AGE JOUR	EN	VACCINATION MEDICATION	PRESENTATION/DO SAGE	PRIX (FCFA)	NBRE DOSES	PRIX/UNIT AIRE
460		Vitaminotherapie a rappeler pendant 2 à 3 jours , tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
460		Rappel vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire	Flacon 100 doses	2000	100	20
461		Vitaminotherapie a rappeler pendant 2 à 3 jours , tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
		Coût mois 16				40
550		Vitaminotherapie a rappeler pendant 2 à 3 jours , tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
550		Rappel vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire	Flacon 100 doses	2000	100	20
551		Vitaminotherapie a rappeler pendant 2 à 3 jours , tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
		Coût mois 19				40
640		Vitaminotherapie a rappeler pendant 2 à 3 jours , tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
640		Rappel vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'AVIVAX en instillation oculaire	Flacon 100 doses	2000	100	20
641		Vitaminotherapie a rappeler pendant 2 à 3 jours , tous les 2 à 3 mois	Plusieurs options, ex. Immunofur (vit. E et B, Sélenium) ou Noela Vitasole (vit. E et B et oligoéléments)	250	25	10
		Coût mois 22				40
					Total sur 24 mois	641

Annexe 4g : Capacités de gestion de la CNOP et de l'AOPP

La CNOP est une organisation socioprofessionnelle à but non lucratif, apolitique, non confessionnelle, non discriminatoire, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est reconnue depuis le 26 novembre 2004 sous le récépissé n° 0012 G – DB, et est régie par la Loi N° 04-038 / du 05 Août 2004 relative aux associations. Elle a été reconnue d'utilité publique par le Gouvernement du Mali (décret n° 2015.0862/P-RM du 31 /12/2015)

La CNOP se veut un espace de réflexion et de concertation, afin de renforcer la collaboration et les échanges entre les organisations paysannes du Mali. Son objectif est d'édifier un mouvement paysan national responsable, crédible, porteur de la promotion socio-économique durable des exploitations familiales agricoles dans le cadre de la souveraineté alimentaire basée sur l'agroécologie paysanne. Ainsi, en phase avec les orientations du gouvernement, la CNOP veut faire de l'Agriculture malienne le levier du développement économique, social et culturel du pays et mènent de nombreuses activités d'appui conseil en faveur de ses membres dans ce sens.

Elle a deux fonctions principales, à savoir (i) une fonction de représentation politique et (ii) une fonction de défense et de promotion des intérêts des producteurs agricoles.

La CNOP fédère 12 fédérations nationales qui couvrent tous les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, et de la foresterie, des femmes et des jeunes du milieu rural..

Les instances de la CNOP sont :

- (i) L'assemblée générale qui se réunit une fois par an, approuve le rapport d'activité et les comptes annuels, décide des grandes orientations, vote le budget prévisionnel et fixe le montant des cotisations des membres ;
- (ii) Le conseil d'administration est composé de deux (2) représentants élus par OP membre et deux (2) représentantes du Collège des Femmes. Il se réunit deux (2) fois par an, prend les décisions nécessaires au bon déroulement des activités selon les orientations votées en assemblée générale, et si besoin décide d'un certain nombre d'actions qui paraissent prioritaires ;
- (iii) Le bureau (15 personnes) se réunit une fois par trimestre en session ordinaire et en session extraordinaire au besoin et a pour fonction de veiller au bon déroulement des activités, de suivre le travail des salariés de la CNOP.
- (iv) Le comité de surveillance (3 membres), est autonome des autres organes, rend compte à l'Assemblée Générale et peut à tout moment intervenir à tous les niveaux d'exécution des activités et de la gestion. Il est notamment chargé du contrôle interne et du suivi des activités de la CNOP.

Pour assurer le fonctionnement permanent de la CNOP, une cellule d'appui technique est en place. Cette cellule travaille sur la base de règles consignées dans un Manuel de Procédures pour traiter les dossiers et gérer les ressources techniques et financières. La cellule d'appui technique est composée de :

- Un coordonnateur,
- Une responsable administrative et financière
- 03 chargés de programmes et projets

La CNOP a été un des acteurs majeurs du processus d'élaboration de la loi d'Orientation Agricole (2006). Elle participe au Conseil Supérieur de l'Agriculture et est membre du ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest).

Bilan des projets/programmes mis en œuvre :

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME CNOP/BUCO

TITRE	« Accompagnement des initiatives des organisations paysannes pour la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et la promotion des exploitations familiales »
PORTEUR	Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP MALI)
PERSONNE RESPONSABLE	Ibrahima COULIBALY, PRESIDENT
ADRESSE	Kalabancoura Ext Sud 325 Porte 69, BP : E 2169 Bamako Mali Tél. : 00223 20 28 68 00 - Email : cnopmali@yahoo.fr Site web : www.cnop-mali.org
OBJECTIFS	Contribuer à la sécurité alimentaire et des revenus améliorés des exploitations familiales et entreprises Agricoles des régions de Sikasso, Mopti et Tombouctou.
DESCRIPTION SOMMAIRE	<p>La DDC soutient depuis 2004 les organisations paysannes faîtières en relation avec les dynamiques en cours sur la politique de décentralisation et la loi d'orientation agricole. L'appui de cette troisième phase vise à renforcer l'influence des organisations partenaires au niveau national et local en vue de (i) mieux occuper les espaces nationaux, régionaux et locaux de dialogue et de concertation et (ii) des services à leurs membres dans le cadre de la production et de la commercialisation des produits Agricoles.</p> <p>Les thèmes transversaux comme le changement climatique, les questions transfrontaliers, la gouvernance et le genre sont aussi pris en compte.</p> <p>A travers cette phase, la DDC souhaite renforcer la capitalisation des expériences des phases antérieures.</p>
CIBLES DES ACTIONS	Les organisations paysannes Les exploitations familiales agricoles
DUREE D'EXECUTION	2012 – 2016 (4 ans)
MONTANT DU FINANCEMENT (F CFA)	DDC : Deux cent millions (299 673 373) CNOP : Quarante millions (49 139 330)

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME CNOP/SOS FAIM

TITRE	« Les exploitations agricoles familiales maliennes sont soutenues dans le renforcement de leurs capacités organisationnelles, techniques et financières»
PORTEUR	Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP MALI)
PERSONNE RESPONSABLE	Ibrahima COULIBALY, PRESIDENT
ADRESSE	Kalabancoura Ext Sud 325 Porte 69, BP : E 2169 Bamako Mali Tél. : 00223 20 28 68 00 - Email : cnopmali@yahoo.fr Site web : www.cnop-mali.org
OBJECTIFS	Contribuer au renforcement de capacités de la CNOP et de ses membres pour une amélioration de la qualité des services offerts aux exploitations familiales.
DESCRIPTION SOMMAIRE	La CNOP doit renforcer son argumentaire dans le sens de l'exploration d'autres mécanismes de financement efficace de l'agriculture qui met l'exploitation familiale au cœur du système. Une meilleure compréhension du fonctionnement et de la dynamique des exploitations agricoles familiales permet l'élaboration de politiques agricoles et économiques adaptées pour ces unités de production qui sont la base de l'agriculture malienne. C'est justement dans

	<p>l'optique de développer son argumentaire sur la dynamique des EF, que la CNOP va conduire des enquêtes sur la dynamique des exploitations familiales au Mali.</p> <p>La nécessité de mise en place d'un observatoire sur les Exploitations Agricoles Familiales au Mali trouve ses fondements dans (i) la prédominance de l'exploitation familiale dans le système agricole du Mali (ii) la connaissance insuffisante ou partielle de ces exploitations familiales (iii) la nécessité de corriger certains préjugés et discours peu favorables et le peu de confiance en sa capacité à nourrir les populations du pays.</p>
CIBLES DES ACTIONS	Les organisations paysannes Les exploitations familiales agricoles
DUREE D'EXECUTION DU PROGRAMME	2014- 2016 (3 ans)
MONTANT DU FINANCEMENT (F CFA)	SOS FAIM : Cinquante neuf millions trente six mille cent trente (59 036 130)

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME CNOP/PAOSC II

TITRE	Projet de renforcement de la CNOP et des fédérations membres
PORTEUR	Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP MALI)
PERSONNE RESPONSABLE	Ibrahima COULIBALY, PRESIDENT
ADRESSE	Kalabancoura Ext Sud 325 Porte 69, BP : E 2169 Bamako Mali Tél. : 00223 20 28 68 00 - Email : cnopmali@yahoo.fr Site web : www.cnop-mali.org
OBJECTIFS	consolider l'implication de la CNOP dans la vie publique à travers notamment le renforcement de ses capacités de participation dans la gestion des affaires publiques.
DESCRIPTION SOMMAIRE	Depuis sa création, la CNOP fait entendre la voie des paysans au niveau des instances de décisions régionale et nationale pour défendre les intérêts des producteurs des exploitations agricoles familiales. Ses responsables doivent avoir les moyens d'argumenter leurs positions, négocier avec les autres acteurs du développement rural et participer pleinement aux réflexions stratégiques et économiques. Pour cela, le projet propose : (i) d'améliorer les capacités des élus à développer des arguments solides inspirés des défis et enjeux du secteur agricole et du monde rural national, sous régional et international, de la situation mondiale actuelle et prospective de l'agriculture aux fins de la défense des positions de la CNOP dans sa mission de lutte pour les intérêts du monde rural, (ii) d'appuyer les membres dans la recherche et l'analyse de leurs disfonctionnements internes et l'application des solutions idoines identifiées dans une approche garantissant à la fois la « souveraineté » de chacune et l'implication effective de leurs membres, (iii) de dialoguer avec la base sur les grands enjeux de l'Agriculture, de communiquer avec les partenaires institutionnels de la CNOP, sur son rôle, ses actions, ses prises de positions, les combats de ses fédérations membres par rapport aux grands enjeux internationaux, à la politique Agricole nationale, aux programmes et projets de développement ruraux aux niveaux national, régional et local.
CIBLES DES ACTIONS	fédérations membres et leurs démembrements
DUREE D'EXECUTION DU PROGRAMME	12 mois (sept 2013 – sept 2014)

MONTANT DU FINANCEMENT (F CFA)	Vingt neuf millions neuf cent quatre vingt dix huit mille huit cent cinquante quatre (29 998 854)
--------------------------------	---

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME CNOP/FIBANI

TITRE	Renforcement de la stratégie de promotion et de mise en œuvre de spécialisation de la CNOP sur les aspects Agroécologie
PORTEUR	Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP MALI)
PERSONNE RESPONSABLE	Ibrahima COULIBALY, PRESIDENT
ADRESSE	Kalabancoura Ext Sud 325 Porte 69, BP : E 2169 Bamako Mali
OBJECTIFS	consolider l'implication de la CNOP dans la vie publique à travers notamment le renforcement de ses capacités de participation dans la gestion des affaires publiques.
DESCRIPTION SOMMAIRE	<p>Dans le cadre du dispositif de formation des relais en agro écologie paysanne (AEP) mis en place par la CNOP, un protocole de collaboration a été rédigé entre la CNOP et FIBANI pour formaliser les axes de collaboration.</p> <p>Ce processus s'insère dans le programme « <i>Formation et Insertion dans le Bassin du Niger (FIBANI) au Mali</i> » mis en œuvre par la Fondation Swisscontact sur financement de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Mali qui se propose de contribuer à améliorer les revenus des producteurs agricoles grâce à des dispositifs de Formation / Insertion Agricole et Rurale performants et adaptés aux besoins du marché, ceci à travers le développement d'un dispositif décentralisé de gestion et de financement de la formation professionnelle piloté par les acteurs locaux dans le cadre d'un partenariat public-privé dans les régions de Koulikoro et de Ségou.</p> <p>Les axes et les activités d'appuis portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation de formateurs (qui pourront alimenter le vivier de l'offre de formation en réponse à la demande exprimée : selon le dispositif piloté par le Conseil Régional). - La formation de deux personnes par région plus la coordination nationale de Bamako/CNOP sur l'analyse de module selon APC – IF – IP (OUTILS développés dans le cadre du programme FIBANI). - L'élaboration de 16 nouveaux modules - La formation des formateurs/trices relais sur chaque nouveau modules - L'appui en matériel didactique dans le cadre des actions de formation - La valorisation du CIFAN comme centre satellite - La formation des personnes de la CNOP en Management - La sélection et la prise en charge de deux conseillers relais (un pour chacune des deux régions « Koulikoro et Ségou ») pour l'expertise en Agroécologie. <p>D'autres activités pourront être définies d'un commun accord selon les besoins et opportunités qui se présenteront durant la période de validité de l'Accord de Collaboration.</p>
CIBLES DES ACTIONS	fédérations membres et leurs démembrements
DUREE D'EXECUTION	2014- 2015
MONTANT DU FINANCEMENT (F CFA)	Soixante neuf millions six cent soixante deux mille trois cents (69 662 300)

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME VECO/UE

TITRE	« Organisations Paysannes (OP) comme acteurs clefs dans une bonne gouvernance des filières rizicoles au niveau national et régional en Afrique de l'Ouest »
PORTEUR	Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP MALI)
PERSONNE RESPONSABLE	Ibrahima COULIBALY, PRESIDENT
ADRESSE	Kalabancoura Ext Sud 325 Porte 69, BP : E 2169 Bamako Mali Tél. : 00223 20 28 68 00 - Email : cnopmali@yahoo.fr Site web : www.cnop-mali.org
OBJECTIFS	Les chaînes de valeur du riz en Afrique de l'Ouest sont plus durables et compétitives et contribuent à la sécurité alimentaire de la région.
DESCRIPTION SOMMAIRE	<p>La problématique de la filière riz est très importante pour les pays ciblés par le projet : Mali, Sénégal, Burkina Faso, Bénin, Niger. Le projet aidera à mieux professionnaliser la filière riz afin de lui assurer une plus-value.</p> <p>Les riziculteurs jouent un rôle essentiel pour créer une filière rizicole uest-africaine compétitive.</p> <p>Mais ils ont besoin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soutien politique des gouvernements, tant national que régional • meilleure gouvernance des chaînes de valeur mêmes <p>Il en sorte qu'une bonne collaboration entre les organisations paysannes (OP), le secteur privé et les pouvoirs publics est nécessaire.</p> <p>Le projet repose sur le renforcement des compétences et des capacités organisationnelles et institutionnelles des organisations de producteurs et des ONG fortement impliquées dans le projet, tous avec une bonne connaissance de la problématique traitée.</p> <p>Le rôle moteur de ce projet est pour les Organisations Paysannes. La principale stratégie d'intervention est le développement d'un processus multi-acteurs.</p> <p>Au mali, les partenaires sur le projet sont PNPRM, AMASSA – AFRIQUE VERTE , SEXAGON , CNOP</p>
CIBLES DES ACTIONS	Riziculteurs /trices des pays Mali, Sénégal, Burkina Faso, Bénin, Niger
DUREE D'EXECUTION DU PROGRAMME	2014- 2016 (3 ans)
MONTANT DU FINANCEMENT (F CFA)	Vingt millions deux cent trois mille neuf cent quarante un (20 203 941)

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME CNOP/PAOPA

TITRE	PROJET D'APPUI AUX ORGANISATIONS PAYSANNES D'AFRIQUE (PAOPA) - PHASE PRINCIPALE – 2013 -2017
PORTEUR	Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP MALI)
PERSONNE RESPONSABLE	Ibrahima COULIBALY, PRESIDENT
ADRESSE	Kalabancoura Ext Sud 325 Porte 69, BP : E 2169 Bamako Mali
OBJECTIFS	Contribuer au développement du secteur Agricole et rural afin assurer la sécurité/souveraineté alimentaire et générer des revenus durables et croissants aux exploitations familiales agricoles, un cadre de vie qui préserve, tant aux plans des ressources naturelles que de

TITRE	PROJET D'APPUI AUX ORGANISATIONS PAYSANNES D'AFRIQUE (PAOPA) - PHASE PRINCIPALE – 2013 -2017
	l'environnement institutionnel et réglementaire, les conditions d'un exercice durable de leurs activités.
DESCRIPTION SOMMAIRE	<p>La CNOP a obtenu du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) dont elle est même, un appui technique et financier pour la mise en œuvre de son Plan d'Orientation Stratégique 2008 – 2012) à partir du Programme d'Appui aux organisations paysannes d'Africaines (PAOPA) phase pilote (2009 – 2012).</p> <p>Le PAOPA phase pilote a été négocié et obtenu de l'Union Européenne et du FIDA par les réseaux des organisations paysannes d'Afrique à savoir la <i>Eastern Africa Farmers Federation</i> (EAFF), la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC), le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et la <i>Southern African Confederation of Agricultural Unions</i> (SACAU) pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de « renforcement des capacités des OP et intensification de l'engagement dans l'appui à l'agriculture familiale ». Il a appuyé le mouvement paysan uest-africain de l'espace CEDEAO et UEMOA en intervenant dans 12 pays ¹⁴ sur les 15 que compte la CEDEAO.</p> <p>Le projet a soutenu directement 12 plateformes nationales qui regroupent des fédérations organisations paysannes actives dans les domaines de la production végétale, animale, halieutique, sylvicole et les organes régionaux du ROPPA</p> <p>Dans la phase pilote, les quatre réseaux régionaux impliqués, à savoir la <i>Eastern Africa Farmers Federation</i> (EAFF), la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC), le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et la <i>Southern African Confederation of Agricultural Unions</i> (SACAU), ainsi que l'Organisation paysanne panafricaine (PAFO) ont agréé sur l'importance d'avoir une deuxième phase du Programme (2013-2017) pour consolider sa viabilité et son impact.</p> <p>Le but du PAOPA phase principale est l'amélioration des moyens d'existence et la sécurité alimentaire des exploitations familiales en Afrique.</p>
CIBLES	La CNOP et ses membres
DUREE	2014 – 2017 (5 ans)
MONTANT DU FINANCEMENT (F CFA)	Soixante neuf millions neuf cent quatre vingt et quatorze mille deux cent soixante huit (69 994 268)

¹⁴ Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Léone et Togo

Présentation de l'AOPP

L'AOPP est l'une des faîtières membres de la CNOP. Créeé en septembre 1995 l'AOPP tire son origine d'une commission paysanne qui était composée d'une vingtaine d'organisations paysannes de nature et de taille diverses, reparties à l'époque sur six régions administratives du Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Gao). Elle compte aujourd'hui environ 250 Organisations Paysannes couvrant la majeure partie du territoire national y compris les régions de Tombouctou, Kidal et le District de Bamako à ce jour. Cinq ans après sa création, l'accroissement du nombre d'adhérents exigeait d'elle la création des coordinations (ou AOPP R) régionales en 2000 et le recrutement du personnel salarié à partir de 2001.

Ses objectifs

- Créer un cadre de confiance entre les organisations paysannes par des visites inter groupements, des rencontres d'échanges, etc.
- Identifier les points d'intérêts communs et les cadres de collaboration entre OP d'horizons divers,
- Favoriser les contacts entre les paysans pour des relations commerciales ou des luttes syndicales,
- Créer des liens de franche collaboration entre les OP et les services techniques et administratifs au niveau de la base,
- Créer au niveau national un dialogue fécond avec les hautes autorités du pays pour la promotion et le développement du secteur rural,
- Défendre les intérêts des producteurs dans la mise en œuvre des politiques agricoles, économiques et sociales du pays,
- Réfléchir sur l'avenir du secteur rural et les mesures à mettre en place pour le favoriser (foncier, crédit, assurance, etc.).

Les membres de l'AOPP

Les membres de l'AOPP sont les Sociétés Coopératives, les Unions de Sociétés Coopératives, les Associations et les Syndicats dont les objectifs concourent au développement du secteur Agro-sylvopastoral.

L'adhésion des membres se fait au niveau des AOPP régionales en adressant une lettre de demande d'adhésion au Président. Cette demande est examinée par l'Assemblée Générale régionale. A l'issue d'un avis favorable, l'OP candidate à l'adhésion est considérée comme membre de l'AOPP après paiement d'un droit d'adhésion de 50.000 F CFA. Elle désigne son représentant comme délégué aux instances de l'AOPP.

Les instances de l'AOPP

La dernière Assemblée Générale tenue en juillet 2014 a donné mandat au bureau élu de procéder à une réforme statutaire qui va modifier la structuration et le fonctionnement des instances. Mais en attendant cet exercice, les instances et leur fonctionnement se présentent ainsi qu'il suit :

Au niveau national

- **Une super AG** réunit une fois par an, les membres du bureau national, les délégués et présidents de toutes les OP membres de l'AOPP et les présidents des commissions de travail. C'est l'instance d'orientation et d'élection du bureau national. Des réflexions sont en cours pour adapter ses fréquences au mandat du bureau.
- **Trois assemblées générales ordinaires** réunissent chaque année les membres du bureau, les présidents des commissions de travail et un tiers des délégués des OP membres de chaque structure régionale. Des réflexions sont prévues pour ramener le nombre d'AG à une seule : bilan et programmation.
- **Le bureau national**, élu par la super AG, se réunit depuis le récent renouvellement (janvier 2009), tous les deux (2) mois pour faire le point des dossiers et des activités. Elle est renouvelée tous les cinq ans. Réflexion en cours sur le mode de désignation d'un CA et/ou d'un comité exécutif.

Le bureau national a créé cinq commissions de travail (céréales, coton, formation, fruits et légumes, information communication. Elles sont constituées de paysans membres de l'AOPP ou non, choisis pour leurs compétences sur les sujets en question. Elles mènent des réflexions et proposent des stratégies d'actions en fonction des enjeux du contexte et des préoccupations exprimées par les paysans. Chaque commission est accompagnée d'un technicien.

Au niveau régional et local

- **Deux assemblées générales ordinaires** réunissent chaque année les membres du bureau de l'AOPP régionale et les délégués des OP membres.
- **Un bureau régional** est élu pour cinq ans par l'AG. Ce bureau se réunit régulièrement une fois tous les trois mois selon un calendrier spécifique à chaque région.

Chaque AOPP-R peut mettre en place des commissions de travail. C'est le cas pour l'élevage dans les AOPP-R de Koulikoro, Ségou, Mopti et de Gao. De même il existe des commissions régionales féminines, céréales, fruits et légumes...

Pour une bonne circulation de l'information de la base au sommet, chaque OP membre délègue un représentant dont la tâche est de suivre les activités et la marche de son organisation et d'en rendre compte au niveau régional et de restituer les décisions de l'AG régionale au niveau de son OP de base.

Une équipe technique

Au niveau national

Au siège de Bamako, une équipe de salariés permanents fonctionne avec un (1) Coordinateur, un (1) Chargé de Suivi évaluation et de capitalisation, deux (3) Chargés de Programmes / projets, un Responsable Financier, un (1) Comptable, une (1) Secrétaire, deux (2) Chauffeurs, deux (2) Gardiens.

Au niveau régional et local

Chaque AOPP-R a recruté un (1) Coordination régional, pour quatre d'entre elles, un (1) secrétaire-comptable¹⁵.

Certaines régions ont recruté des agents de terrain sur des programmes spécifiques qu'elles gèrent (cas de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti).

De nombreux partenaires techniques et financiers

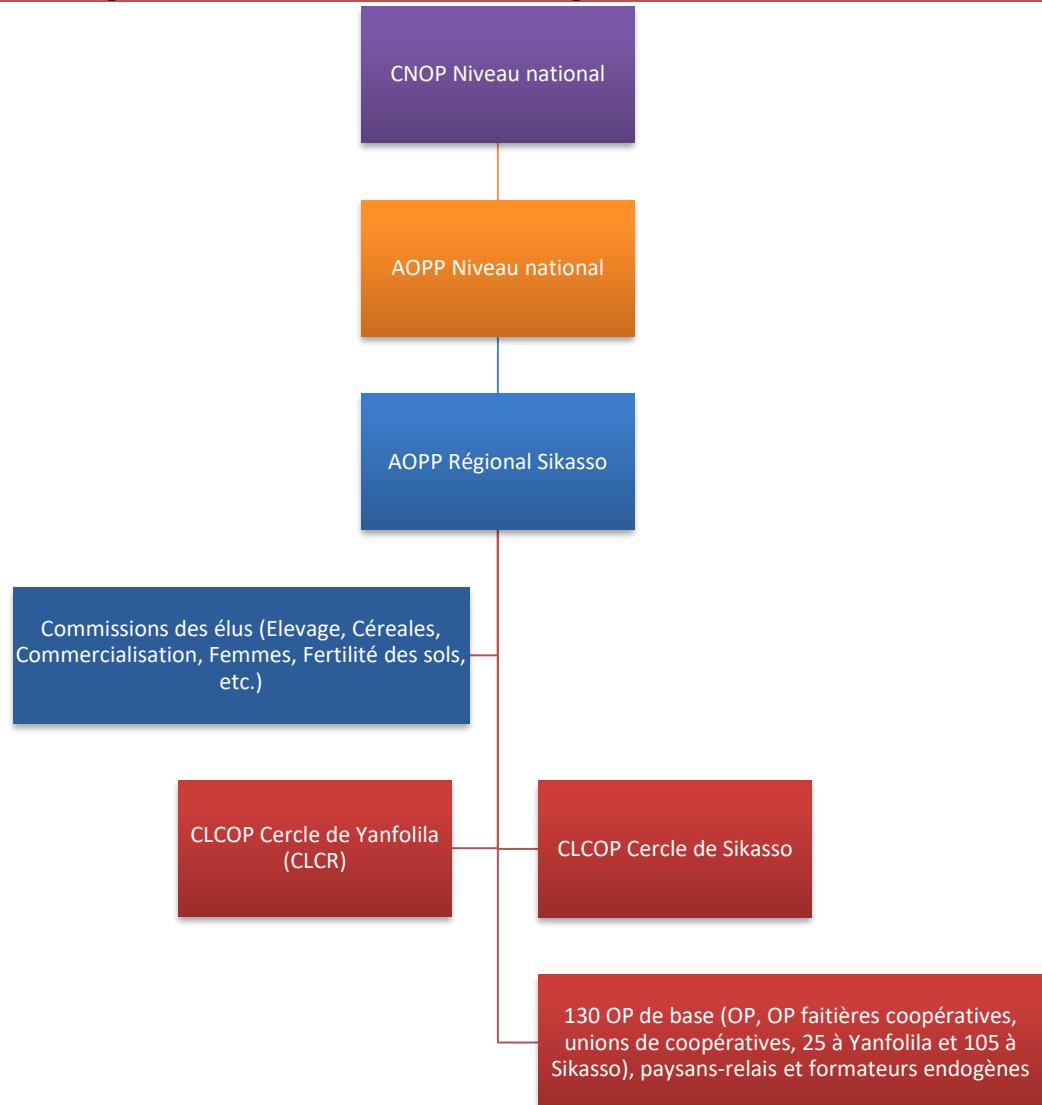
L'AOPP travaille avec des partenaires techniques et financiers nationaux ou internationaux : AFD, AFDI, IED Sénégal, IER et services techniques du Mali, AMEDD, Adaf-Galle, IRPAD-Afrique, ICCO, SOS-Faim, Fonds belge de Survie, Oxfam Belgique, FFEM, CIRAD, Icrisat, SIDI, CCFD, Coopération Suisse,

L'AOPP est membres de plusieurs réseaux au Mali comme à l'extérieur

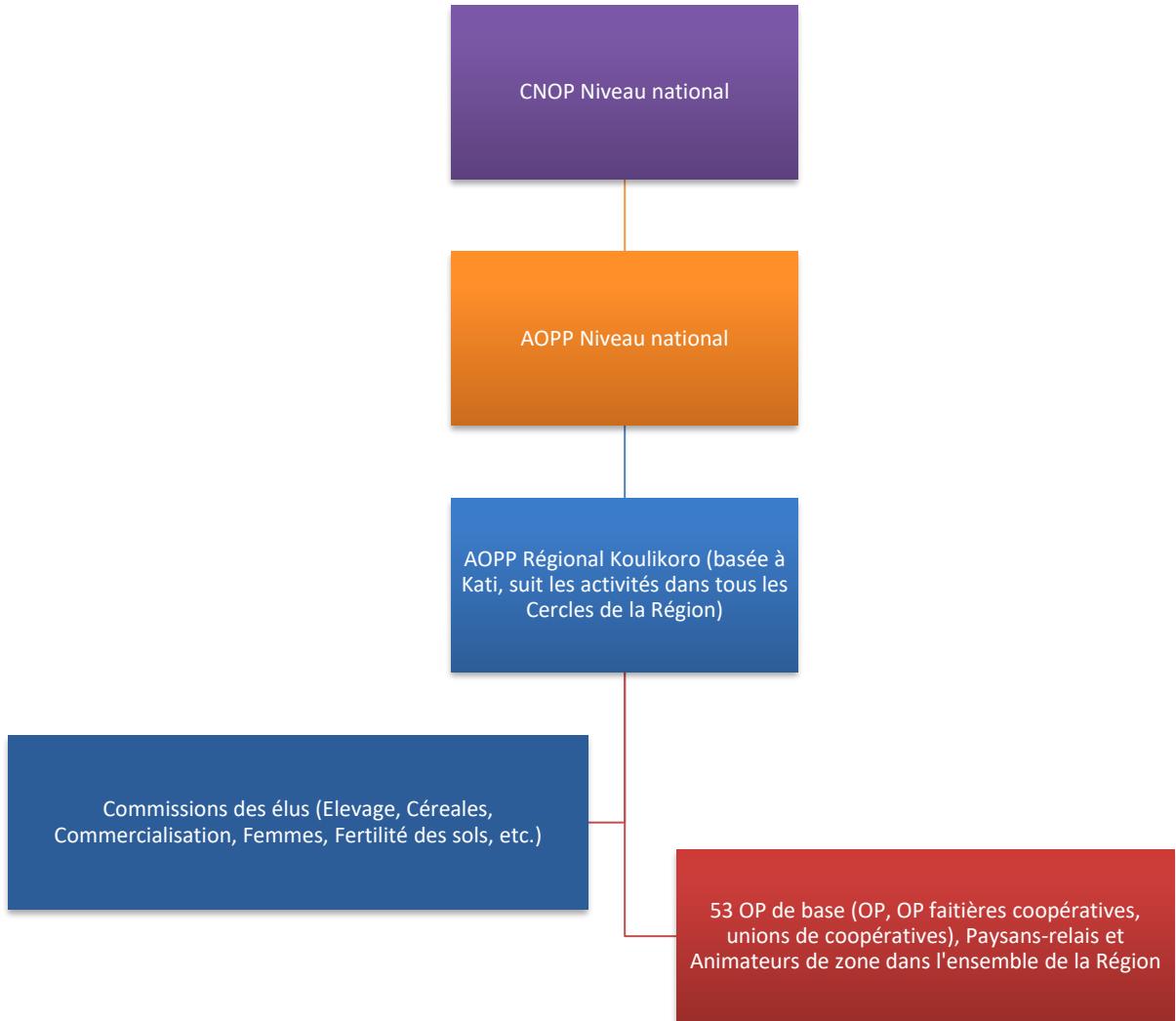
- Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) regroupant 8 pays de l'espace UEMOA et la Guinée Conakry
- La Convergence Ouest Africaine des luttes pour la Terre, l'Eau et les semences, qui est aussi membre de la Convergence Globale des Luttes pour la Terre, l'Eau et les semences
- La Convergence Malienne contre les Accaparements des Terres (CMAT), qui elle aussi est membre de la Convergence Ouest Africaine des Luttes pour la Terre, l'Eau et les Semences,
- Réseau de Plaidoyer pour la Sécurisation Foncière Agricole
- Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC)
- La Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali

¹⁵Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Gao .

Organisation de l'AOPP dans la Région de Sikasso :



Organisation de l'AOPP dans la Région de Sikasso :



Bilan des projets/programmes mis en œuvre :

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME IFADER-Mali AOPP/SIDI

TITRE	Instrument Financier pour l'Accès Durable à l'Energie Renouvelable Mali (IFADER-Mali)
PORTEUR	Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP)
PERSONNE RESPONSABLE	Tiassé COULIBALY, Président
ADRESSE	BPE 2982; Kalaban-Coura, Route de Garantiguibougou, Bamako – Mali Tel + (223) 20 28 67 81 / e-mail: aopp@afribonemali.net
OBJECTIFS	<p>Objectif global Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales par l'implantation de systèmes facilitant l'accès à l'énergie et aux communications en milieu rural</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Doter l'AOPP d'un fonds de garantie favorisant l'accès des ruraux aux énergies renouvelables par la facilitation de leur accès au crédit pour le financement de leurs besoins ; ⇒ Informer et sensibiliser les producteurs sur l'existence d'une telle opportunité ; ⇒ Aider les producteurs et leur organisation à l'identification des projets individuels et collectifs et des équipements y afférant ; ⇒ Appuyer au montage technique et financier des différents projets à soumettre au financement ;
DESCRIPTION SOMMAIRE	<p>Principales activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contribution au fonds de garantie de l'AOPP ⇒ Information et sensibilisation des producteurs sur l'approche dans les trois régions ⇒ Sélection des projets ⇒ Financement des projets pour des besoins en équipements productifs ou domestiques ⇒ Suivi-évaluation des réalisations
CIBLES DES ACTIONS	Les producteurs individuels membres de l'AOPP
DUREE D'EXECUTION DU PROGRAMME	Début de l'intervention : juin 2013
MONTANT FINANCEMENT (F CFA)	DU Trente-deux Millions (32.000.000) de Francs CFA dont 16 Millions en fonds de garantie

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME AOPP/SOS-Faim

TITRE	« Les exploitations agricoles familiales maliennes sont soutenues dans le renforcement de leurs capacités organisationnelles, techniques et financières »
PORTEUR	Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP)
PERSONNE RESPONSABLE	Tiassé COULIBALY, Président
ADRESSE	BPE 2982; Kalaban-Coura, Route de Garantiguibougou, Bamako – Mali Tel + (223) 20 28 67 81 / e-mail: aopp@afribonemali.net
OBJECTIFS	<p>Objectif général : La qualité des services offerts aux exploitations familiales par les OP et les IMF (plaidoyer, financiers, conseils) est améliorée</p> <p>Objectifs spécifiques : l'action vise à renforcer les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer sur les thématiques suivantes : 1°. adaptation aux changements climatiques et utilisation de techniques d'agroécologie par l'AOPP - Assistance technique : accompagnement de producteurs semenciers et diffusion de semences améliorées de riz,

	<p>mil/sorgho auprès de leurs membres. Suivi des itinéraires techniques et des techniques de gestion intégrée de la fertilité des sols pour les producteurs de céréales. Formation et diffusion de techniques d'adaptation aux changements climatiques et d'agroécologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transformation/Commercialisation : construction de magasins de stockage de céréales par l'AOPP pour ses membres
DESCRIPTION SOMMAIRE	<p>Principales activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Formation ⇒ Production et fourniture de Semences adaptées ⇒ Fourniture d'équipements aux OP ⇒ Plaidoyer auprès des Collectivités Territoriales ⇒ Capitalisation et diffusion des bonnes pratiques
CIBLES DES ACTIONS	Les OP membres des régions de Kayes, Koulikoro, Ségou
DUREE D'EXECUTION DU PROGRAMME	2014-2016
MONTANT FINANCEMENT (F CFA)	DU Quatre-Vingt-Onze Million Huit Cent Quatre Vingt Mille (91.880.000) Francs CFA

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME AOPP/DDC

TITRE	Accompagnement des initiatives des organisations paysannes pour la sécurité alimentaires, la gestion des ressources naturelles et la promotion des Exploitations familiales »
PORTEUR	Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP)
PERSONNE RESPONSABLE	Tiassé COULIBALY, Président
ADRESSE	BPE 2982; Kalaban-Coura, Route de Garantiguibougou, Bamako – Mali Tel + (223) 20 28 67 81 / e-mail: aopp@afribonemali.net
OBJECTIFS	<p>Objectif général : contribuer à la sécurité alimentaire et des revenus améliorés des exploitations familiales et entreprises Agricoles des régions de Sikasso, Mopti et de Gao</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les organisations faitières nationales (CNOP et AOPP Nationale) et Régionales (CRCR Sikasso ; FUAPAD Tominian ; les AOPP régionales de Mopti, de Gao) assurent un service d'appui-conseil et de vulgarisation de proximité au profit des exploitations et entreprises agricoles pour une production soutenue et diversifiée. - Les organisations faitières nationales et locales mettent en œuvre des stratégies d'approvisionnement, de stockage et de valorisation économique des filières porteuses pour une amélioration des revenus de leurs membres.
DESCRIPTION SOMMAIRE	<p>Principales activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Formation ⇒ Production et fourniture de Semences adaptées ⇒ Fourniture d'équipements aux OP ⇒ Plaidoyer auprès des Collectivités Territoriales ⇒ Capitalisation et diffusion des bonnes pratiques ⇒ Actions de mobilisation sociale autour des enjeux de développement Agricole et rural
CIBLES DES ACTIONS	Les OP membres des régions de Sikasso, Ségou, Mopti et Gao
DUREE D'EXECUTION DU PROGRAMME	2012-2015
MONTANT FINANCEMENT (F CFA)	DU Un Milliard Trente Cinq Millions Deux Cent Quarante Un mille Trois Cents (1.035.241.300) Francs CFA

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME AOPP/Icrisat

TITRE	Amélioration de la productivité de l'arachide au Mali
PORTEUR	Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP)
PERSONNE RESPONSABLE	Tiassé COULIBALY, Président
ADRESSE	BPE 2982; Kalaban-Coura, Route de Garantiguibougou, Bamako – Mali Tel + (223) 20 28 67 81 / e-mail: aopp@afribonemali.net
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Objectifs ⇒ Augmenter le niveau de revenu des producteurs à travers l'utilisation de la semence d'arachide, ⇒ Renforcer la capacité technique des producteurs semenciers à produire la semence d'arachide en qualité et en quantité,
DESCRIPTION SOMMAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Principales activités ⇒ Appui à la constitution d'une coopérative semencière dans la zone de Faladjè ⇒ Formation technico agricole des producteurs de semences ⇒ Formation des producteurs à la détermination des coûts de production, au petit conditionnement et marketing.
CIBLES DES ACTIONS	Les OP membres des régions Koulikoro (Faladjè) et Ségou (Tominian)
DUREE D'EXECUTION DU PROGRAMME	2011 - 2014
MONTANT FINANCEMENT (F CFA)	Vingt Trois Mille Sept Cent (23.700) dollars américains

FICHE SYNTHETIQUE DU PROGRAMME AOPP/AFDI/AFD

TITRE	Renforcement des capacités institutionnelles et Organisationnelles de l'AOPP et de ses démembrements régionaux (AOPPR)
PORTEUR	Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP)
PERSONNE RESPONSABLE	Tiassé COULIBALY, Président
ADRESSE	BPE 2982; Kalaban-Coura, Route de Garantiguibougou, Bamako – Mali Tel + (223) 20 28 67 81 / e-mail: aopp@afribonemali.net
OBJECTIFS	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contribuer à faire du Mali une puissance Agricole sous régionale, où le secteur Agricole est un moteur de l'économie nationale, assurant la sécurité alimentaire des populations urbaines et rurales et générant des emplois et des revenus significatifs dans une logique de développement durable, respectueux de l'environnement (<i>objectif de la Politique de Développement Agricole du Mali</i>) <p>Objectif spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles de l'AOPP nationale et de ses démembrements régionaux par le soutien à l'animation du réseau et la consolidation de son dispositif de gestion.
DESCRIPTION SOMMAIRE	<p>Les principales activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Rencontres du bureau national AOPP ⇒ Rencontres de l'équipe technique ⇒ Rencontres des commissions thématiques : CPA et CE ⇒ Participation des élus aux cadres de concertation et missions de représentation ⇒ Appui du comptable national auprès des comptables régionaux ⇒ Audit général des comptes AOPP ⇒ Organisation d'ateliers régionaux de déclinaison du plan stratégique national au niveau des régions

	⇒ Mission d'appui du bureau national auprès des AOPP régionales :.
CIBLES DES ACTIONS	Les OP membres des régions Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou
DUREE D'EXECUTION	2012-2015
MONTANT DU FINANCEMENT (F CFA)	Cent Cinquante Quatre Million Trois Cent Quatre Vingt Cinq Mille Deux Cent Un (154.385.201) Francs CFA

Appendice 3 : Le Centre de Ressources de Nyéléni

Le Centre International de Formation en Agroécologie de Nyéléni (CIFAN)
Commune de Baya, Sélingué, MALI

CONTEXTE

Depuis les années 1980, suite aux programmes d'ajustement structurel, l'Etat Malien n'est plus présent dans le conseil et la formation agricole au service des familles paysannes.

Les familles paysannes en dehors de quelques cultures d'exportation sont laissées à elles-mêmes. Aucun système répondant à la demande et orienté sur les besoins des paysans et paysannes n'existe, de même on constate un très faible transfert des résultats de la recherche vers les familles paysannes. L'absence de programme de formation orienté vers les actifs de l'agriculture familiale et d'un système d'encadrement au service de l'amélioration permanente révèle le délaissé dans lequel sont les communautés paysannes.

Pourtant les paysans et paysannes innovent sans cesse, s'adaptent, résistent et ont une richesse de savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les terroirs ; ils ne sont ni reconnus ni documentés suffisamment ni valorisés à souhait.

En attendant que les programmes nationaux et internationaux de politiques agricoles intègrent et soutiennent l'agriculture paysanne, les organisations paysannes africaines et notamment la CNOP réagissent.

La CNOP se mobilise pour faire de l'agroécologie paysanne le fer de lance de l'agriculture de demain, tant au niveau local que régional et international, tout en considérant que c'est aussi une façon de protéger et pérenniser tous les savoirs paysans.

Depuis 2009 la CNOP s'est investi dans l'agroécologie paysanne comme fer de lance de l'agriculture familiale dans le cadre de la souveraineté alimentaire inscrite dans la Loi d'Orientation Agricole et l'ECOWAS. Depuis 2011 la CNOP a mis en place un dispositif de formation de relais paysannes formateurs/trices en agroécologie paysanne à partir du Centre international de formation en agroécologie de Nyéléni (CIFAN) pour disséminer ses pratiques et ses valeurs.

HISTORIQUE

La valorisation du Centre Nyéléni en centre international de formation en agroécologie de Nyéléni est devenue une nécessité pour répondre au délaissé dans lequel depuis des années sont plongées les exploitations agricoles familiales et leur offrir des perspectives pérennes tant au niveau social, économique et environnemental. La CNOP a eu la volonté de répondre à ce manque par de la formation axée sur l'agroécologie paysanne y compris les enjeux et défis dans les politiques agricoles et les droits paysans.

Le CIFAN, se trouve dans la commune de Baya, adossé à la retenue du barrage hydroélectrique de Sélingué, sur un affluent du Niger, le Sankarani, à 140 km de Bamako au Mali. Né par la volonté d'organisations internationales pour le Forum mondial de la souveraineté alimentaire en 2007, il accueille depuis de nombreuses activités : séminaires, rencontres, événements sous-régionaux et internationaux (Conférence paysanne internationale sur l'accaparement des terres en novembre 2011, forum international sur l'agroécologie en février 2015, Université



paysanne du ROPPA en juillet 2016...) et bien sûr les formations de base de la CNOP en agroécologie paysanne depuis 2011.

Depuis 2015 Le CIFAN est agréée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et par le Fonds d'Appui à la formation Professionnelle et à l'Apprentissage. La CNOP elle-même a été reconnue d'Utilité Publique par décret n°0862/PRM du 31 décembre 2015.

Le CIFAN est l'outil de formation de la CNOP ainsi s'il est autonome dans sa gestion il reste sous la tutelle de la CNOP. Doté de salles de formation, d'un espace hébergement et restauration, il permet aussi de pratiquer et mener des activités en agroécologie paysanne autour de l'espace maraîchage aménagé en agroforesterie, et des pratiques liées à l'élevage

AMENAGEMENT DU CIFAN

Construit de préférence en matériaux locaux banco et paille), le CIFAN est bâti sur une superficie de cinq (5) hectares arborés avec plus de 600 pieds, au bord du barrage de Sélingué. Il est doté d'infrastructures qui offrent un bon cadre de travail. Parmi ces infrastructures on note :

- 121 cases pouvant abriter chacune deux personnes
- 24 latrines améliorées avec douches
- 8 toilettes modernes avec chasse d'eau
- 2 salles de formations ventilées (30 à 50 personnes)
- 1 salle de formation climatisée (200 à 300 personnes) avec cabine de traduction
- 1 salle de restauration
- 1 salle de documentation
- 1 hangar atelier d'une capacité de plus 200 à 300 personnes
- 1 espace cuisine et un magasin pour la cuisine
- 1 amphithéâtre d'une capacité de plus de 600 personnes (à rénover)
- 1 grand magasin de stockage du matériel.
- Des infrastructures d'élevage : petits ruminants, poulaillers, lapins, pisciculture,
- Un espace maraîchage aménagé en agroforesterie avec un aire de démonstration (compost, traitement naturelle...)

LES FORMATIONS AGROECOLOGIQUES DE LA CNOP

Depuis 2011 la CNOP a consolidé ses formations en agroécologie paysanne. Elles capitalisées sous forme de modules de formations. Elles sont encadrées par l'équipe de la CNOP (élus et staff) et des relais formateurs/trices issues des précédentes formations. Ainsi ils/elles seront plus performants sur le terrain. La formation est très participative et interactive, elle alterne temps théoriques et temps pratiques. Des supports tels que films, sketchs, modules de formations, démonstrations pratiques sont utilisés.

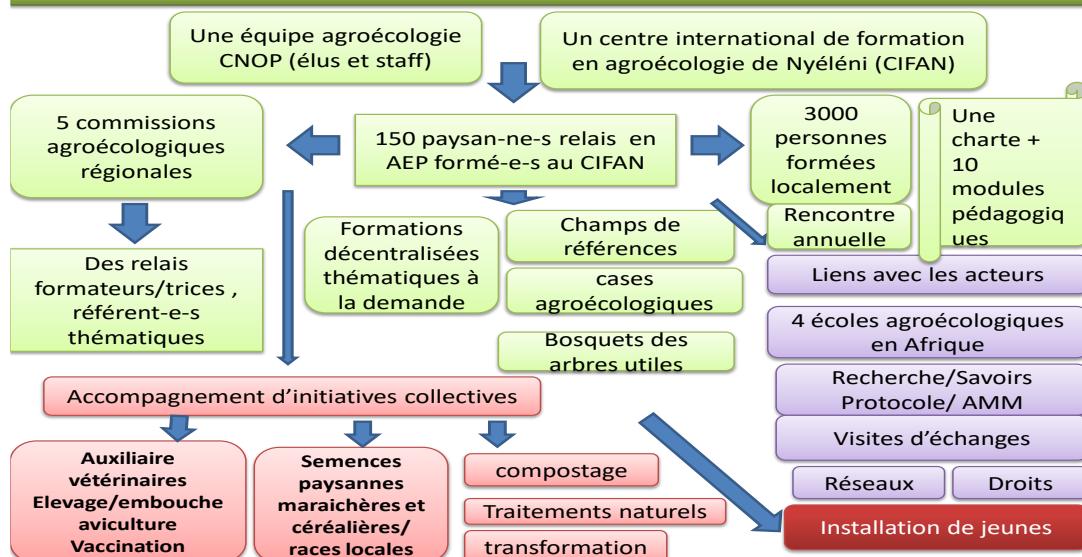
Elaboré et encadré par l'équipe agroécologie paysanne de la CNOP, après avoir fait l'analyse des besoins de formations pour transformer les Savoirs, innovations et initiatives en véritable projet et dynamique collective locale, un dispositif de formation et un réseau ont été mis en place avec :

- une formation de base qui se déroule au centre international de Nyéléni (CIFAN)
- une formation décentralisée spécifique in situ pour les communautés
- une formation approfondissement thématique
- un suivi sur le terrain entre les formations y compris une rencontre annuelle de tous

L'objectif des formations est d'offrir aux paysan-nes maliens, africains voire d'autres continents qui vivent des contraintes majeures de production et d'amélioration de revenus d'avoir la possibilité d'apprendre d'autres façons de faire pouvant leur permettre d'améliorer leur situation en luttant contre le réchauffement climatique en appliquant les pratiques et les valeurs par la formation est la mise en place d'un dispositif de relais pour disséminer l'agroécologie paysanne afin qu'ils soient de véritables acteurs du changement.

- ❖ Le dispositif de formation

Le dispositif de formation de la CNOP en agro écologie paysanne (AEP)



L'expérience de la CNOP via son dispositif de formation des relais et de dissémination de l'agroécologie paysanne , se traduit aussi par :

- Des visites d'échanges « paysan-nes-paysan-nes » : Ghana, Benin, Cuba, Burkina Faso
- La coordination de 4 écoles agroécologiques : Zimbabwe, Mozambique, Niger et Mali
- L'installation de 20 jeunes (11 garçons, 9 filles) en agroécologie paysanne à Nioro du Sahel et Guétéma dans le cadre d'un projet Terre et paix .
- Des dynamiques villageoises et/ou collectives : compost, embouche, aviculture, cultures vivrière set maraîchères ...
- ❖ Les relais paysan-nes formateur/trices, acteurs/trices du changement

Actuellement 150 relais paysan-nes sont formé-es. Organisé-es en commission régionale à Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou et Sikasso ils/elles ont formé eux-mêmes plus de 3000 personnes dans leur zone. Chaque commission a des référent-es thématiques ; auxiliaires vétérinaires, semences, traitements naturels, aviculture, élevage ... afin de répondre à des besoins de formations, interventions, participations plus spécifiques.

La formation de base est obligatoire et permet d'ancre les paysans et paysan-nes dans le dispositif global de formation de la CNOP pour disséminer l'agroécologie paysanne d'abord au niveau local, de comprendre les enjeux, les complémentarités entre secteurs agricoles et de créer un réseau solide. Cette formation se déroule sur 6 jours au CIFAN.

❖ Nos modules pédagogiques

A ce jour la CNOP a capitalisé en bamananka et français 11 modules de formation basés sur les Savoir, Savoir-faire et Savoir être des paysans et paysannes et des enjeux liés autour des thématiques suivantes :

1. Agroforesterie et Régénération Naturelle Assistée (RNA)
2. Aviculture
3. Cultures vivrières
4. Elevage
5. Fertilisation des sols
6. Gestion de l'eau
7. Maraîchage
8. Semences paysannes
9. Traitements naturels
10. Transformation
11. Enjeux et défis de l'agroécologie paysanne autour de la charte

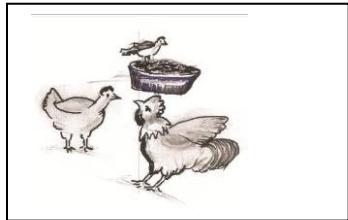
Ces modules ont été conçus par et pour les paysan-nes et relais formateurs/trices avec une lecture à plusieurs niveaux :

- Théorique avec les enjeux et défis

- Pratique basé sur la Savoirs paysans et académiques
- Opérationnel pour monter ses propres formations (des objectifs à l'évaluation)
- Adaptée à différents publics en langue française et banamakan
- Vivante avec des illustrations et cartes d'animations dessinées par un relais paysan

- ❖ Exemple du module de formation en aviculture

ODULE DE FORMATION EN AGROECOLOGIE PAYSANNE AVICULTURE



Objectif principal

Développer
l'aviculture avec de
poules nos races
locales

Objectifs spécifiques

Thème commun voir Charte

S'approprier l'agroécologie paysanne
avec la charte

Thème 1 :

Connaitre les enjeux d'élever les races
locales ainsi que leurs différentes
caractéristiques

Thème 2 :

Construire et aménager un poulailler
traditionnel

Thème 3 :

Alimenter sainement et localement nos
poules

Le cycle biologique de l'œuf

Le cycle de recyclage en aviculture

Thème 4 :

Des maladies et soins aux poules

Focus sur les argas

Thème 5 :

Focus sur la maladie de Newcastel

Les enjeux de la vaccination

Thème 6 :

S'organiser collectivement

Thème 7 :

Evaluer collectivement

Résultats attendus

Thème commun voir Charte

Les paysannes et paysans se sont appropriés
l'agroécologie paysanne et la charte

Thème 1 :

Expliquer les enjeux

Identifier et connaître les caractéristiques de
nos races locales

Thème 2 :

Connaitre les principes de construction d'un
poulailler traditionnel

Savoir fabriquer les différents équipements
d'un poulailler traditionnel

Thème 3 :

Savoir expliquer les différents ingrédients
et leur rôle dans l'alimentation des poules

Savoir fabriquer un CMV et des asticots

Savoir expliquer le cycle biologique de
l'œuf

Expliquer le cycle de recyclage en
aviculture

Thème 4 :

Savoir reconnaître des maladies

Savoir administrer des soins

Savoir lutter naturellement contre les argas

Thème 5 :

Expliquer le rôle et l'importance de
vacciner contre la maladie de Newcastel ;
dans son poulailler et au niveau des villages

Expliquer comment vacciner ?

Thème 6 :

Savoir s'organiser collectivement
(construire, alimenter, commercialiser,
vacciner....)

Thème 7 : Savoir évaluer.

La formation de base

La formation de base rassemble en général 30 à 40 paysans et paysannes et se déroule en général une fois par an. La force des relais est la mixité dans leur recrutement :

- de différentes régions du Mali , 5 à ce jour ; Kayes, Koulikoro , Mopti, Ségou, Sikasso
- de différents secteurs d'activités agricoles majoritairement par le biais des 14 faitières de la CNOP : agriculture, maraichage, élevage
- 50% de femmes, 50% d'hommes et au moins 40% de jeunes (FENAFER et FENAJER)

Actuellement la stratégie est de s'implanter dans des zones précises où se trouvent déjà des relais afin d'avoir avoir des équipes de relais efficaces par zone pour promouvoir et développer l'agroécologie paysanne au niveau des terroirs.

Exemple de programme de formation de base

Les cours sont dispensés en français et bamana. Les formateurs/trices sont endogènes à la CNOP et les formateur/trice-s relais sont issus du vivier des formé-e-s en agroécologie paysanne de la CNOP
FORMATION de BASE EN AGROECOLOGIE PAYSANNE (AEP) AU CIFAN-MALI

JOUR	ACTIVITES	OBJECTIF	CONTENU		INTERVENANTS
			Matin	Après- midi	
0			Arrivée la veille au CIFAN		
1	Prise de contact	Instaurer une dynamique de groupe par la connaissance mutuelle	Présentation du programme et organisation des séances Présentation croisée de sa ferme 2x2, par un dessin et à l'oral	Approche et débat autour de l'AEP Présentation de la charte par les formateurs relais Restitution formation Bénin	CNOP et Cheick Chantal, Camara Mamadou Ibrahima, Lassine, Alima, Moctar Sahamatou, Baïssa
2	L'AEP : des connaissances et des pratiques	Partager, mutualiser des savoirs, savoir-faire et savoir être	Améliorer le sol : Faire son compost Comment organiser du compostage collectif ?	Mutualiser les préparations naturelles/fiche Préparer un bio pesticide Monter et utiliser un pulvérisateur	Chantal, Camara Mamadou Lassine, Alima, Moctar, Sahamatou, Baïssa,
3	L'AEP : des connaissances et des pratiques	Partager, mutualiser des savoirs, savoir-faire et savoir être	Agro foresterie/maraichage/cultures vivrières Faire sa pépinière	Gérer l'eau Faire son traitement naturel	Chantal, Camara Mamadou Lassine, Alima, Moctar Sahamatou, Baïssa,
4	L'AEP : des connaissances et des pratiques	A partir des savoirs et expériences approche générale d'un élevage	Règles générales d'hygiène (habitat/soin) Partager et mutualiser les rations alimentaires à partir de son environnement	Identifier, reconnaître les maladies Comment agir ? Comment préparer et administrer un traitement ? Comment utiliser une seringue ? Comment vacciner	Niangaly, Abdramane Chantal Camara Mamadou
5	Politiques agricoles et droits paysans	Approche de politique agricole autour du foncier et des semences	Quelle sécurisation foncière ? De la LOA au processus de la politique foncière et enjeu de la loi foncière Le mémorandum paysan	Projection de film : en route vers l'autonomie en semences en Afrique de l'ouest /ASPSP/BEDÉ La loi semencière malienne Présentation du Coasp-Mali	Chantal, Camara Mamadou Alima, Ibrahima

			Les luttes en cours/CMAT		
6	Suivi et Evaluation	Les commissions agro écologie paysanne de la CNOP	Rôle des commissions régionales existantes et organisation nationale	Evaluation collective Remise de documents	Chantal Camara Mamadou, Alima, Ibrahima

❖ Les formations décentralisées

La CNOP développe aussi les formations décentralisées thématiques : aviculture, compostage, traitements naturels... . Ce deuxième type de formation impulse une forte dynamique locale. Elles se déroulent soit chez un relais, soit les relais encadrent des formations à la demande de villages, coopératives, associations en relation avec un-e relais ou l'équipe CNOP. Ces formations in situ permettent d'aller en profondeur dans les modules et de mieux acquérir des savoirs et compétences spécifiques.

❖ Les formations bilan/évaluation/an/ in situ

Suite à nos enquêtes auprès des bénéficiaires des formations décentralisées, il ressort un besoin de formation bilan qui incluraient et serait renouvelé tous les ans , elles se font localement ou au CIFAN :

- les améliorations à faire sur chaque installation
- les échanges d'expériences
- une approche gestion
- les organisations collectives à mettre sur place en particulier pour la vaccination et la commercialisation
- la responsabilisation forte de relais sur leur terroir pour assurer un suivi et une dynamique

❖ Les rencontres annuelles /formations de renforcement des capacités des relais paysan-nes porteurs, animateurs des projets dans leur zone/bilan et perspectives

Ces formations/rencontres sont du renforcement de capacités des relais . Elles sont aussi essentielles afin d'avoir un réseau solide, solidaire et bien formé, pour une garantie de réussite des différentes activités liées à l'agroécologie paysanne : formation de terrain, projet, dissémination des pratiques et qui passe par l'échange et la formation permanente et évolutive.

Annexe 4h : Enquête sur les services de prêts offerts par les Banques et SFD en faveur de l'Aviculture et de la Pisciculture

Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet financé par le FIDA, l'ONG agronomes et Vétérinaires Sans Frontières a mené une enquête sur la faisabilité pour la mise en place d'un système de financement des activités de pisciculture et de l'aviculture en faveur des organisations de producteurs.

Objectifs :

- ▶ S'assurer sur le plan réglementaire que les organisations de producteurs sont habilitées à exercer les activités de crédit à ses membres facilitant ainsi le financement de leurs activités .
- ▶ Evaluer les possibilités de financement des activités des membres auprès des institutions financières spécialisées (Banques et SFD).
- ▶ Faire des recommandations visant à mettre en place un mécanisme de financement adapté permettant le développement et la pérennisation des activités de pisciculture et d'aviculture.

La démarche méthodologique :

- ▶ Elle a été basée sur la collecte d'informations auprès des banques et Systèmes financiers décentralisés en vue de nous enquérir des offres de services financiers qu'ils disposent en faveur des filières aviculture et pisciculture, et évaluer les conditions d'accès à ces services.
- ▶ Collecte d'information auprès de la section agrément de la Cellule de contrôle et de Surveillance des Systèmes financiers décentralisés CCS/SFD, sur la réglementation du secteur de micro finance au Mali.

Les constats

Réglementation :

- ▶ Du point de vue réglementaire l'activité de crédit est exclusivement réservée aux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) conformément à la loi n°10-013 du 20 mai 2010 portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD).
- ▶ A cet effet, les associations, les groupements ou les organisations quelques soient leurs statuts doivent bénéficier au préalable d'un agrément du Ministre chargé des finances avant d'exercer l'activité d'épargne et ou de crédit au Mali

Les offerts des services de crédits en faveurs de l'aviculture et de la pisciculture.

▶ Les banques

Les banques commerciales de la place que nous avons rencontré, financement plusieurs types d'activités agricoles. Mais rares sont celles qui ont développé des prêts spécifiques en faveur des filières aviculture et pisciculture, car elles estiment que le risque est très élevé et que les bénéficiaires n'ont pas de garantie nécessaires.

Les prêts destinés à ce secteur sont généralement adossés à des fonds de garantie mis en place par certains organismes ou programmes d'appui (APEJ, FARE, ANPE...). Ces prêts sont de court terme, moyen terme, et long terme selon le type d'activité. Les taux d'intérêts et les conditions d'accès sont négociés par l'organisme apporteur de fonds.

▶ Les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)

Ils sont considérés comme outils financiers de proximité. Ils offrent des services financiers généralement adaptés aux activités des bénéficiaires. Ils sont beaucoup repartis à travers le pays. Les SFD que nous avons visités offrent plusieurs type de prêts au secteur agricole. Ces prêts sont des crédits individuels (CT, MT, LT), les crédits au groupement et association CT, les crédits solidaires. Le taux d'intérêt applicable varie d'un SFD à un autre et ne dépasse pas 24% l'an. Bien que les SFD soient les plus implantés à travers le pays et accessibles par les populations rurales, la plus part d'entre eux traverse d'énorme problèmes de gestion. Il sera judicieux de faire un diagnostic financier du SFD avant de développer tout partenariat autour du crédit.

Recommandations :

En vue d'assurer la pérennisation des activités de pisciculture et d'aviculture par la mise en place d'un mécanisme de financement efficace et plus adapté, la recommandation suivante est faite à l'organisation d'aviculteurs et de pisciculteurs:

► **Confier la gestion des fonds à une structure spécialisée en la matière (Banque ou SFD).**

Les fonds seront logés dans un compte ouvert au nom de l'organisation. Deux stratégies peuvent être développées pour permettre au membre de l'organisation d'avoir accès au fonds dans les conditions souples.

► **Faire un dépôt de fonds sous forme de subvention à l'institution ou dépôt à terme.**

Cette subvention permettra à l'institution d'étendre ses services financiers à une cible donnée avec des conditions souples et négociées. A travers d'une convention de collaboration avec l'institution, des prêts spécifiques peuvent être développés. Le montant de ces prêts, la périodicité de remboursement et le taux d'intérêt seront négociés et adaptés au cycle de l'activité des bénéficiaires. Les conditions d'accès seront définies de commun accord avec l'organisation des aviculteurs et pisciculteurs afin de permettre aux bénéficiaires l'accès facile aux prêts. Dans ce cas, le fonds déposé ne constitue pas de garantie, mais permet de subventionner le fonctionnement de l'institution et accroire sa capacité à étendre ses services à une couche donnée.

➤ **Mettre en place un Fonds de garantie**

Le fonds de garantie sera logé dans une institution afin de garantir les prêts qui seront octroyés aux bénéficiaires. L'organisation mettra en cas un comité de gestion de fonds. Un protocole de collaboration sera signé pour définir les conditions d'utilisation du fonds. L'institution utilise ses propres ressources pour financer les prêts aux bénéficiaires. Cette mise en place d'un fonds de garantie a pour impact négatif de déresponsabiliser l'institution bancaire et l'OP car en cas de non remboursement il est fait un prélèvement automatique sur la garantie.

Les institutions financiant des activités agricoles au Mali rencontrées au cours de l'enquête :

Institution financière	Types de prêts	Conditions
BNDA	<p>Les principaux crédits en faveur de l'agriculture : des intrants agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • des équipements et infrastructures agricoles • de la commercialisation et du stockage • de l'élevage (embouche, commercialisation du bétail, aviculture ..) <p>Prêt Rural CT ; MT ; LT Montant : dépend de l'activité et de la capacité de remboursement du bénéficiaire</p> <p>Taux d'intérêt à partir de 9 à 10% l'an</p> <p>Durée de 12 mois à 24 mois CT ; 2 ans à 4 ans MT, et 3 à 7 ans maximum pour le LT.</p>	<p>Ouverture d'un compte courant au nom de l'association Récépissé Statut, les la liste avec 2 photos d'identité des signataires.</p>

Institution financière	Types de prêts	Conditions
BMS	<p>Les crédits à court terme destinés au financement des fonds de roulement et au préfinancement des marchés,</p> <p>Les crédits d'investissement pour assurer l'aménagement de locaux et l'acquisition d'équipement,</p> <p>L'octroi de cautions de marché afin de répondre aux exigences réglementaires des maîtres d'ouvrages dans le cadre de l'exécution des marchés,</p> <p>Le partenariat sur d'autres projets bien définis dans un protocole de convention cadre.</p> <p>Prêts à CT ; MT ; LT</p> <p>Montant non plafonné, dépend du besoin et la capacité de remboursement du bénéficiaire</p> <p>Taux d'intérêt 13% au maximum</p>	<p>récépissé de création,</p> <p>2 photos d'identité de chaque signataire,</p> <p>pièces d'identité valide (carte nationale, passeport) de chaque signataire,</p> <p>1 copie certifiée conforme des statuts et règlements intérieurs,</p> <p>PV de délibération de l'A.G ayant désignée les mandataires,</p> <p>100 000 FCFA minimum.</p>
Kafo Djiguinew	<p>Les activités agriculture (production des cultures : coton, les céréales sèches, etc...).</p> <p>élevage (bétail, volaille, etc...), l'embouche et le commerce de bétail.</p> <p>es fruits et légumes (les produits maraîchers et de verger)</p> <p>Prêts à CT ; MT ; LT</p> <p>Montant non plafonné, dépend du besoin et la capacité de remboursement du bénéficiaire</p> <p>Taux d'intérêt 18% l'an LT, 2% le mois CT et MT</p>	<p>Etre membre d'une caisse et avoir libéré intégralement sa part sociale.</p> <p>L'adhésion est libre et volontaire à toute personne physique ou morale résidant et exerçant ses activités dans la zone géographique d'une caisse ou d'un point de service :</p> <p>La part sociale est libérée à 5 000 F CFA</p>
Soro Yiriwasso	<p>Prêts à CT ; MT ; LT</p> <p>Montant en fonction de l'activité et du type de prêt. et la capacité de remboursement du bénéficiaire</p> <p>Taux d'intérêt 15 à 16% le taux est négociable sous conditions.</p>	Ouverture d'un compte

Annexe 4i: Mainstreaming nutrition

1. NUTRITION SITUATION

As shown in Table 1, chronic malnutrition affects 26% of children under the age of five (22% in the Koulikoro Region and 30% in the Sikasso Region)¹⁶. In addition, a recent MPAT survey conducted in both Project areas shows that chronic malnutrition affects rural communities more severely, with stunting rates in rural areas going up to 35%¹⁷, which is considered high severity of malnutrition by the WHO classification. The rate of acute malnutrition and underweight is also higher in rural communities, falling under the category of high prevalence according to WHO (above 10% for acute malnutrition and above 20% for underweight). In terms of micronutrient deficiencies, 56% of women of childbearing age are anaemic, and 66% of children aged 6-59 months are deficient in vitamin A¹⁸.

Table 1: Prevalence of chronic malnutrition in children under 5 years of age in the Project Districts

Malnutrition	SMART July 2016			MPAT/ SYGRI FIER January 2015
	National	Koulikoro	Sikasso	Rural areas of Sikasso and Koulikoro
Chronic malnutrition	26,2%	21,5%	30,2%	35%
Acute malnutrition	10,7%	10,6%	7,7%	11%
Underweight	20,0%	17,2%	20,5%	25%

The causes of child malnutrition are complex and cut across different sectors. UNICEF's framework identifies three underlying causes of child malnutrition: (i) access to appropriate quality and quantity of food, (ii) adequate child care and feeding practices, and (iii) access to health services and good water and sanitation. The situation in Mali and, specifically, in the project areas with regards to these three underlying determinants of malnutrition is described below.

(i) Access to appropriate quality and quantity of food

According to the last Food and Nutrition Security survey (ENSAN) carried out with the support of the World Food Programme in September 2016, one in every four households in Mali is food insecure (21% moderate food insecurity and 3.8% severe food insecurity), while an additional 47.4% of households is vulnerable to food insecurity (light food insecurity)¹⁹.

Although access to adequate quantity of food is a constraint to a number of households, it is the quality and diversity of diets that causes special concern. The MPAT survey carried out rural areas of the 2 Regions of the Project showed that household diets were based on the consumption of cereals, with limited consumption of vegetables, proteins and legumes, and almost no consumption of fruits, dairy and roots and tubers. The study concluded that rather than quantity of food, the key factor contributing to malnutrition was the low diversity of household diets.

(ii) Care and feeding practices²⁰

Child care and feeding practices are poor. Only 32,6% of the children are breastfed exclusively until the age of 6 months, and only 3% of children aged 6-23 months receive the minimum acceptable diet children. An important factor that influences adequate care and feeding practices is the level of education of the mother. The higher the education of the mother, the less likely the woman is to have a

¹⁶ SMART Mali 2016, Enquête nutritionnelle anthropométrique et de mortalité rétrospective, Juillet 2016.

¹⁷ Enquête Multidimensionnelle d'évaluation de la pauvreté dans les zones d'intervention du 'Projet de Formation Professionnelle, insertion et appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux' FIER, en Sikasso et Koulikoro, Janvier 2015.

¹⁸ Global Nutrition Report 2015, available at <http://www.ifpri.org/publication/nutrition-country-profile-mali>

¹⁹ ENSAN Mali 2016, Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Septembre 2016.

²⁰ Data in this section was obtained from UNICEF Enquête MICS 2015, Enquête par grappes à Indicateurs Multiples (MICS) au Mali, Mars 2016

stunted child. Considering that only 34,9% of women in Mali are literate, this could well be an important contributing factor to the malnutrition rates.

Child nutritional status is directly linked to the nutritional status of the mother. Malnutrition can be transmitted through what is denominated the *intergenerational cycle of malnutrition*, with low-birth-weight babies being more likely to have growth failure during childhood and therefore become stunted women, which, in turn, are more likely to have low-birth babies. Low birth weight affects 21,8% of new born babies in Mali²¹. The cycle is accentuated by the high rates of teenage pregnancies (early childbearing before the age of 18 is present in 46% of Malian women²²), as adolescent girls are even more likely to have low birth weight babies.

(iii) Health services, hygiene, water and sanitation

At the national level, 69% of households have access to an improved source of water, and only 33,3% to improved sanitation²³. Although the Project will be mainly concerned with the food and gender determinants of malnutrition, it is important to acknowledge the importance of related sectors so as to liaise with them and foster partnerships that can complement and accelerate the impact on nutritional status.

2. RATIONALE AND APPROACH

The consequences of malnutrition are profound and irreversible, especially for children during the first 1,000 days of life (from conception to the age of two) where malnutrition increases vulnerability to infectious diseases, reduces cognitive and physical development, reduces school performance and lifetime earnings. Good nutrition is, hence, not just an outcome, but also an important input for economic and social development.

Aside from the severity of the nutrition situation in the project areas, there are three key factors that justify integrating nutrition into the GAFSP project:

- (i) The vulnerability of the target group, consisting of women of reproductive age (18-30 year olds, 50 % Women). Project beneficiaries are situated in the window of opportunity (first 1000 days of life), hence increasing nutrition awareness among them holds potential to address child malnutrition and break the intergenerational cycle of malnutrition.
- (ii) The nutritional quality of the commodities selected for value chain development (chicken and fish), both of them foods high in protein and micronutrients (including iron and vitamin A, which are key micronutrient deficiencies in the country). A nutrition-sensitive approach to the development of these value chains can contribute to improving the access to diverse and nutrient rich products among the project direct beneficiaries. Moreover, increased availability and affordability of these nutritious products in the local markets can shape food systems to be more conducive for healthy and diverse diets, broadening the benefits of the project to a wider set of consumers.
- (iii) Women's empowerment through the support of income generation activities (IGA). The project will support IGA for women, while also incorporating measures to ensure that women can participate and benefit from project activities and investments (quota of 50% female beneficiaries, and provision of child care services during the trainings to allow for young mothers' participation). Women's empowerment is a key mediator of nutritional impact, given the importance of women's status for both child and household nutrition. Moreover, income that is controlled by women is 10 times more likely to bring about improvements in nutrition than that controlled by men²⁴. Hence the targeting women for both income generation and increased nutrition awareness can significantly contribute to household's nutrition.

²¹ Enquête MICS 2015, Enquête par grappes à Indicateurs Multiples (MICS) au Mali, Mars 2016.

²² Global Nutrition Report 2015, Mali Country Profile: <http://www.ifpri.org/publication/nutrition-country-profile-mali>

²³ Enquête MICS 2015, Enquête par grappes à Indicateurs Multiples (MICS) au Mali, Mars 2016.

²⁴ A study carried out in Côte d'Ivoire showed that improvements in child health and nutrition brought about by a US\$10 increase in women's income would require a \$110 increase in men's income:

<https://www.ifad.org/documents/10180/8b9edb41-bef6-4e6d-a487-01a0286972e3>

The approach to integrating nutrition will focus on increasing nutritional awareness among vulnerable populations, specifically by promoting the consumption of diverse nutrient-rich foods and the adoption of good nutritional practices in the household.

Although the focus of the nutrition education will be on dietary diversity and good nutritional practices, training modules will consider nutrition implications at each stage of the value chain, from promotion to consumption. Applying a nutrition lens to the different stages of the poultry and aquaculture value chains will allow for identification of additional nutrition opportunities, and for strengthening the project's contribution to improving availability, affordability, safety and quality of these nutritious foods in the local food systems.

The elaboration of a training module on nutrition will also strengthen the capacity of the producer organizations in charge of project implementation. More specifically, the offer and capacity of the Nyeleni Training Center (CIFAN) will be strengthened by this additional training module, benefiting also future participants in the CIFAN training activities.

3. GOAL, OUTCOME, OUTPUT AND ACTIVITIES

The intervention logic for the nutrition strategy, and the associated indicators to measure progress is reflected in the Project's Logical Framework:

- Goal: Targeted youth's incomes are increased and their food and nutrition security improved
 - Indicator: 80% of women and 75% of their children achieve the minimum dietary diversity
- Outcome: Targeted rural youth are trained in good nutrition practices
- Output 1.3: A training system that promotes the adoption of good nutrition practices is implemented (Under component 1)
 - Indicator: 80% of beneficiaries adopt good nutritional practices after participating in the nutrition education activities

The project's baseline survey will include both the dietary diversity score and a KAP survey (Knowledge, Attitudes and Practices) that will determine reference values for these indicators at project start-up. Target values should be revised when results of the baseline survey are available.

Activity: Training of rural youth in dietary diversity and good nutritional practices

The nutrition education activity will be integrated into the project's training scheme, which is envisioned as a cascade training of facilitators ('relais paysannes') that replicate learnings at community level. The Project will support training of 68 facilitators (one per village, plus 4 additional animators at district level) in dietary diversity and good nutritional practices at the Nyéléni Training Center. The training will consist of an initial training, followed up by a refresher training after a mid-term evaluation.

Technical assistance and support from FAO is envisioned for the implementation of this activity, especially for the development of training modules and communication materials. The training modules will build on existing materials and approaches, namely FAO's nutrition education modules designed specifically for smallholder farmers participating in the 'Champs écoles agropastoraux et de la vie (CEAPV)', and the initiatives promoted by the CNOP on nutrition and biodiversity. Training modules will be developed also in consultation with the 'Fédération Nationale des Jeunes Ruraux (FENAJER)' and the Fédération Nationale des Femmes Rurales (FENAFER), and will consider the specific needs of rural youth, and the nutrition implications of the production activities in aquaculture and poultry.

The project's baseline survey will collect data on dietary diversity as well as Knowledge, Attitudes and Practices in nutrition. The focus of the training (both initial and refresher training) will take into account the results of the baseline and KAP survey, and reinforce the adoption of the good nutritional practices lacking in the target communities.

Although the training modules on nutrition will focus on the consumption of diverse and nutrient-rich products and on good nutritional practices, the modules will also integrate nutrition considerations along the target value chains. This will contribute to raising awareness about the risks and opportunities for nutrition at different stages of the value chain, and how these may affect the availability, affordability, safety and nutritional quality of the final products.

Table 2: Indicative list of potential themes to be included in the training modules

Stage of the value chain	Themes
Production	<ul style="list-style-type: none"> Safe water management and awareness raising on the risks of human consumption of unsafe water, mosquito breeding, etc. Use of biodiversity for nutrition Diversified and integrated farming practices (e.g. promotion of water use for vegetable gardens). Hygiene, food safety and quality management systems
Storage and processing	<ul style="list-style-type: none"> Processing and preserving food to retain nutrient composition
Marketing	<ul style="list-style-type: none"> Target proximity markets to ensure availability of produce at local level
Promotion and consumption	<ul style="list-style-type: none"> Encourage consumption of produce at household level (balancing sales and consumption to ensure financial viability) Dietary diversification with an emphasis on food groups and their source Nutrient Requirements of the Human Body for Good Health Food habits and cultural practices in food processing Use of products available locally for enriched food preparation Identification and promotion of nutrient rich local recipes/products
Good nutritional practices	<ul style="list-style-type: none"> Essential Nutrition Actions Infant and Young Child Feeding (IYCF)

The trained facilitators will be provided with a critical information package and with communication materials (posters, etc.) developed in local languages to enable them to transmit the information to project beneficiaries.

At community level, nutrition awareness sessions will be organized by the trained facilitators ('relais paysannes') in collaboration with the health and nutrition community facilitators. The nutrition community facilitators are part of the decentralised health services of the State at the village level, being in contact with the 'Agents de Santé Communautaires' (ASC) and the 'Centre Santé Communautaire', (CSCOM), and regularly performing nutrition education sessions at village level. The collaboration with the village health and nutrition facilitators will allow for: (i) cross-learning and exchange among the two facilitators at village level, ensuring complementarity and synergies between the nutrition messages covered by each one and (ii) identification and reach out to additional women beneficiaries in the communities. Specific modalities of coordination will be developed and designed by the CNOP and FAO, based on the needs and situation in the communities targeted by the project.

Beneficiaries

The 68 facilitators will benefit from basic and refresher training on nutrition, and will be responsible for replicating learnings at the community level. The project will support the organization of nutritional awareness sessions with the rural youth beneficiaries of the project (both men and women), as well as with other women (especially women of reproductive age) in the communities. This will allow for the extension of the benefits of the project beyond the initial 1000 youth, integrating an estimated 640 additional beneficiaries (10 women per village for a total of 64 villages).

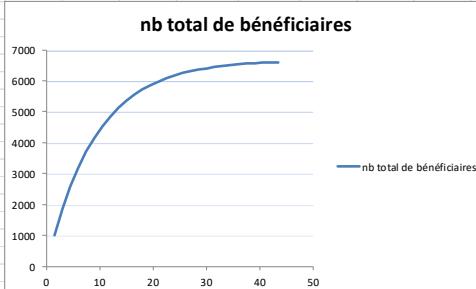
Implementation arrangements

The implementing agencies of the Project are responsible for implementation, monitoring and evaluation of the nutrition activities. However, the Project will benefit from FAO's technical assistance for the implementation of this activity, a support that will be formalised through a memorandum of understanding. FAO's assistance is specifically envisioned (i) to develop and facilitate the nutrition training modules, (ii) to provide technical assistance especially for the initial nutrition awareness sessions at village level, and (iii) to support the monitoring and mid-term evaluation of activities at community level.

Annexe 5 : Tableau nombres de bénéficiaires

année	1.5	3	4.5	6	7.5	9	10.5	12	13.5	15	16.5	18	19.5	21	22.5	24	25.5	27	28.5	30	31.5	33	34.5	36	37.5	39	40.5	42	43.5		
cycle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
nb bénéficiaires/cycle	1000	850	723	614	522	444	377	321	272	232	197	167	142	121	103	87	74	63	54	46	39	33	28	24	20	17	15	12	11	9	
année	1.5	3	4.5	6	7.5	9	10.5	12	13.5	15	16.5	18	19.5	21	22.5	24	25.5	27	28.5	30	31.5	33	34.5	36	37.5	39	40.5	42	43.5		
nb total de bénéficiaires	1000	1850	2573	3187	3709	4152	4529	4850	5123	5354	5551	5718	5861	5982	6084	6172	6246	6309	6363	6408	6447	6480	6508	6532	6552	6569	6584	6596	6607	6616	
nb total de bénéficiaires																															
0	1000	2000	3000	4000	5000	6000	7000																								
0	10	20	30	40	50																										

The graph illustrates the rapid growth of beneficiaries over time, reaching a plateau of approximately 6500 by year 40.



Annex 6 : Supporting documentation for grant design document

1. *Legal documentation*, including evidence of legal status and capacity, registration and good standing, evidence of the authority of the person who will sign the agreement for the recipient. The recipient must demonstrate that it has been registered and that its registration is current (evidence of good standing no more than 90 days old), that it has the corporate capacity to enter into the Grant Agreement, accept the Grant and carry out the Project, and that the person signing the agreement has the necessary authorization. Different jurisdictions have different laws, so the actual documentation required may vary. As a rule, the recipient must be registered in an IFAD Member State. Legal documentation is not required for United Nations agencies or CGIAR institutions.

Yes No Not applicable

2. *Financial documentation*, including the name/address of independent auditors, institutional audited financial statements and audit reports. Audit reports must be signed and dated on Auditor's letterhead. For recipients that have not previously received an IFAD grant, two years' audited financial statements and audit reports will be required. Otherwise, one year is sufficient. Financial documentation is not required for UN agencies or CGIAR institutions. For those recipients that have not been required to prepare audit reports, or whose audit reports have been qualified, the financial management questionnaire must be submitted (attachment 8 of the Grant Procedures).

Yes No Not applicable

3. *Recipient's procurement procedures*. If the recipient does not have its own procedures, a declaration that it will use IFAD's Procurement Guidelines or other procedures acceptable to the Fund will suffice

Yes No Not applicable

4. *Procurement Plan*. The Procurement Plan, defined in paragraph 6.1(xiii) of the IFAD General Provisions, should be prepared where goods and services worth more than US\$ 200,000 are to be procured under the project (attachment 16 of the Grant Procedures). The Grant Sponsor should review the Procurement Plan to ensure, among other things, that the grant is not used to purchase equipment or other durable goods if it would be economically appropriate to lease the equipment instead and that such goods or equipment are suitable and required for the effective implementation of the project.

Yes No Not applicable

5. Declaration by the recipient (email is acceptable) that it has read and accepted the Project Description and Project Budget. It is mandatory that the recipient has reviewed the Project Description and Project Budget before the Grant Package is submitted for Approval.

Yes No Not applicable

6. Declaration by the recipient (email is acceptable) that it has read and accepted IFAD's Standard Large/Small Grant Agreement. The model Grant Agreement is available on the IFAD website, in attachment 14 of the Grant Procedures.

Yes No Not applicable

CFS Clearance: _____

Date: _____

LEG Clearance: _____

Dates: _____

Annex 7: Eligibility and Due Diligence Checklist

(LEG and CFS to review)

1. **The recipient is:** (check the appropriate box)

- The government of a developing member state of IFAD
 A non-profit, non-governmental organization in an IFAD member state
 An intergovernmental organization with more than one IFAD member state as a member.
 Private sector entity
 Other

(Governments and government agencies of developed Member States and non-Member States are not eligible. Non-profit, non-governmental organizations in non-Member States are eligible only if a specific waiver is granted by the President.)

2.(A) **If the recipient has previously received grant(s) from IFAD, has it provided all necessary progress reports and audited financial reports/statements?**

- Yes No n/a

If the answer is no, the recipient is not eligible.

2(B) **If the recipient has previously received grant(s) managed by your division, was its performance fully satisfactory?**

- Yes No n/a

If the answer is no, please explain why the recipient should receive a new grant.

3. **Can the recipient provide audited financial statements for the two previous years?**

- Yes No

If the answer is no, describe special circumstances that justify giving the grant to this recipient and provide supporting documentation.

4. **Is IFAD the prime beneficiary of the grant?**

- Yes No

5. **Will this grant support activities normally supported by other IFAD resources (i.e. IFARB)?**

- Yes No

6. **Will this grant support activities that duplicate efforts being financed by other donors?**

- Yes No

If the answer to 4, 5 or 6 is yes, the grant does not comply with the IFAD Grant Policy. No waiver is possible. It is the responsibility of the grant sponsor to confirm the eligibility of the recipient and the conformity of the grant with all aspects of IFAD's policies and procedures. If the grant sponsor requests a waiver of any policy or procedure which is subject to being waived, it must be set forth below.

7. **Deviation from IFAD policies and procedures** List any aspects of the grant that do not comply with IFAD's grant policy or procedures.

Annexe 8 Questionnaire pour la gestion financière

Le questionnaire de la gestion financière (FMQ) doit être utilisé dans les circonstances suivantes:

- Le bénéficiaire n'a pas reçu des fonds du FIDA dans le passé ou pour une période de temps considérable, et il n'est pas en mesure de fournir des états financiers vérifiés acceptables par le FIDA.
- Le montant de la subvention est significativement plus grand que ce que le bénéficiaire gère normalement.
- Il est nécessaire de reconfirmer l'intégrité financière du bénéficiaire, y compris sa capacité de gestion financière.

Le FMQ contient des questions visant à examiner les systèmes adoptés par le bénéficiaire lié à: a) la budgétisation, b) la comptabilité, c) le contrôle interne, d) flux de fonds, e) l'information financière, et f) l'audit. Sur la base des réponses fournies par le destinataire, le promoteur de la subvention et l'agent des subventions seront en mesure d'évaluer la meilleure voie à suivre, y compris les conditions de décaissement, les montants de décaissement, la fréquence de la surveillance, etc.

Project: INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES RURAUX DANS LES CHAINES DE VALEUR AVICOLE ET PISCICOLE AU MALI (GASFP)

Auto évaluation complétée par: Djeneba Tembely, CNOP Date: 24.03.17

Examen / évaluation du FIDA effectuée par: Oumou Wane Toure Date : 25 Avril 2017

Note: S'il y a plus d'une entité d'exécution, un questionnaire doit être rempli pour chacun.

Sujet	Oui	Non	N/A	Review*	Observations/ commentaires
1. Structure d'exécution					
1.1 Quel est le statut juridique / l'enregistrement de la structure?					Association Voir documents envoyés par CNOP: Récépissé, Statuts et règlement intérieur
1.2 La structure a-t-elle mis en œuvre dans le passé des projets financés par i) des institutions financières internationales (IFI), ii) des organismes des Nations Unies ou iii) des donateurs membres de l'OCDE? Si oui, veuillez indiquer le nom et l'année.	OUI				La CNOP a géré plusieurs accords de financement sur fonds UE dont un via le ROPPA et un autre via COSPE.
2. Flux de fonds					
2.1 Dans quelle banque le compte de subvention sera-t-il ouvert?	Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) à Bamako				
3. Recrutement					
3.1 Quelle est la structure organisationnelle du service comptable? Joindre un organigramme.	1 RAF payé par le don à 30 % (catégorie 9)				Organigramme joint
3.2 Les fonctions financières et de comptables de la structure sont-elles pourvues en personnel de façon adéquate?	RAF en poste depuis 2005				Le RAF remplit toutes les fonctions de comptabilité et assure les opérations bancaires, le classement des pièces et la saisie

Sujet	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>N/A</i>	<i>Review*</i>	Observations/ commentaires
					sur Excel (en parallèle avec la saisie sur le logiciel TOM2PRO qui a été acquis en août 2016 et pour lequel la saisie est faite exclusivement par le RAF pour le moment). La CNOP utilisera le système TOMPRO à partir du démarrage du projet.
Et pour 3.3 Le personnel des finances et des comptes est-il suffisamment qualifié et expérimenté?	OUI				
3.4 Indiquez les postes clés non encore souscrits et la date prévue de la nomination.	N/A				La CNOP ne recruterá pas de personnel nouveau pour ce projet
3.5 Le projet comporte-t-il des descriptions de postes écrites qui définissent clairement les tâches, responsabilités, lignes de compte rendu et limites d'autorité pour tous les dirigeants, gestionnaires et personnels?	OUI				Manuel des procédures administratives, comptables et financières
4. Politiques et procédures comptables					
4.1 La structure dispose-t-elle d'un système comptable qui permet de comptabiliser correctement les opérations financières du projet, y compris l'affectation des dépenses en fonction des composantes respectives, des catégories de décaissement et des sources de financement? Le projet utilisera-t-il le système de comptabilité de la structure?	OUI				Logiciel TOM2PRO
Séparation des tâches					
4.2 Les fonctions suivantes sont-elles exercées par différentes unités ou personnes: (a) autorisation d'exécuter une opération; B) enregistrement de la transaction; Et (c) la garde des biens impliqués dans l'opération?	OUI				Il y a une séparation de tâches au niveau de l'exécution des activités. Les activités sont programmées par le coordinateur, approuvées par le président et exécutées par la comptable
4.3 Les fonctions de commande, de réception, de comptabilité et de paiement des biens et services sont-elles séparées?	OUI				Cf. manuel des procédures
4.4 Les rapprochements bancaires sont-ils préparés par du personnel autre que ceux qui effectuent ou acceptent des paiements?	OUI				Les chèques sont signés par 4 personnes en deux / deux : Président, 1 ^{er} VP, Trésorier et le Trésorier Adjoint. Le comptable n'est pas signataire des comptes. Le Trésorier (tous les mois) ainsi que

Sujet	Oui	Non	N/A	Review*	Observations/ commentaires
					le Comité de Surveillance (tous les trimestres) fait un contrôle interne sur tous les décaissements. Les états de rapprochement bancaire sont établis par la Comptable et approuvés par le Président ou le Coordinateur, en cas d'absence du président.
Système de budgétisation					
4.5 Les budgets fixent-ils des objectifs physiques et financiers?	OUI				
4.6 Les dépenses réelles sont-elles comparées au budget avec une fréquence raisonnable et des explications sont-elles nécessaires pour les variations importantes du budget?	OUI				Logiciel permet de générer automatiquement les états d'exécution budgétaire
4.7 Qui est responsable de la préparation et de l'approbation des budgets?	Le coordinateur Technique coordonne la préparation du budget. Le budget est approuvé par l'Assemblée générale. Le comité de surveillance contrôle et évalue l'exécution budgétaire.				
Paiements					
4.8 Les procédures de traitement des factures prévoient: <ul style="list-style-type: none"> • Les copies des bons de commande et des rapports de réception doivent-elles être obtenues directement des services émetteurs? • Comparaison des quantités, des prix et des modalités de la facture avec celles indiquées sur le bon de commande et avec les enregistrements des marchandises effectivement reçues? • Comparaison des quantités facturées avec celles indiquées sur les rapports de réception? • Vérifier l'exactitude des calculs? 	OUI OUI, par la Comptable Oui, par l'AC			Les procédures décrites dans le manuel de procédures prévoient une consultation restreinte pour toute dépense supérieure à 250 000 FCFA. La CNOP doit faire un appel pour une demande de prix, réceptionner les offres, établir un PV de sélection des offres. La comptable émet le contrat ou bon de commande, sur la base du PV de sélection. La commission qui a fait le dépouillement réceptionne les biens achetés; le PV de réception est signé par deux à trois personnes au moins, selon les	

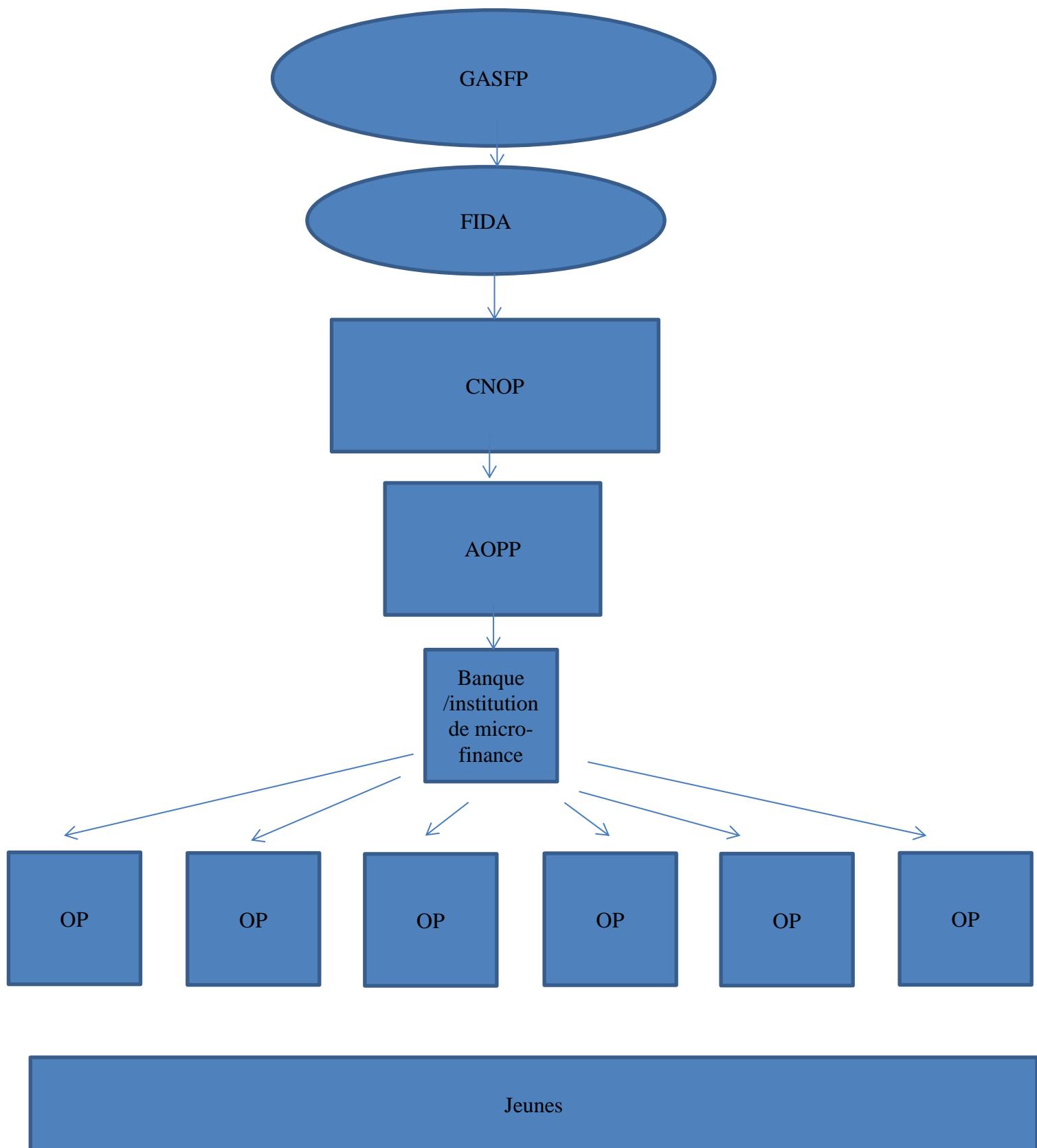
Sujet	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>N/A</i>	<i>Review*</i>	Observations/ commentaires
					spécificités techniques des biens achetés. S'il s'agit de consultants, les rapports sont validés par le Coordonnateur Technique (avec appui du Président sur certaines thématiques : par exemple Président pour l'Observatoire sur l'Exploitation familiale et les politiques nationales agricoles, le foncier, les OGM ; le Trésorier sur l'agro écologie, etc.. ; des biens conformément au bon de commande et ensuite faire le paiement. Les PV de réception sont envoyés directement à la Comptable.
4.9 Toutes les factures sont-elles cachetées avec la mention PAYEE, datées, révisées et approuvées et clairement marquées avec l'imputation comptable?	OUI				
<i>Les politiques et les procédures</i>					
4.10 Quelle est la base de la comptabilité (par exemple, trésorerie, comptabilité d'exercice)?					La base est une comptabilité à partie double, c'est dire que la CNOP fonctionne toujours en termes de débit et crédit. Les opérations comptables sont ventilées sur les rubriques budgétaires du bailleur, pour répondre généralement aux exigences de rapportage du partenaire. A partir de 2017, la génération sera automatique sur le logiciel TOM2PRO (réf. paragraphe 3.2 de ce tableau)
4.11 Quelles sont les normes comptables suivies?					La CNOP tient une comptabilité de trésorerie. Les factures sont payées sans délais. Pour le GAES, la CNOP tiendra une comptabilité d'engagement. Les normes comptables sont les normes du SYSCOA

Sujet	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>N/A</i>	<i>Review*</i>	Observations/ commentaires
					qui convergent vers les IFRS
4.12 Le projet comporte-t-il un manuel de politiques et de procédures adéquat pour orienter les activités et assurer la responsabilisation du personnel comptable?	OUI.				
Sauvegarde des actifs					
4.13 Existe-t-il un système de garanties adéquates pour protéger les biens contre la fraude, les déchets et les abus?	OUI				<p>Le tableau d'inventaire des immobilisations a été élaboré en 2014 mais doit être mis à jour (pas beaucoup d'acquisitions depuis 2014) L'audit a recommandé de faire l'inventaire physique. Des règles de sortie des biens existent mais application n'est pas systématique.</p> <p>Recommandation : il faut responsabiliser la secrétaire réceptionniste pour vérifier les sorties de biens dûment autorisés par un bon de sortie.</p> <p>Suivi des véhicules : carnet de bord pas systématiquement appliquée ; la sensibilisation des chauffeurs est faite continuellement. Contrôle hebdomadaire sera fait.</p>
4.14 Existe-t-il un inventaire physique périodique des immobilisations et des stocks?	pas systématique				
4.15 Les actifs sont-ils suffisamment couverts par des politiques d'assurance?	OUI				Assurances souscrites : véhicules et maladie : pour les locaux, pas d'assurance souscrite.
Autres					
4.16 Le projet a-t-il informé les employés, les bénéficiaires et les autres bénéficiaires à qui signaler s'ils soupçonnent la fraude, le gaspillage ou l'utilisation abusive des ressources du projet ou des biens?	OUI				Le consultant a remis à la Comptable les fichiers concernant la politique anti-corruption du FIDA, avec les contacts.
5. Audit Interne					
5.1 Existe-t-il un service d'audit interne au sein de la structure?	OUI				Le comité de surveillance qui rend compte directement à l'AG fait office de structure de

Sujet	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>N/A</i>	<i>Review*</i>	Observations/ commentaires
					contrôle interne. La CNOP et l'AOPP seront informés sur la politique anti-corruption du FIDA au démarrage du projet.
5.2 Quelles sont les qualifications et l'expérience du personnel en charge de l'audit?					L'audit interne est fait par le Comité de Surveillance. Ce sont des élus avec des qualifications financières. (3 personnes qualifiées en gestion financière, qui ont comme tâche principale le suivi du budget et des comptes bancaires).
5.3 À qui l'auditeur interne rend compte?					Le Comité rend compte à l'AG.
6. Audit externe					
6.1 Les états financiers de la structure sont-ils vérifiés régulièrement par un auditeur indépendant? Qui est l'auditeur?	OUI				Chaque année Cabinet FACIM
6.2 Y a-t-il des retards dans l'audit de la structure? Quand les rapports de vérification sont-ils publiés?	1 ^{er} Janvier – 31 décembre				Audit de chaque financement fait dans les délais requis, pour chaque partenaire. Audit global des comptes publié en Juillet, il y a des retards liés contraintes de décaissement et de transferts sur fonds propres.
6.3 L'audit de la structure est-elle effectuée conformément aux Normes internationales d'audit?	OUI				
6.4 Des questions importantes ont-elles été soulevées dans les rapports d'audit au cours des trois dernières années?					Questions soulevées : Inventaire des immobilisations et carnet de bord des véhicules
6.5 Le projet fait-il l'objet d'un audit par une structure gouvernementale indépendante (par exemple l'institution suprême d'audit) en plus de l'audit externe?	NON, Ce projet sera audité par un auditeur indépendant				Pas encore, mais compte tenu du fait que la structure à bénéficié du statut d'utilité publique, dans les années à venir elle aura le financement public donc elle sera soumise à l'audit des structures gouvernementales (telles que l'inspection des finances, le contrôle général des services, le bureau du vérificateur général).

Sujet	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>N/A</i>	<i>Review*</i>	Observations/ commentaires
7. Rapports et suivi					
7.1 Les états financiers sont-ils préparés pour la structure? Si oui, selon quelles normes comptables?	OUI				Système comptable West Africain SYSCOA qui convergent vers les IFRS
7.2 Quelle est la fréquence de préparation des états financiers? Les rapports sont-ils préparés en temps opportun afin d'être utiles à la gestion pour la prise de décisions?	OUI, le reportage financier vient d'être soumis au les Chargé de Programme et le Coordonnateur Technique au moins chaque 6 mois.				Les états financiers sont annuels mais compte tenu des exigences de rapportage de certains partenaires nous produisons des états semestriels ou trimestriels. Recommandation : fournir les états analytiques à chaque chargé de programme
7.4 Les rapports de gestion financière sont-ils utilisés par la direction?	OUI, par les Chargés de Programme				Chaque semaine, validation en interne des imputations analytiques et état d'exécution ; puis validation mensuelle avec signature.
7.5 Les rapports financiers comparent-ils les dépenses réelles aux allocations budgétisées et programmées?	OUI				
7.6 Les rapports financiers sont-ils préparés directement par le système de comptabilité automatisé ou sont-ils préparés par des feuilles de calcul ou par d'autres moyens?					Jusqu'en fin 2016 les rapports étaient établis sur Excel mais avec l'appui de la Coopération Suisse la CNOP a pu se procurer d'un logiciel TOMPRO pour gérer facilement les écritures comptables et les rapports financiers.
8. Systèmes d'information					
8.1 Le système de gestion financière est-il informatisé?	OUI				LOGICIEL TOMPRO
8.2 Le système peut-il produire les rapports financiers nécessaires au projet?	OUI				
8.3 Le personnel est-il adéquatement formé pour maintenir le système?	OUI, pour la formation de base				
8.4 L'organisation de gestion et le système de traitement garantissent-ils la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données?	OUI ; il existe des mots de passe pour la saisie, la validation et la consultation, séparément.				Recommandations : Faire des sauvegardes régulières et de garder une copie hors du bureau, dans un lieu sûr.

Annexe 9 : Schema flux de fonds



Appendix 1: Minimum requirements for Knowledge Management Plan

At a minimum, a grant project's KM plan should outline what action project staff and implementation partners will take to ensure they are able to generate, access and use knowledge and information. This can then be used to:

- improve project performance;
- support efforts to scale up or replicate successes; and
- share lessons with wider audiences to achieve visibility, and for advocacy and influence.

KM activities cannot be implemented in isolation, otherwise they will have little usefulness and impact. Effective approaches to managing knowledge need to be mainstreamed in the project implementation approach - encompassing analysis and evidence from project M&E and other sources, adequate information management, and planned internal and external communication.

A basic **KM plan** should:

- Include links to project goal and objectives: how will this plan contribute to achieving project results and impact?
- Define strategic objective/s for project KM, which should be reviewed annually.
- Articulate the main areas of work – preferably linked to the dimensions of KM outlined above: improving project performance; and scaling up successes and sharing lessons.
- Outline activities, including budget and timeline. Activities and budget should be included in project AWPB. Define target audiences and dissemination plans for documentation, events and other knowledge products.
- Define clear roles and responsibilities: encourage recipients to include specific KM and communication responsibilities in ToRs of project staff.
- Include indicators and monitoring methods, which are reflected in the project M&E system, in order to track results and impact of KM activities.